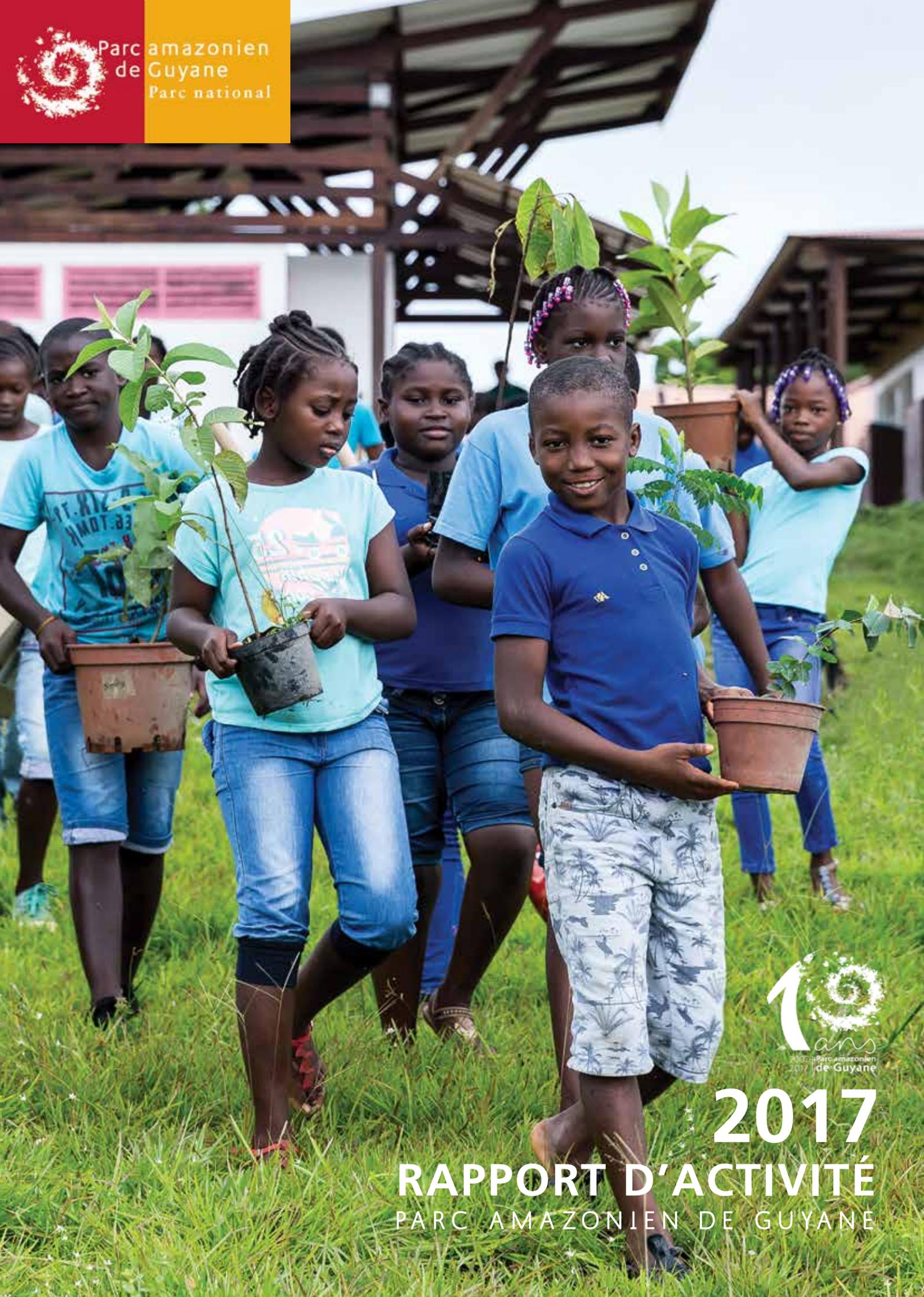




Parc amazonien  
de Guyane  
Parc national



2017

RAPPORT D'ACTIVITÉ  
PARC AMAZONIEN DE GUYANE

# SOMMAIRE

## **1** 2007-2017 10 ans sur le terrain

- 10** Festi Maroni : Maripa-Soula  
DANSE POUR LES 10 ANS DU PARC
- 12** Saül se lance  
SUR LES TRACES DU JAGUAR
- 14** Dein tin yali  
NA PAPAÏCHTON
- 15** À Camopi  
L'ABATTIS À L'HONNEUR
- 16** 10 Jalí eitop  
POHNÉPTOP
- 17** Le siège du Parc amazonien  
OUVRE SES PORTES

## **2** Charte des territoires

- 20** Une nouvelle convention  
POUR SAÛL
- 22** Maripa-Soula, Papaïchton,  
Camopi  
UN TRAVAIL DE PROXIMITÉ
- 23** Les projets issus de la charte  
DANS LES COMMUNES DU SUD

## **3** 10 ans en faveur du développement durable

- 26** Accompagner et structurer  
LES FILIÈRES LOCALES
- 32** Participer à l'amélioration  
DU CADRE DE VIE
- 33** Assises des Outre-mer  
UNE CONTRIBUTION ACTIVE
- 35** Soutien au développement  
ÉCONOMIQUE LOCAL
- 36** Leader,  
UNE GOUVERNANCE LOCALE  
POUR LE SUD

## **4** Favoriser le lien social

- 38** Soutien aux projets  
COLLECTIFS
- 39** Contribution  
À LA POLITIQUE JEUNESSE
- 40** Soutien  
AUX ASSOCIATIONS & ÉCOLES
- 42** Education  
à l'environnement  
ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE
- 45** Participer à la professionnalisation  
DES JEUNES DE L'INTÉRIEUR

## **5** Reconnaissance des identités culturelles

- 48** Favoriser la transmission  
DES SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE
- 50** Connaissance et sauvegarde  
DES PATRIMOINES CULTURELS
- 53** Encourager  
LES ÉCHANGES CULTURELS
- 54** Soutenir une offre  
CULTURELLE DÉLOCALISÉE
- 55** Les musiques dansées aluku  
RECONNUES AU PATRIMOINE  
FRANÇAIS

## **6** Connaissance et suivi des milieux naturels

- 58** Etude & acquisition de connaissances  
MILIEUX FORESTIERS
- 60** Etude & acquisition de connaissances  
FLORE DE SAÛL ET SA RÉGION
- 62** Etude & acquisition de connaissances  
MILIEUX AQUATIQUES
- 63** Contribution  
AUX ENJEUX SCIENTIFIQUES

## **7** Surveillance des territoires

- 66** Couverture  
DU TERRITOIRE EN 2017
- 67** Diagnostic et lutte  
CONTRE L'ACTIVITÉ AURIFÈRE ILLÉGALE
- 69** Police  
DE LA NATURE

## **8** Participation aux réseaux d'aires protégées

- 72** Renforcement du dialogue  
SUR LE PLATEAU DES GUYANES
- 73** Contribution au réseau  
DES PARCS NATIONAUX

## **9** Gouverner avec le territoire

- 76** Paroles  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
- 78** Conseil scientifique  
DES DÉBATS NOURRIS
- 79** Comité de vie locale  
CINQ MOTIONS DÉPOSÉES

## **10** Vie de l'Etablissement au service du Sud guyanais

- 82** Les ressources humaines  
90 AGENTS PERMANENTS  
AU SERVICE DES TERRITOIRES
- 84** Plan de formation  
FAVORISER LA MONTÉE  
EN COMPÉTENCES
- 85** Du côté  
DU PERSONNEL
- 86** Equipements  
& INFRASTRUCTURES
- 87** Achats  
& MARCHÉS PUBLICS
- 88** Communication  
VALORISER LE PARC AMAZONIEN
- 92** BUDGET
- 94** COB ÉTAT / PARC NATIONAL



**Edito**

# 2007-2017 **10 ans ensemble !**

*L'année 2017 marque les dix ans d'existence du Parc amazonien de Guyane. L'équipe et ses partenaires ont célébré cette étape dans l'ensemble des communes du sud de la Guyane et sur le littoral. Festival de danse, résidence artistique, marchés artisanaux, journées portes ouvertes, journées de l'abattis, conférences... Rarement avait-on vu une telle densité d'évènements organisés par le parc national. La presse l'a bien relayé. Au-delà de cette visibilité, l'année 2017 a été dense de réalisations : des infrastructures (pour les partenaires ou pour le parc national) ont vu le jour à Papaïchton, Trois Sauts, Camopi, Maripa-Soula et Taluen, aux côtés de nombreuses démarches en faveur de la formation, de l'emploi et des filières, notamment pour les jeunes. 2017 a également vu la mise en œuvre d'activités scientifiques de découverte et de partage, en particulier à Saül et sur le Haut-Maroni. L'action partenariale s'est poursuivie, notamment avec les communes, la Collectivité territoriale de Guyane, les associations, la préfecture et ses services déconcentrés, sans oublier les Forces armées en Guyane et la gendarmerie dans le cadre de la lutte incessante contre l'orpaillage illégal.*

*Derrière cette longue liste de réalisations en 2017, est-il possible de tirer un bilan de l'Établissement sur ses dix années d'existence ?*

*L'évaluation à mi-parcours de la Charte du territoire du Parc amazonien permettra de répondre objectivement à cette question cruciale. Cette évaluation des actions engagées dans le cadre la Charte du parc national et des communes démarrera en 2018 et sera finalisée en 2019. Elle mobilisera un regard extérieur (bureau d'étude), une méthodologie objective (résultats vérifiables) et participative (perception et avis de tous les acteurs impliqués). Ce travail apportera ainsi en toute confiance des réponses claires aux questions légitimes qui se posent pour toute action publique. La direction du Parc amazonien et la présidence de son conseil d'administration invitent à ce sujet l'ensemble des administrateurs et des partenaires à participer activement à cette évaluation importante.*

*Ce qu'il est d'ores et déjà possible de dire au sujet de l'Établissement au moment de la clôture de l'exercice 2017, c'est que le parc national et son équipe intéressent, attirent et génèrent des partenariats forts et durables. Ceci est en partie lié à la capacité financière et l'agilité du parc national, qui à travers ses soutiens, interventions, fonctionnement et salaires, injecte chaque année plus de cinq millions d'euros sur les territoires de Camopi, Saül, Saint-Élie, Maripa-Soula et Papaïchton.*

*On peut aussi hélas constater, à côté de ces bons résultats, que le Parc amazonien et ses partenaires dans la lutte contre l'orpaillage illégal n'ont pas gagné contre ce fléau terrible, qui affecte également d'autres zones de la Guyane française. Ainsi, malgré les promesses qui avaient été faites il y a dix ans lors de la création du parc national, la situation reste très mauvaise et encore insuffisamment contenue. L'Établissement continuera de porter son effort et son engagement déterminés, aux côtés du préfet et des partenaires de la lutte, dans le cadre d'une volonté gouvernementale renouvelée et exprimée au plus haut niveau à l'automne 2017.*

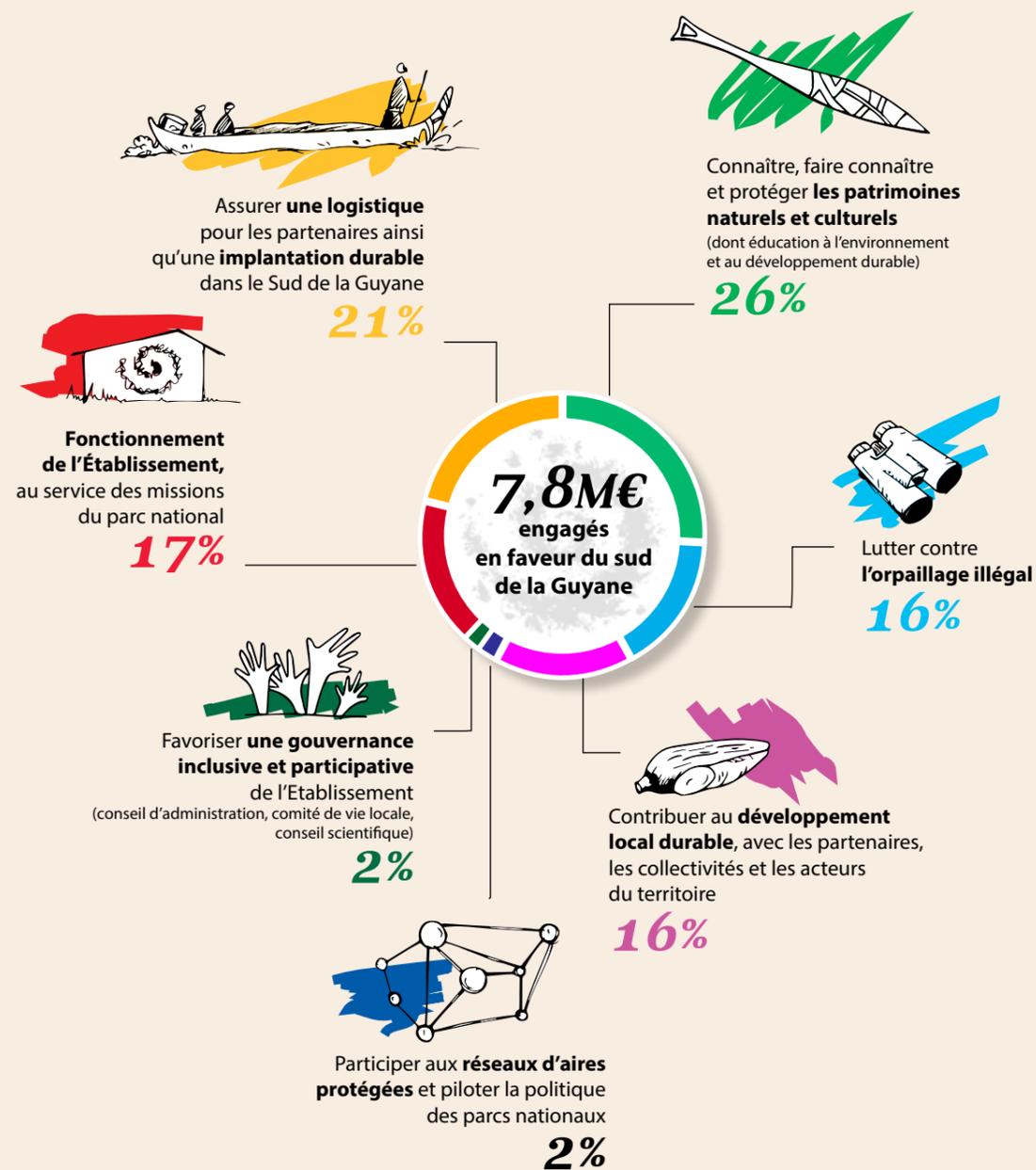
*Que rêver pour le parc national pour ces dix prochaines années ? L'Établissement se voit comme une plateforme, instrument d'une communauté de vision et de travail plurielle, efficace, projetée dans le futur et contribuant tous les jours à régler les problèmes du présent. Un parc national qui renforce des femmes et des hommes d'exception sur un territoire préservé, riche de connaissances et de patrimoines uniques. Un Parc amazonien qui innove en Guyane, en France, en Amazonie. Un Établissement qui doit être opportunité et action.*

**Claude Suzanon,**  
Président du conseil d'administration  
du Parc amazonien de Guyane

**Gilles Kleitz,**  
Directeur de l'Établissement public  
du Parc amazonien de Guyane

# De multiples

## DOMAINES D'ACTION



# Réalisations

## SUR LE TERRAIN (2017)



# Des actions

## AU PLUS PRÈS DES ATTENTES

### 9 PROJETS à Papaïchton

dont :

- Réhabilitation du patrimoine bâti de Loka et Bonville
- Patrimonialisation et valorisation touristique des Abattis Cottica
- Entretien et interprétation du sentier La Source
- Appui au développement de la production d'huile de maripa
- Projet « Amazonie pour tous » (tourisme et handicap)
- Suivi et gestion des ressources halieutiques (programme Pêche)

### 10 PROJETS à Saül

dont :

- Entretien des sentiers pédestres et installation de la signalétique
- Course nature *Sur les traces du jaguar*
- Animations culturelles et touristiques
- Projet « Amazonie pour tous » (tourisme et handicap)
- Suivi entomologique de la montagne Pelée (Belvédère) et du palmier *Astrocaryum minus*
- Accompagnement du Jardin botanique de la commune
- Séances d'éducation à l'environnement dans le cadre du périscolaire

### 18 PROJETS à Maripa-Soula

dont :

- Appui à une démarche collective d'agro-transformation et au développement agricole
- Aménagement, interprétation et valorisation du sentier Gobaya-Soula
- Carbet de transmission des savoir-faire artisanaux à Antécume-Pata et Cayodé
- Traitement, réduction et valorisation des déchets à Maripa-Soula et sur le Haut-Maroni
- Marché artisanal et développement de la filière artisanat
- Projets pédagogiques, éducation à l'environnement et organisation d'évènements « éco-citoyens »
- Démarche jeunesse sur Maripa-Soula
- Suivi et gestion des ressources halieutiques (programme Pêche)

### Maripa-Soula Papaïchton & Saül

- Contrat d'études prospectives pour l'emploi
- Portage LEADER
- Accompagnement des porteurs de projets privés (micro-projets)

### PROJETS Sur tout le territoire

- Lutte contre l'orpaillage illégal, police de la nature
- Collecte et valorisation des toponymes
- 2007-2017, dix ans du Parc amazonien (événements)
- Projet de recherche DynForDiv sur les dynamiques forestières
- Projet de recherche LongTime sur les occupations amérindiennes précolombiennes
- Suivi temporel des oiseaux communs

### 14 PROJETS à Camopi

dont :

- Développement d'une offre de formations délocalisées
- Diversification de l'offre d'activités pour la jeunesse
- Accompagnement à l'amélioration et à l'arrivée des services et infrastructures
- Sauvegarde, transmission et valorisation des chants, musiques, danses et langues teko et wayäpi
- Mise en place d'une démarche collective de transformation et conditionnement du manioc
- Revitalisation de la transmission et développement des débouchés de l'artisanat
- Organisation et accompagnement de rencontres et échanges culturels
- Journées de l'abattis
- Inventaires et suivis sur le mont Itoupé



# MIRTA TANI

## Grand témoin

### REGARD SUR L'ANNÉE 2017

Le mouvement social de mars et avril 2017 a touché toute la Guyane, d'est en ouest et du nord au sud. Les territoires concernés par le Parc amazonien de Guyane sont entrés dans la danse trois à quatre jours après les premiers barrages dressés à Kourou, le 20 mars 2017. De Camopi à Papaïchton en passant par Saül et Maripa-Soula, les habitants se sont mobilisés. Rencontre avec l'une des porte-paroles du Collectif du Lawa, Mirta Tani.

#### Quel bilan tirez-vous de la mobilisation de mars et avril 2017 ?

**Mirta Tani** : Un bilan très positif ; cette mobilisation démontre que nous avons pu nous unir de Maripa-Soula à Grand Santi en passant par Papaïchton pour défendre les intérêts du fleuve. Quand nous avons appris que des barrages se mettaient en place sur le littoral, nous nous sommes réunis à Maripa-Soula pour voir ce qu'on pouvait faire. Nous avons créé des groupes de discussion pour débattre des grandes thématiques qui touchent le fleuve : le désenclavement, la santé, l'éducation, l'environnement ou encore l'économie...

Nous nous sommes mobilisés très vite pour organiser des marches, des barrages et le blocage des administrations et institutions locales. Le nom du premier collectif de Maripa-Soula, A No Wi Opo, signifie « On se lève » ou « On se réveille »... Nous aussi, nous nous sommes mis debout le 24 mars 2017.

#### Papaïchton et Grand Santi vous ont par la suite rejoint dans la mobilisation avec la création du Collectif du Lawa ?

Oui. C'est la preuve d'un élan commun mis en place durant ce mouvement. Du jamais vu. À

Maripa-Soula, nous avons pratiquement les mêmes revendications qu'à Papaïchton. Pourquoi nous battre chacun de notre côté ? Dans le même temps, nous nous sommes dit que nous ne pouvions pas laisser Grand Santi tout seul. Nous avons contacté des personnes là-bas qui se sont ralliées très vite à nous. À partir de là, c'était parti. On a réfléchi ensemble à la mise en place du Collectif du Lawa. Quand nous nous sommes tous retrouvés à Cayenne, nous avons élaboré une liste de revendications commune à tout le territoire.

#### Vos revendications sont-elles toujours d'actualité ?

Bien sûr. Concernant l'éducation, nous demandons la création d'un lycée pour Maripa-Soula et Papaïchton et d'un collège pour Taluen. Concernant la santé, la construction d'un hôpital de proximité et d'une antenne à Papaïchton. Concernant le désenclavement, nous sommes toujours favorables à un transport ferroviaire permettant de relier les communes du Maroni. Sur le volet environnemental, nous demandons l'éradication totale de l'orpillage illégal au profit d'un orpillage légal sous le contrôle étroit des services publics responsables du respect de la réglementation en vigueur. On ne peut pas être sur un territoire où il y a un parc national et être autant pollué.

Pour le Parc amazonien d'ailleurs, nous demandons à ce que cette administration ait plus de moyens pour remplir ses missions de développement local et de préservation de l'environnement. Nous souhaitons également que le parc national participe à l'élaboration de la carte de formations du futur lycée, en contribuant par exemple à la création de filières environnementales, afin de pouvoir former des jeunes du territoire. D'ici dix ans à quinze ans, il faut que l'on ait des gens d'ici capables d'intégrer le Parc amazonien dans les postes d'encadrement. Il faut qu'il y ait des formations pour que les gens puissent s'approprier l'outil.



#### Vos revendications spécifiques ont-elles été bien prises en compte dans les Accords de Guyane ?

Sur un plan quantitatif, 80 % de nos revendications y figurent. Après c'est un échange guyano-guyanais. Ce que l'on savait déjà, c'est que nous allions devoir mener deux combats de front. Le combat contre l'État pour le respect des accords, et celui contre les collectivités locales, dont bien sûr la CTG, la Collectivité territoriale de Guyane. Ainsi, l'État ne va pas chercher à savoir si dans son enveloppe globale, tant de financements seront donnés à Maripa-Soula, Papaïchton, Grand Santi ou pas. Nous avons eu l'occasion de discuter avec les représentants du gouvernement dépêchés en Guyane, ils ont été clairs avec nous. La Guyane reçoit des moyens financiers pour faire des lycées, après c'est aux Guyanais eux-mêmes de définir les priorités en termes de constructions et d'emplacement des établissements.

Pour nous, avec notre croissance démographique très importante, c'est une urgence d'avoir un lycée à Maripa-Soula. L'État ne peut pas statuer à la place des collectivités locales. C'est pareil pour les collèges, la santé, l'économie ou le foncier. Libre à nous de continuer le combat et de rester positionnés sur ce que l'on attend.

#### Le président de la République Emmanuel Macron s'est déplacé à Maripa-Soula en octobre. Vous avez eu l'occasion de l'interpeller sur vos revendications ?

L'intérêt pour nous de cette venue présidentielle, c'était qu'il constate par lui-même la difficulté

de se rendre sur notre territoire et d'y vivre.

Le président a annoncé qu'il n'y aurait pas de route ou de projet ferroviaire pour désenclaver le territoire, ni d'hôpital de proximité. Mais nous ne nous arrêtons pas à ça. On ne lâche pas l'affaire, c'est notre état d'esprit.

Ce qui a été positif pour nous, c'est qu'il y avait beaucoup de médias nationaux sur place, à qui on a pu exposer nos problématiques. Toute la France a vu et entendu nos difficultés.

On ne demande pas pour demander ; il y a de vrais besoins sur le territoire, il faut réagir. On a marqué un coup, même si on n'aura pas tout tout de suite. Aujourd'hui, il existe une force de l'intérieur qui est là et qui peut agir en temps voulu. L'intérêt pour nous, c'est de garder un œil sur ce qui se passe et de pouvoir réagir à tout moment si besoin.



**L**e 27 février 2007, le Parc amazonien voyait le jour après une longue gestation : ses prémices avaient été dessinées par Élie Castor et Antoine Karam au Sommet de la Terre à Rio en 1992. Plus vaste parc national de France et de l'Union européenne, il fête en 2017 ses dix ans d'existence dans le sud de la Guyane. Dix années durant lesquelles le Parc amazonien s'est installé, a recruté, formé des agents et s'est mis en ordre de marche. L'Etablissement s'est intégré dans le paysage institutionnel guyanais, a écouté les voix du territoire, engagé des actions structurantes et surtout noué des relations de confiance avec les élus, les collectivités locales, les services de l'État, les autorités coutumières, les associations et les habitants. Entre 2007 et 2017, plus de 350 projets ont été mis en œuvre dans les domaines du développement durable et de la sauvegarde des patrimoines naturels et culturels.

De Taluen à Camopi en passant par Saül, Maripa-Soula, Papaïchton et Rémire-Montjoly, cet anniversaire a été célébré cette année avec les habitants, les artisans, les élus et les partenaires. Chaque événement a connu une forte affluence, démontrant ainsi l'intérêt des habitants pour les missions du parc national.

**2007-2017**  
10 ans  
sur le terrain

# Festi Maroni : Maripa-Soula

## DANSE POUR LES 10 ANS DU PARC



Le Parc amazonien a souhaité marquer comme il se doit son anniversaire dans les communes du sud de la Guyane. Le traditionnel Marché artisanal du Maroni, événement devenu emblématique au fil des années, est largement enrichi pour l'occasion : une vingtaine d'animations sportives et culturelles ont été proposées durant cinq jours aux habitants du Haut-Maroni et visiteurs.

Pour les dix ans du Parc amazonien, le Festi Maroni entre en scène début juin. Plus qu'un marché, c'est un véritable festival qui est proposé, après de longs mois de préparation avec la mairie de Maripa-Soula et l'Office de tourisme, partenaires historiques de la manifestation.

Au programme : de nombreuses animations alliant danses, sorties en forêt, découverte et valorisation du territoire et de ses artisans, sensibilisation aux enjeux de développement durable portés par le Parc amazonien. Et pour clôturer les festivités, une série de concerts organisés grâce au soutien de l'association Afiiikan Lutu met à l'honneur une sélection de groupes locaux et régionaux, avec pour tête d'affiche le très apprécié chanteur de reggae Duane Stephenson. La fête durera jusqu'au petit matin...

### 3000 visiteurs au marché artisanal du Maroni

#### La danse au cœur du Festi Maroni

Dès le début du festival, le ton est donné avec la thématique retenue pour cette édition exceptionnelle : « Danses et Cultures vivantes ». Pendant cinq jours, du 5 au 10 juin, Maripa-Soula vibre aux sons des tambours traditionnels, mélodies dancehall et rythmes hip-hop, dans les pas des étoiles montantes de Guyane invitées pour l'occasion : Sisley Loubet, Yohan Faubert et Mo Cho animent avec les associations locales des ateliers d'initiation ouverts à tous et interviennent dans les écoles pour faire découvrir aux plus jeunes les pas de base et le métier de danseur. Le public, essentiellement des jeunes Maripa-Soulien(ne)s, est au rendez-vous, et se montre particulièrement à la hauteur lors du battle de danse organisé en début de week-end. En plus d'un billet d'avion pour les Antilles/Miami, les lauréats

sont invités à participer à la compétition régionale Battle Kid'z du Urban Step Festival organisé pendant les grandes vacances sur le littoral, pour porter jusqu'au bout les couleurs de Maripa-Soula.

En parallèle des rencontres avec le grand public, les danseurs invités préparent en résidence fermée intensive une création originale mélangeant les styles et spécificités de chacun. Le résultat, présenté au public en fin de festival, révèle avec succès la richesse et la diversité des danses de Guyane, des pas frappés traditionnels aux enchaînés définitivement plus modernes. L'objectif de faire danser Maripa-Soula est atteint !

#### Sisley Loubet, marraine du Festi Maroni

Après la styliste Marie-Claire Ateni, marraine de l'édition 2016 du marché artisanal, c'est au tour de Sisley Loubet de transmettre aux jeunes générations son parcours, son métier et ses conseils. La danseuse professionnelle née à Cayenne et installée aux Etats-Unis, qui multiplie les collaborations avec de grandes stars comme Shakira et Rihanna, intervient au collège et se rend disponible toute la semaine pour rencontrer les habitants et assurer son rôle de marraine du Festi Maroni. Un court-métrage retraçant son séjour à Maripa-Soula est élaboré à l'issue du festival et présenté sur le littoral au grand public et à l'ensemble des partenaires.



Les danseurs invités du Festi Maroni ont créé un spectacle de danse métissée, mêlant danse urbaine et pas traditionnels

© JA

## 40 arbres plantés par les enfants



À l'occasion du Festi Maroni, les élèves de primaire ont été invités à planter des arbres fruitiers dans leurs cours de récréation © Jody Amiet

#### À la découverte de la forêt

Promouvoir le territoire du Parc amazonien, c'est aussi promouvoir son patrimoine naturel : toute la semaine, des visites guidées de la forêt ont été organisées pour faire (re) découvrir aux curieux les milieux exceptionnels qui entourent la commune de Maripa-Soula, ainsi que les aménagements réalisés par le Parc amazonien et ses partenaires en 2017 sur les sentiers des Géants et Gobaya Soula. Face au franc succès de ces sorties nature, l'opération a été renouvelée en septembre, lors des Journées européennes du Patrimoine.

#### Un marché toujours plus grand

Artisans, cuisinières et exposants, ils étaient

presque 120 cette année à occuper la salle omnisports de Maripa-Soula pour y vendre leurs produits. Événement central du Festi Maroni, le marché artisanal a atteint cette année encore ses objectifs : encourager le développement économique local et valoriser les savoirs et savoir-faire traditionnels. Trois mille personnes ont arpenté les allées du gymnase pour découvrir les bijoux, paniers tressés, sculptures sur bois et poteries proposés... autant d'objets représentatifs de la richesse artistique et culturelle locale. Pour les curieux ou artisans en herbe, un atelier d'initiation à la fabrication de ciel de case était assuré par Minesteli Ananuman, un artisan wayana reconnu du territoire.

#### Des partenaires mobilisés

Dans la continuité des éditions précédentes, l'organisation du Festi Maroni a rassemblé une diversité d'acteurs, des associations locales et régionales pour la gestion des animations et l'appui logistique, aux collectivités et institutions pour le co-pilotage, en passant par les écoles, artisans et petits porteurs, journalistes et médias. Le Parc amazonien a également pu compter cette année sur le soutien financier de la mission CNES, de la Direction des Affaires culturelles et d'autres sponsors (DLE Outre-Mer, Digicel, Air France, Guyane 1<sup>ère</sup>), renforçant ainsi la visibilité de l'événement au-delà du territoire.

« PLANTONS DES ARBRES POUR EN PARTAGER LES FRUITS »

« Maripa-Soula peut nourrir Maripa-Soula », voilà un postulat qui se sera affirmé plus nettement encore cette année à travers le schéma directeur de développement agricole de la commune (lire en page 29), et qui se traduit aussi par une série d'animations dans les écoles au moment du Festi Maroni sur le thème : « Plantons des arbres pour en partager les fruits! » Goyaviers, manguiers, mombin, cerisiers... Une quarantaine de plants ornent désormais les cours de récréation des quatre écoles du bourg, et leur croissance sera suivie de près par les élèves et leurs professeurs.



120 artisans ont pris place dans la salle omnisports pour le Marché artisanal du Maroni © JA

Au total, 38 coureurs ont participé à la course « Sur les traces du jaguar » © JMM & IP



# Saül se lance SUR LES TRACES DU JAGUAR



Le village du cœur de la Guyane accueille fin octobre de nombreuses manifestations à l'occasion des dix ans du Parc amazonien. Petit marché local, sorties de jour et de nuit en forêt, animations sportives et ludiques... Le parc national partage son anniversaire avec l'ensemble des habitants et des visiteurs venus spécialement pour l'occasion. Point d'orgue de cette semaine d'animations, la course nature « Sur les Traces du jaguar », qui rassemble une quarantaine de sportifs sur les nombreux sentiers de la commune.

« Je connaissais Saül pour y être déjà allée dans le cadre du travail, mais je voulais faire découvrir ce beau village à mon compagnon. On attendait l'opportunité pour y aller. Quand on a vu la course organisée par le Parc amazonien et l'ensemble des animations autour, on s'est dit que c'était le moment où jamais ». Audrey n'est pas adepte des longues courses en forêt... Mais son compagnon, Teddy, relève le défi : « Une course en pleine nature, au cœur de la Guyane, ça ne se refuse pas ! » Comme lui, près d'une quarantaine de sportifs — la plupart venant du littoral — s'inscrivent à la deuxième édition de la course « Sur les traces du jaguar », organisée par le Parc amazonien en partenariat avec la commune, la CTG, la CCOG, l'ONF et Air Guyane. Audrey en profitera pour découvrir Saül sous un angle historique et culturel.

À l'occasion de ses dix ans, le Parc amazonien souhaite en effet proposer des animations variées aux habitants de Saül et aux visiteurs, nombreux en cette période de vacances de la Toussaint. De nombreux jeux et tournois sportifs réunissent petits et grands dans une ambiance chaleureuse. Un marché local proposant des produits de l'abattis et des visites d'exploitation sont également organisés. Les Saüliens font découvrir avec un plaisir non dissimulé les richesses de leur commune. Notamment à la dizaine de jeunes de l'APADAG (Association des parents et amis des déficients auditifs de Guyane), venus dans le cadre de l'opération Amazonie pour tous. Mis en œuvre par le Parc amazonien et soutenu par GMF, ce projet vise à sensibiliser les différents acteurs du territoire à l'accueil et l'accessibilité des personnes en situation de handicap (lire également en page 31). Encadré par un agent du Parc amazonien, ces jeunes

parcourent les sentiers, visitent un abattis, échangent avec les habitants du village et sont conviés sur les champs de cacao de la famille Rostaing. À noter, la présence de Cindy Moreau, championne d'Europe 2017 et médaillée de bronze aux Jeux paralympiques de Rio en canoë-kayak.

## Sur les sentiers, à chacun son rythme

Pour l'ensemble des visiteurs, des sorties de jour et de nuit en forêt sont également proposées. Accompagnés par des agents du Parc amazonien, ils partent à la recherche des reptiles ou profitent simplement de la balade pour se ressourcer dans cet environnement préservé. Les coureurs mettent à profit ces quelques jours paisibles pour découvrir le terrain et se mettre en jambes. Le 28 octobre à l'aube, le départ de la course « Sur les traces du jaguar » est donné. Les

Des visites d'abattis et d'exploitations agricoles, notamment les champs de cacao de Didier Rostaing, étaient proposées © Jean-Maurice Montoute

38 coureurs, dont le maire Marie-Hélène Charles et la directrice générale des services de la CCOG Guylaine Bourguignon, vice-présidente du Parc amazonien, s'élancent sur l'un des trois parcours proposés : 14 km (et 500 m de dénivelé positif), 24 km (et 805 m de dénivelé positif) ou 32 km (et 1467 m de dénivelé positif). Grâce au bon état des sentiers, dont l'entretien est assuré par la CTG, la course se déroule dans des conditions optimales. Sur l'épreuve reine des 32 kilomètres, Frédéric Delrue, déjà présent l'année précédente, règne en maître et termine la course en 3 heures et 33 minutes. Sur le 24 km, qui rassemble la grande majorité des coureurs, Bertrand Spenle arrive en tête en 2 heures et 54 minutes. Sur le 14 km, où se sont inscrits sept légionnaires de retour de mission de lutte contre l'orpaillage illégal, les militaires trustent les premières places. Le légionnaire Lybergs termine en 1 heure et 29 minutes. Tous les participants seront récompensés quelques heures plus tard, lors d'une soirée conviviale dont Saül a le secret.

## Une soirée culturelle particulièrement réussie

À l'occasion de la Journée internationale du créole, les anciens de la commune (Euridice Samuel, Lydie et Huguette Charles, Justin Raymond) invitent en effet la population sur la place des fêtes pour raconter l'histoire du village, construit dans les années 1910-1930 par les maraudeurs, ces chercheurs d'or des temps anciens. Le groupe local Akoustik Jazz de Saül, sous la houlette de Christian Boutrin, mêle quant à lui rythmes traditionnels au tambour et mélodies jazzies à la guitare électrique. Plus tard dans la soirée, un DJ prend le relais, pour le plus grand plaisir des danseurs du moment, et vient clore cette semaine d'animations et de partage. Une semaine qui aura constitué, de l'avis de tous, un grand succès ! La course-nature, particulièrement, a ravi les participants. Le rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine. « Sur les traces du jaguar » pourrait s'inscrire dans le paysage sportif guyanais dans les années futures. Loin d'être une compétition officielle, cette course a surtout permis de rassembler les amoureux du sport et de la nature.



Les anciens de Saül racontent l'histoire du village à l'occasion de la Journée internationale du créole © Audrey Virassamy



Toute la semaine, des animations étaient proposées aux enfants © Isabelle Pottier

# Dein tin yali NA PAPAÏCHTON



Capitale du pays boni, Papaïchton célèbre chaque année les mets et saveurs bushinenge lors de la fête de la gastronomie. À l'occasion de ses dix ans, le Parc amazonien de Guyane organise de nombreuses animations autour de cet événement, mi-novembre.

Un programme alléchant composé de découvertes, de compétitions sportives, de rencontres. À Papaïchton, la traditionnelle fête de la gastronomie prend cette année une saveur particulière avec la célébration des dix ans du Parc amazonien de Guyane. Dans le jardin fleuri de la Maison du Parc où ont été installées des tentes, les élèves de primaire sont invités à tester pour la première fois les jeux conçus par le Parc amazonien. « Kotika », un jeu de stratégie représentant le site emblématique des Abattis Cottica, situé en aval du bourg de Papaïchton, entraîne les jeunes dans ses méandres et ses sauts jusqu'à l'arrivée. Les plus grands se lancent dans une partie de « Racines », jeu de questions/réponses sur les cultures et identités des communautés vivant dans le sud de la Guyane. D'autres racontent des histoires, et à travers elles se racontent, à

l'aide des cartes-photos du jeu « Le dialogue est dans votre nature ». Enfin, le jeu de rôle « Pense-bêtes » permet aux participants d'enrichir leurs connaissances sur les espèces protégées en se faisant tour à tour passer pour un scientifique, un chasseur ou un écolier. « C'est important de tester ces jeux sur place, avec les élèves. Nous pouvons ainsi nous rendre compte de difficultés auxquelles nous n'avions pas pensé au début, et pouvoir éventuellement ajuster le contenu avant de lancer la production, explique Géraldine Jaffrelot, graphiste. En tout cas, les élèves se prennent au jeu, ça fait plaisir à voir. » Au même moment, le président du Parc amazonien, Claude Suzanon, et le directeur adjoint Arnaud Anselin inaugurent avec le maire de Papaïchton Jules Deie l'exposition photo « 10 ans du Parc amazonien sur les territoires », retraçant les principales actions de l'Établissement public ces dix dernières



La course nature sur le sentier la Source a attiré de nombreux participants © Fabien Pons Moreau

années. Dans son discours, le maire souligne l'action du Parc amazonien et le partenariat fructueux mené avec la collectivité, avant de presser la canne à sucre de l'amitié. En salle de délibérations de la mairie, des élèves de CM1-CM2 sont invités à échanger avec des agents du Parc amazonien sur leurs fonctions professionnelles.



## 50 ANS DE GUYANE 1<sup>ÈRE</sup>

Le média public fêtait lui aussi en 2017 un anniversaire emblématique : ses cinquante ans. Pour l'occasion, des projections de documentaires et reportages tournés ces dernières décennies ont été organisées dans toutes les communes de Guyane. À Papaïchton et Maripa-Soula, Guyane 1<sup>ère</sup> a profité de l'anniversaire du Parc amazonien pour organiser ses projections. À Papaïchton, des dizaines d'habitants sont venus voir ces anciens reportages, montrant par exemple les obsèques du Gran Man Tolinga en 1990, ou la séparation administrative de Papaïchton et de Grand Santi en 1992...



### Le tour de Papaïchton à vélo ou à pied

Mais déjà, à l'extérieur, l'impatience gagne la vingtaine de jeunes assis sur leur vélo. Munis d'un casque et de genouillères, ils attendent la fin des derniers préparatifs pour pouvoir s'élancer dans une course d'une dizaine de kilomètres dans le bourg de Papaïchton. Le départ est enfin donné, sous les cris d'encouragements des nombreux supporters. Tous parviendront avec une certaine fierté au bout du parcours. Le lendemain, c'est à une course à pied dans le bourg et sur le sentier la Source que des dizaines d'enfants et quelques adultes participent. Sur le Maroni, l'initiation au kayak remporte quant à elle un franc succès : des dizaines d'enfants font la queue pour pagayer sur le fleuve, encadrés par trois intervenants !

### Des cuisiniers hors pair

Portée par cette ambiance sportive et chaleureuse, la fête de la gastronomie démarre sous de bons auspices. Le concours traditionnel de cuisine innove cette année : ce sont les hommes qui sont chargés de réaliser un plat, suivant à la lettre les consignes de cuisinières. Des enfants de CM1 et CM2 de l'école Gran Man Tolinga et leurs enseignantes mettent également la main à la pâte dans le cadre d'un projet visant à réaliser un livre de recettes traditionnelles bushinenge. Dans les marmites des cuisiniers du jour, les plats mijotent, dégageant un fumet alléchant. Après plusieurs heures de préparation, les trois membres du jury passent à la dégustation. Daniel Bagadi remporte à l'unanimité le concours, suivi de Gordon Djani. Lagou et Figa Sapeli arrivent troisièmes. Tous sont récompensés

par des lots (matériels de cuisine), tandis que le public est invité à goûter les plats. Les dix ans du Parc amazonien de Guyane à Papaïchton s'achèvent ainsi sur une belle note gourmande !



Des dizaines d'enfants ont participé à l'initiation au kayak sur le fleuve © Séverine Champetier

# À Camopi L'ABATTIS À L'HONNEUR

À Camopi, le 9 décembre, la place centrale sous le grand kumeka (arbre fromager) est investie pour la Journée de l'abattis, placée sous le signe des 10 ans du Parc amazonien de Guyane.

Une dizaine d'exposants proposent des produits de l'abattis (piments, ananas, bananes, dachines, ignames) et de l'artisanat wayäpi et teko (bijoux en perles, vanneries). D'autres stands ludiques permettent aux enfants de partir à la recherche de petites bêtes ou de découvrir les différentes variétés de manioc poussant dans les abattis. Le Parc amazonien, pour célébrer ses dix ans, enrichit la deuxième Journée de l'abattis de l'année avec des animations grand public. Une exposition photo présente également les actions qu'il a

menées ces dernières années sur le Moyen et le Haut-Oyapock. Des jeux traditionnels, comme le jeu du diable, sont particulièrement appréciés par petits et grands. Les mêmes se retrouvent l'après-midi lors d'une sortie en canoë-kayak sur le fleuve proposée par l'association Kamopi Wann. En soirée, les habitants reprennent les commandes des festivités autour du cachiri organisé pour le départ de Germaine Ebong, chargée de développement au Parc amazonien, et son conjoint Gabriel Neyra. Avec tristesse, ils quittent Camopi pour de nouveaux horizons.

Aux côtés des stands proposant des produits de l'abattis et de l'artisanat, des jeux traditionnels étaient proposés © Jean-Maurice Montoute



Le concours « Top Chef » a vu s'affronter trois équipes d'hommes coachés par des cuisinières © Stéphanie Bouillaguet





Le jury a noté avec sérieux les différents cachiris qui lui étaient présentés sous le tukushipan  
© Stéphanie Bouillaguet

# 10 Jali eitop POHNĒPTOP



Concours de dégustation de cachiri, tournois sportifs, mini-marché artisanal, espace ludique...  
Taluen célèbre de belle manière les dix ans du Parc amazonien, le 9 décembre.

C'est jour de fête à Taluen. Des dizaines d'habitants venus de l'ensemble des villages du Haut-Maroni ont fait le déplacement pour participer aux diverses animations organisées par le Parc amazonien. Sous le préau de l'école primaire, une vingtaine d'artisans présentent leurs produits : vanneries en arouman (éventails, tamis, coulevres, katouri, paniers), bijoux en perles (boucles d'oreille, colliers, bracelets, bagues), porte-bébés, ciels de case, poteries... De nombreux Wayana en profitent pour faire des achats, à l'image d'Amalia, qui repart avec un grand tamis. « Il est bien fait, il est solide. J'en ai besoin pour préparer le couac. » Des professeurs, infirmiers et agents du parc national profitent également de ce mini-marché artisanal pour faire des achats pour Noël. La fréquentation du marché est importante, les artisans sont globalement satisfaits de cette journée. « Cette journée a été organisée avant tout pour les habitants de Taluen et plus largement du Haut-Maroni », précise Olivier Simon, chargé de développement local et d'ingénierie de projet au Parc amazonien. À quelques dizaines de mètres de là, le tukushipan du village accueille lui aussi un public nombreux venu assister au concours de dégustation de cachiri. Une vingtaine de femmes

présentent leurs calebasses à six bons connaisseurs de cette boisson traditionnelle fermentée obtenue à partir de manioc. Avec sérieux, chaque membre du jury note le goût, la consistance, l'odeur et la couleur du produit qui lui est présenté. Le concours dure plusieurs heures. Plus impatients, les jeunes se retrouvent pour des tournois de volley, de foot et de tir à la corde, organisés par l'association Képétomaték. Certains s'initient au tir à l'arc, écoutant attentivement les précieux conseils de Mimisiku.

Au rez-de-chaussée de la Maison des services publics, des agents du Parc amazonien proposent aux enfants de venir découvrir les jeux conçus cette année (lire en page 14) ou de voir des films tournés sur le territoire. Sous le tukushipan, le jury a fini de délibérer. Tapinkili Ainaman, moniteur forestier et coordinateur au Parc amazonien, annonce le nom des gagnantes qui viennent, tout sourire, chercher leurs lots : touque personnalisée, boîte ou petit siège en bois. La fête se poursuivra jusque tard dans la nuit...

Mimisiku initie le petit Naël au tir à l'arc © SB



## TÉMOIGNAGES D'HABITANTS SUR GUYANE 1<sup>ÈRE</sup>

En fin d'année 2016 puis en 2017, les agents du service communication du Parc amazonien ont interviewé des acteurs du sud de la Guyane (gardiens de la coutume, chefs coutumiers, artisans, artistes, entrepreneurs, professeurs, médiateurs culturels...) sur leurs parcours, leurs activités ou leurs fonctions. Ces témoignages, d'une durée de 2 minutes en moyenne, sont diffusés trois fois par semaine sur la radio publique Guyane 1<sup>ère</sup> dès le mois de décembre. Cette diffusion est l'une des réalisations du partenariat signé entre le média et le parc national fin novembre (lire également en page 90).



Les agents du siège coupent le gâteau des dix ans © PAG

# Le siège du Parc amazonien OUVRE SES PORTES



Le siège du Parc amazonien de Guyane organise une journée portes ouvertes de ses locaux le 3 mars. De nombreuses animations sont proposées au public venu nombreux, démontrant un fort intérêt pour les richesses naturelles et culturelles des communes du Sud.

Sous la cursive du Parc, assis devant un ordinateur, Alain ne se laisse pas déconcentrer par le va-et-vient à côté de lui, les enfants à la recherche de trésors ou les gourmands redemandant des tartines de pinda couaca, une spécialité culinaire aluku. Alain est occupé à cartographier les sites d'orpaillage illégal de la région de Papaïchton à l'aide d'images satellitaires, sous le regard pétillant de Pauline Perbet, géomaticienne au Parc amazonien. « En zoomant, on repère bien ces taches jaunâtres dans le vert. Il y en a beaucoup, c'est impressionnant ! » Cet outil permet au Parc amazonien de disposer d'une vision précise de la situation de l'orpaillage illégal dans le sud de la Guyane. Plus loin, Alain pourra se mettre dans la peau d'un scientifique montant un petit labo sur le fleuve ou d'un agent de la brigade nature chargé de faire appliquer la réglementation concernant la faune. Dans une des salles de l'établissement, il s'immergera dans le Saül d'antan, grâce à la diffusion de l'œuvre sonore *Ti Moun*, de Thomas Tilly au milieu de batées

anciennes, de photos de la commune et de plantes amazoniennes ; un décor spécialement créé par Emeric Auffret, moniteur forestier. Les habitants du littoral, en venant nombreux découvrir les activités menées par le parc national durant cette journée portes ouvertes, démontrent leur intérêt, voire leur attachement aux communes de l'intérieur. En milieu de matinée, la présentation de danses aluku par l'association Lavi Danbwa connaît un grand succès. Cette journée est également l'occasion de présenter l'exposition « Regards de photographes », qui rassemble seize clichés de photographes professionnels sur le Sud. « L'objectif de cette journée était de s'ouvrir aux habitants du littoral qui sont intéressés par les communes du sud de la Guyane même s'ils les connaissent souvent assez peu, explique Jean-Maurice Montoute, responsable du service communication. Beaucoup de gens nous ont demandé des informations touristiques, dans l'optique d'y programmer un séjour. C'est très positif... et certainement à refaire ! »



Des présentations ludiques des activités du Parc amazonien étaient proposées au public du littoral © SB



# Charte des territoires

2

**L**a charte du Parc amazonien de Guyane est le document de référence posant depuis octobre 2013, date de sa validation par le Conseil d'État, les objectifs de conservation dans la zone cœur et les orientations de développement durable dans la zone d'adhésion du territoire. Véritable feuille de route, elle permet aux parcs nationaux d'assurer la mise en œuvre d'un programme d'actions cohérent, en lien avec les acteurs locaux et régionaux ainsi qu'avec les patrimoines naturels et culturels.

Depuis 2013, le Parc amazonien s'est attaché à mettre en place une relation partenariale approfondie avec les quatre communes comportant une partie de leur territoire en zone d'adhésion afin de mettre en œuvre la charte et en investissant largement la composante « développement » attendue par les élus et de nombreux acteurs locaux. Cela se traduit par la mise en place de conventions d'application de la charte comprenant un programme d'actions détaillé.

L'année 2017 n'a pas fait exception : les équipes ont assuré la mise en œuvre des programmes d'actions sur les quatre communes (Maripa-Soula, Papaïchton, Saül et Camopi), tout en développant le nouveau programme sur Saül pour la période à venir.

L'objectif est ainsi de construire et mettre en œuvre des projets de territoire au plus près des attentes des habitants et élus, tout en s'assurant d'être dans les missions du Parc amazonien. Maintenir la complémentarité et la cohérence avec l'intervention des autres acteurs est également essentiel, sans oublier d'être redevable de cette action et de ses résultats aux habitants et aux partenaires.

# Une nouvelle convention POUR SAÛL

Trois ans après la signature de la première convention d'application de la charte du Parc amazonien avec une commune, l'heure était à son évaluation. Le constat et les différents enseignements tirés ont permis d'élaborer une nouvelle convention, qui guidera l'action du parc national à Saül jusqu'en 2021.

2500  
visiteurs  
à Saül  
par an

La commune de Saül, bien que ne comptant que 150 habitants environ, a une superficie de 4475 km<sup>2</sup>, dont 1 034 km<sup>2</sup> en cœur de parc national et 1 690 km<sup>2</sup> en zone d'adhésion. Son territoire est très majoritairement couvert d'un vaste massif forestier; son bourg et quelques maisons isolées constituent le seul bassin de vie de la commune. Créée administrativement en 1969, il s'agit d'une commune très isolée et accessible uniquement par voie aérienne. Riche d'une histoire liée à la

ruée vers l'or aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, elle constitue la porte d'entrée du Parc amazonien, au travers notamment d'un important réseau de sentiers et d'une offre d'hébergements et d'activités en progression. De mars 2014 à mars 2017, la première convention d'application de la charte avec la commune, déclinée en 34 actions, a été mise en œuvre. Ce large ensemble d'actions avait alors été défini avec l'équipe municipale de l'époque, sous la mandature d'Hermann Charlotte.

Le contexte d'élaboration de cette convention est spécifique : il s'agissait de la première convention du parc national avec l'une des communes de son territoire; elle comportait une ambition importante et une liste étendue d'actions. De plus, sa conception et le lancement de sa mise en œuvre ont été relativement rapides, afin de favoriser une application rapide de la charte et donner des exemples concrets.

## Les réussites et les échecs de la première convention

Début 2017, le Parc amazonien s'est donc attaché à évaluer cette première convention triennale et à partager ses résultats avec la mairie et les partenaires associés, en menant enquêtes, entretiens et en mobilisant les données disponibles afin de déterminer dans quelle mesure le programme d'actions avait été mis en œuvre, les objectifs atteints et si cette convention avait été un outil « utile » de développement et de coordination entre le parc national et la commune.

Ce travail d'évaluation, mené de janvier à mars 2017, a permis de dégager des constats essentiels. En premier lieu, l'important travail de **lutte contre l'orpaillage illégal** (85 missions, 663 homme/jour mobilisés) a permis depuis plusieurs années de repousser l'emprise des orpailleurs autour du bourg et de sécuriser les activités de développement écotouristique du bourg.

**Le tourisme et l'éco-tourisme**, axe majeur de développement pour la commune, constitue également un volet de réussite, à la fois à travers des programmes (comme Amazonie pour tous, lire en page 31), des événements (comme la course-nature, lire en page 12) ou encore la promotion de la destination, qui devient progressivement incontournable dans l'offre régionale, avec environ 2 500 visiteurs par an en 2016.

Le travail d'évaluation a aussi permis de montrer que les **activités de proximité** (événements, subventions aux associations, éducation à

l'environnement...) avaient été appréciées par les habitants et élus. **Les activités scientifiques et les protocoles de suivi** (12 au total) ont par ailleurs permis d'asseoir Saül comme territoire de recherche en Guyane.

En revanche, certains projets **d'infrastructures** (comme le carbet communal) ou de **renovation du patrimoine bâti** (maison Agasso) n'ont pu aboutir.

## Une nouvelle convention plus resserrée

Ces résultats ont été partagés avec la mairie et les partenaires lors d'une réunion de restitution, ainsi qu'avec les habitants à travers une réunion publique et une plaquette.

Fort de ce constat et des différents enseignements tirés, le Parc amazonien et la mairie ont élaboré un nouveau programme d'actions, résolument tourné vers quelques axes majeurs : le développement et la promotion de l'éco-tourisme, la rénovation et la mise en valeur des patrimoines culturels (et notamment de la maison Agasso), la mise en place du premier Atlas de la biodiversité communale en Guyane, ainsi que des activités de proximité : éducation à l'environnement, événement et projets socio-culturels, appui aux agriculteurs...

Par ailleurs, le Parc amazonien continuera à assurer sa participation renforcée au dispositif Harpie de lutte contre l'orpaillage illégal, assurera la mise en œuvre des protocoles de suivi et de nouveaux programmes de recherche et s'assurera du soutien aux initiatives privées. L'élaboration de cette nouvelle convention s'est

étalée en 2017, avec une validation en août de la part du maire Marie-Hélène Charles et de son équipe. Le conseil municipal l'a votée le 24 novembre 2017. Elle sera officiellement signée par Madame Charles, Gilles Kleitz (directeur du parc national) et Claude Suzanon (président) en janvier 2018. Au total, ce sont sept actions menées avec la participation de la commune et quatre actions menées par le Parc amazonien seul qui seront mises en œuvre sur la période 2018-2021. Plus ramassée et plus structurée, la convention devra pouvoir permettre des réalisations à la mesure des attentes, opportunités et contraintes du territoire.

Cédric Benoit, agent du PAG à Saül, accompagne des enfants en forêt dans le cadre d'une séance d'éducation à l'environnement © Emeric Auffret



Vue du bourg de Saül © Guillaume Feuillet



## Interview de Marie-Hélène Charles

Maire de Saül



### Quels sont les enjeux actuels de développement sur Saül ?

Plusieurs secteurs sont à développer. Je pense à l'agriculture, au tourisme, aux services à la personne. Nous avons une terre très riche : sur le littoral, il y a parfois des pénuries de citrons ; nous, nous en avons toute l'année ! Mais faute de moyens, les agriculteurs ne peuvent pas vendre leurs produits sur le littoral. Notre projet est de mettre en place une coopérative afin de favoriser l'exportation de marchandises et pouvoir disposer de machines collectives. Concernant le tourisme, on aimerait pouvoir rendre accessibles certains sites remarquables qui ne sont pas, pour le moment, exploités. Enfin, dans le secteur des services à la personne, il y a beaucoup de choses à faire. Mais on aimerait pouvoir créer une maison de repos pour les personnes âgées, à l'instar de ce qui existait à Montsinéry il y a quelques années. Mais la commune n'a pas beaucoup de moyens ; il faut savoir que nous ne percevons que 1000 euros par an d'impôts locaux par exemple.

### Quel bilan reprenez-vous de l'action du Parc amazonien ces trois dernières années ?

De manière générale, nous avons de bonnes relations de travail avec le Parc amazonien. Il y a beaucoup de points positifs : la lutte contre l'orpaillage illégal, l'organisation des manifestations comme le trail, les animations périscolaires, la protection de l'environnement, le programme Amazonie pour tous. Le point négatif concerne la construction du carbet communal, prévue dans l'ancienne convention, qui n'a pas été réalisée. On aimerait aussi que le programme LEADER vienne plus souvent dans la commune pour accompagner les porteurs de projets dans leur recherche de financements. Et même si ce n'est pas toujours du ressort au PAG, nous ne sommes pas toujours informés quand des chercheurs viennent dans la commune... on aimerait être avisés.

### Comment s'est déroulée la conception de la nouvelle convention ?

Plusieurs réunions ont été organisées avec les habitants. Ils ont pu dire ce qu'ils attendaient. Des réunions avec l'équipe municipale ont également permis de dresser un bilan des actions menées jusque-là. Les projets de la nouvelle convention semblent adaptés aux besoins. J'espère notamment que la réhabilitation de la maison Agasso pourra aboutir.

# Maripa-Soula, Papaïchton, Camopi

## UN TRAVAIL DE PROXIMITÉ

Les programmes d'actions prévus dans les conventions d'application de la charte signées avec Maripa-Soula, Papaïchton et Camopi se poursuivent. Des comités de pilotage organisés avec les équipes municipales permettent de suivre l'avancement des projets.

### Maripa-Soula

Dans le cadre de la convention 2016-2018 à Maripa-Soula, plusieurs échanges ont lieu au niveau technique afin d'assurer la mise en œuvre coordonnée du programme de douze actions associé à cette convention. En effet, le programme comporte des projets importants sur de nombreuses thématiques : développement de l'offre touristique avec le sentier des cascades de Gobaya-Soula, développement de l'agro-transformation, gestion et réduction des déchets, marché artisanal du Maroni et mise en place d'une filière d'artisanat, soutien aux associations...

Le programme d'actions sur Maripa-Soula est certainement le plus lourd et le plus ambitieux de ceux développés ces dernières années, les enjeux et

la taille de la commune entraînant un grand volet d'interventions : subventions, formations, accompagnements, structuration de filières, événements, infrastructures, plaidoyers... Mi-mai 2017, l'équipe Parc amazonien rencontre l'équipe municipale afin de réaliser un premier comité de pilotage, faire un état de l'avancement des projets et identifier les points de blocage et d'amélioration à apporter au partenariat. L'amélioration de la communication vers les élus et les habitants, la mise en place de différents plans directeurs (agricole, jeunesse) et la coordination avec élus et chefs coutumiers sont notamment évoquées.



Le maire de Maripa-Soula Serge Anelli, le président du Parc amazonien Claude Suzanon et le directeur Gilles Kleitz © JA

Le maire de Papaïchton Jules Deie, avec Claude Suzanon et Jean-Maurice Montoute, responsable de la communication au Parc amazonien © JG

### Camopi

À Camopi, la convention 2016-2019 est également en cours de mise en œuvre. Un premier comité de pilotage est réalisé le 23 novembre 2017 afin de faire état de l'avancement des différents projets aux élus référents. Ce passage en revue permet de partager à nouveau les avancées significatives des différentes actions, notamment en ce qui concerne l'accompagnement à l'arrivée de services et infrastructures, l'éducation à l'environnement, la mise en place d'équipements pour le manioc, la transmission des savoir-faire et les débouchés de l'artisanat, l'appui aux initiatives et services pour la jeunesse et la mise en place de formations.

À l'occasion de cette réunion, le Parc amazonien partage également avec les élus les éléments d'un projet de guide permettant de sensibiliser les visiteurs aux comportements

et attitudes respectueuses à adopter en pays amérindien (lire également en page 31), d'une carte du bourg qui sera prochainement affichée à Camopi, et enfin de discuter des points de vigilance à garder en tête en parallèle des opportunités de développement touristique à réaliser en 2018. Ces échanges constructifs permettent d'avancer sur l'épineuse question du tourisme, alors que le bourg est récemment sorti de la Zone d'accès réglementé (ZAR), que les attentes d'emploi et de développement économique sont fortes, mais que des problématiques de respect des communautés demeurent.



Le maire de Camopi Joseph Chanel avec Claude Suzanon © JMM



### Papaïchton

À Papaïchton, le programme d'actions 2016-2018 validé en novembre 2016 est mis œuvre, avec principalement la poursuite de l'interprétation du sentier La Source, l'accompagnement de l'association huile de maripa, la réalisation de la première maison dans le cadre du plan de rénovation du bâti traditionnel à Bonville et la valorisation/protection des Abattis Cottica. Cependant, trois projets faisant partie de la convention n'ont pu être réalisés pour le moment du fait de blocages ou contraintes dans leur mise en œuvre (implication des scolaires dans les programmes scientifiques, gestion des espaces forestiers, diagnostic et approche genre et développement). Un comité de pilotage prévu début 2018 devrait permettre de débloquer et réajuster le programme d'actions.

# Les projets issus de la charte

## DANS LES COMMUNES DU SUD

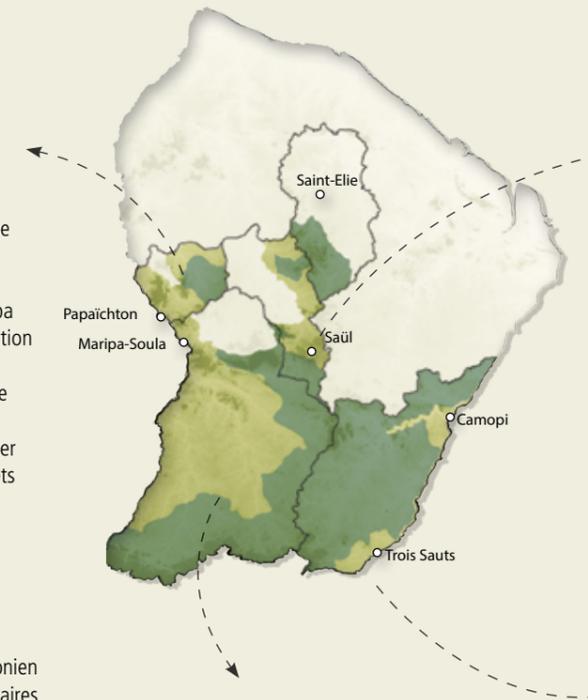
### PAPAÏCHTON

#### Actions prioritaires :

- Réhabilitation du patrimoine bâti de Loka et Bonville
- Création d'un atelier de production d'huile de maripa
- Sentier la Source et élaboration d'une proposition d'autres randonnées sur la commune
- Utiliser l'approche genre et développement comme levier du développement de projets économiques, artisanaux, sociaux et solidaire
- Gestion forestière et des espaces forestiers
- Implication des scolaires dans certains programmes scientifiques du Parc amazonien de Guyane et de ses partenaires
- Valorisation des Abattis Cottica et préfiguration de la démarche de labellisation

#### Actions à déclenchement ultérieur :

- Diagnostic et plan stratégique artisanal
- Sensibilisation, Réduction, Traitement et Valorisation des déchets
- Diagnostic et stratégie de développement et d'animation culturelle
- Papaïchton, Territoire à Energie POSitive (TEPOS)



### MARIPA-SOULA

- Carbet de transmission des savoir-faire artisanaux à Cayodé
- Développement de l'activité d'agro-transformation à travers une démarche collective
- Création et animation d'un marché municipal dans le bourg de Maripa-Soula
- Infrastructures bois, filière bois d'œuvre et gestion forestière durable
- Amélioration de la gestion des déchets prenant en compte les demandes locales et la construction d'une vision de long terme
- Accompagnement de l'arrivée du service public d'électricité dans les écarts du Haut-Maroni et soutien aux initiatives alternatives en zones non-desservies
- Rendez-vous éco-citoyens du Haut-Maroni
- Marché artisanal du Maroni
- Programme « Sud Guyane Entreprendre » : évolution du dispositif expérimental « Microprojets Sud Guyane » et préfiguration d'une Coopérative d'Activités et d'Emplois (CAE)
- Appui technique et financier aux associations du territoire communal
- Création du sentier des cascades de Gobaya Soula
- Mise en place d'une démarche jeunesse sur la commune.

### SAÛL

- Développement de l'attractivité et du tourisme
- Mise en place d'activités respectueuses de l'environnement dans le domaine agricole, des espaces verts et des déchets
- Aménagement d'un jardin communal
- Valorisation de la culture saüléenne et rénovation de la maison Agasso
- Animations socio-culturelles
- Education à l'environnement
- Réalisation d'un Atlas de la biodiversité communale.

#### et aussi...

- Mise en œuvre de projets et protocoles scientifiques
- Lutte contre l'orpaillage illégal
- Soutien aux porteurs de projets privés
- Accompagnement de la définition du plan de gestion forestier.

### CAMOPI

- Soutien à la filière artisanat et à la transmission des savoir-faire artisanaux
- Création d'activités et d'espaces pour la jeunesse
- Appui à la formation professionnelle des jeunes
- Appui à l'agro-transformation du manioc
- Accompagnement de l'arrivée des infrastructures et services sur les territoires (dont des passerelles à Trois-Sauts)
- Développement de l'écotourisme et du tourisme dans le respect des habitants
- Education à l'environnement et au développement durable des scolaires
- Appui aux rencontres, échanges et animations culturelles, notamment entre les Wayäpi de Guyane et du Brésil
- Sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (langues, chants et danses).



# 10 ans en faveur du développement durable

**L**es dix ans du Parc amazonien sont l'occasion de dresser le bilan des projets mis en œuvre dans l'optique de favoriser le développement durable, local et adapté des communes du sud de la Guyane. Des avancées notables ont été atteintes grâce à de nécessaires adaptations visant à améliorer le cadre de vie : installations électriques intérieures, mise en œuvre de systèmes de transit et de stockage des déchets simplifiés tout en étant sécurisés...

**10 ans**, c'est aussi des projets en faveur du renforcement de compétences adaptées au sud de la Guyane : ténacité et régularité dans l'appui au secteur agricole, approche filière et formation dans le secteur du bois, partenariat avec la Compagnie des guides de Guyane pour la formation au guidage, passage de Microprojets à Sud Guyane Entreprendre pour la mise en réseau et l'accompagnement des porteurs de projets. Le processus du Contrat d'études prospectives pour l'emploi, réalisé en 2017 dans le Sud avec la DIECCTE et la CTG, vise à la mise en cohérence interne et externe de cette démarche.

**10 ans**, c'est l'expérience de l'accompagnement des acteurs dans des actions pérennes de planification du développement : appui auprès de l'association d'agro-transformation Oli Taanga et de la commune de Maripa-Soula avec la perspective du Groupement d'intérêt économique et environnemental (GIEE), encadrement des associations du handicap, concertations avec les acteurs du territoire pour les plans de gestion forestiers.

De l'approche projet à la planification, le Parc amazonien fait évoluer progressivement son action pour apporter des solutions adaptées contribuant au développement local par des actions opérationnelles.

# Accompagner et structurer LES FILIÈRES LOCALES

La structuration des filières locales (forêt/bois, agriculture) est une nécessité pour développer l'emploi, mais aussi pour répondre aux besoins de la population. L'enjeu est de pouvoir approvisionner le marché local tout en favorisant des démarches collectives, équitables et respectueuses de l'environnement.

## FILIÈRE FORÊT / BOIS

### Des ouvrages bois conçus par et pour les habitants de Trois Sauts

Deux actions de formation dans le domaine de la construction bois avaient été mises en place pour les habitants de Trois Sauts les années précédentes : 15 jeunes de 18 à 25 ans avaient suivi une formation multi technique intégrant un module principal en charpente au RSMA (Régiment du service militaire adapté) à Saint-Jean du Maroni et huit habitants avaient bénéficié d'une initiation aux techniques de construction de petits ouvrages bois sous forme de formation-action mise en œuvre par le CFPPA (Centre de formation professionnelle et de promotion agricole) de Matiti dans leur village.

Dans la continuité de ces deux actions, la commune de Camopi a souhaité

# 18

## habitants de Trois Sauts embauchés

valoriser et renforcer les compétences acquises par ces habitants en portant des chantiers de perfectionnement pour la réalisation de plusieurs ouvrages en bois à Trois Sauts. Ces chantiers ont été conduits en partenariat avec le Parc amazonien et le CFPPA. Dix-huit habitants ont ainsi été embauchés par la commune pendant une durée de six mois (en emplois aidés, avec l'appui de la DIECCTE et de Pôle emploi). Encadrés par des formateurs du CFPPA à certaines périodes et en autonomie sur d'autres, ils ont contribué à l'amélioration du cadre de vie de leurs villages en réalisant deux passerelles, deux ponts, un carbet collectif et un ponton.



Un carbet collectif ainsi que deux passerelles, un ponton et deux ponts ont été construits © Rémi Michel

Avec ce type de chantier, les ouvriers ont appris les techniques de construction avec des outils (matériel électroportatif et outils manuels) et des matériaux (ex : bois scié en forêt non raboté) correspondant aux moyens disponibles sur place. L'objectif est que les apprenants puissent ensuite remobiliser ces compétences pour travailler dans leur village (emploi salarié, activité entrepreneuriale ou activités domestiques) ou à l'extérieur. Les chantiers ont été conçus afin de respecter le rythme de vie des habitants, en proposant des contrats de travail à temps partiel (trois jours par semaine), afin de leur laisser du temps pour les activités domestiques (abattis, chasse, pêche...).

La mise en œuvre de ces chantiers de perfectionnement permet aussi au Parc amazonien et à ses partenaires d'obtenir un premier retour d'expérience contribuant à la préfiguration d'un dispositif de chantier-école plus pérenne à Trois Sauts et Camopi (sous forme d'ACI - atelier et chantier d'insertion - ou autre), envisagé à partir de 2018. En partenariat avec la sous-préfecture des communes de l'intérieur, la mairie de Camopi, la DIECCTE, la cellule mieux-être des populations de l'intérieur, la CTG, le CFPPA et le dispositif Gaïa, le Parc amazonien contribue au montage de ce projet ambitieux pour la période 2018-2020.



### À Camopi, premières réflexions autour de l'exploitation de bois d'œuvre

Les forêts de Camopi exploitées pour la production de bois d'œuvre sont situées en Zone de droit d'usage collectif (ZDUC). Pour leurs besoins domestiques personnels, les habitants connaissent les zones de prélèvement et ont leurs propres règles d'accès à la ressource. En complément de ces besoins domestiques, plusieurs projets (notamment de la mairie) nécessiteront un approvisionnement en bois dans les mois à venir.

Ils pourraient contribuer au développement d'une micro-filière de bois de construction locale. Le préalable était néanmoins de s'assurer de la disponibilité de la ressource en bois pour ces besoins collectifs. Le Parc amazonien a travaillé à la construction d'une méthodologie pour évaluer le potentiel de production de bois d'œuvre. Elle a été conçue en quatre phases :

- Entretiens auprès des habitants pour les informer de la démarche et appréhender les règles locales d'accès à la ressource bois ;
- Cartographie participative dans plusieurs villages pour pré-identifier avec les habitants les zones de production de bois d'œuvre ;



- Prospections sur le terrain pour confirmer le potentiel de production et estimer les volumes disponibles ;
- Restitutions dans les villages.

Les résultats devront être complétés par une concertation entre usagers pour s'accorder sur les zones dédiées à ce type de prélèvements. Ce travail a été mené par quatre habitants de Camopi, embauchés par le Parc amazonien pour leurs compétences en reconnaissance des essences et/ou leur capacité à consigner des données et utiliser

certains outils (GPS, ordinateur). Formés et encadrés par le chargé de projet forêt-bois du Parc amazonien, ils ont constitué une équipe pour mener ce travail qui fait appel à des compétences en animation/médiation, en conduite d'entretiens, en botanique, en layonnage et en cartographie notamment. Pour le parc national, au-delà des résultats préliminaires de ce travail, l'enjeu porte également sur la valorisation et le renforcement des compétences locales.

Cartographie participative avec les habitants de Camopi pour identifier les zones potentielles de production de bois d'œuvre © RM

### L'élaboration du plan de gestion forestier se poursuit à Maripa-Soula

Les échanges entre la mairie, l'ONF et le Parc amazonien se sont poursuivis en 2017 au sujet de la mise en place du plan de gestion forestier. L'élaboration de l'aménagement, et en particulier du périmètre de la forêt aménagée, a été finalisée. Concernant le périmètre, au vu de l'évolution rapide des projets à Maripa-Soula, l'ONF a poursuivi la concertation initiée localement par des échanges avec des techniciens et ingénieurs de différentes institutions concernées par l'aménagement du territoire (mairie, DAAF, DEAL, Parc amazonien). En considérant les informations recueillies auprès des usagers et de la mairie, complétées par des données et analyses des institutions, le périmètre a été revu à certains

endroits pour laisser plus de place au développement des activités, agricoles notamment. Dans d'autres secteurs, le périmètre a été maintenu pour assurer la protection de la forêt dans des zones à fort potentiel de production de bois d'œuvre ou présentant un potentiel touristique. Le Parc amazonien continue d'apporter un appui technique et participe activement à la concertation avec les acteurs locaux et régionaux. L'objectif pour 2018 est de valider ce périmètre. Un travail devra ensuite être mené par l'ONF, avec la contribution du Parc amazonien, pour que ce plan de gestion puisse être validé et reconnu au niveau national comme cadre de gestion durable de la forêt aménagée.

## ○ FILIÈRE AGRICOLE

### Une animatrice pour accompagner le développement de l'agro-transformation à Maripa-Soula

En 2017, le Parc amazonien a recruté une animatrice de la filière agro-alimentaire grâce au soutien financier du FNADT (Fonds national d'aménagement et de développement du territoire). Stécyna Kiki, basée à Maripa-Soula, est en contact permanent avec les agro-transformateurs et les accompagne dans la structuration de leurs activités et l'atteinte de leurs objectifs. Ce travail est réalisé en lien étroit avec l'association Oli Taanga, le Centre de formation professionnelle et de promotion agricole (CFPPA) et la mairie.

Depuis juin, plusieurs activités ont été réalisées, principalement auprès de la jeune association Oli Taanga. Une première phase d'immersion a permis de mieux comprendre les réalités et problématiques du terrain, les différents besoins des agro-transformateurs, ainsi que de découvrir les produits transformés et les processus de fabrication. Une dizaine de réunions ont été réalisées spécifiquement avec les agro-transformateurs afin d'améliorer le travail collectif. Ces derniers ont pu transformer très régulièrement leurs produits, au-delà des sessions de formation-action, dans la cuisine mise à disposition par le collège Gran Man Difou. Cet « atelier provisoire » permet aux participants de se familiariser avec les règles d'hygiène, les machines et les recettes. Cette étape préfigure le fonctionnement du futur atelier à usage collectif. C'est un support important pour le renforcement de leurs compétences et la mutualisation des moyens.

L'animatrice a également, avec les autres partenaires du projet tels que le CFPPA, accompagné le groupe sur le volet commercialisation, en participant notamment à deux événements : la Fête de la gastronomie à Maripa-Soula et le Salon régional de l'Agriculture à Mattiti. L'association Oli Taanga a également organisé



une animation pour célébrer la récolte de manioc de la parcelle collective. À ces occasions, plusieurs supports de communication ont été réalisés afin de mieux faire connaître le travail de cette association (affiches décrivant les étapes de transformation, cartes recettes et présentation des produits, banderoles). Avec le soutien de l'animatrice, le groupe a beaucoup travaillé sur son approche collective, la communication, le rapport aux clients et l'innovation avec la création de nouvelles recettes.

Oli Taanga exporte aujourd'hui des produits dans deux points de vente du littoral. Grâce à sa visibilité croissante sur le marché et au succès rencontré lors de sa participation au Salon régional de l'Agriculture, l'association a été repérée afin de fournir des produits pour le Salon international de l'Agriculture qui se tiendra à Paris en février 2018.

En parallèle du volet animation coordonné par le Parc amazonien, la commune de Maripa-Soula a formalisé son engagement financier et politique en informant le service instructeur des fonds européens à la DAAF qu'un dossier serait déposé afin de financer l'atelier de transformation végétale à usage collectif. L'année 2018 doit permettre de pérenniser le travail engagé en continuant à donner confiance au groupe et en accompagnant ses activités et fonctionnement. Le développement de la commercialisation des produits agro-transformés dans les épiceries de Maripa-Soula représente également un élément central de la filière. Pour mener à bien ce travail, le parc national s'intègre dans le réseau de partenaires guyanais (Pôle agro-alimentaire de l'Ouest guyanais, Chambre d'agriculture).

L'animatrice de la filière agro-alimentaire a notamment accompagné les agricultrices de Maripa-Soula au Salon régional de l'agriculture, à Mattiti © Sarah Ayangma

### Le schéma directeur de développement agricole de Maripa-Soula lauréat de l'appel à projet « Sites pilotes pour la conquête de la biodiversité »



Le schéma directeur permettra de développer l'activité agricole à Maripa-Soula © SC

Suite à la volonté de la commune de se doter d'un outil de planification de développement de l'activité agricole, la collectivité a pu réaliser un diagnostic de l'activité agricole dans le bourg de Maripa-Soula, prenant en compte toutes les typologies d'agriculture présentes sur le territoire. Puis, via une mission technique (début 2017), un plan d'action a été finalisé, intégrant une série de mesures sur cinq ans : c'est le schéma directeur. Ce plan d'action était par ailleurs associé à un budget prévisionnel conséquent qu'il a fallu défendre auprès des différents acteurs locaux et nationaux. L'année 2017 a été largement consacrée à la recherche de financements par la mairie et le Parc amazonien, auprès des services de la DAAF, de la CTG, mais également du CNES. Par ailleurs, la commune a eu

l'opportunité de répondre à l'appel à projets « Sites pilotes pour la conquête de la biodiversité », porté par l'ADEME et l'AFB. Lauréate, elle a obtenu un important financement, principalement dédié à la mise en œuvre du pôle pilote agro-écologique et forestier de Maripa-Soula, pièce principale du plan d'action. Lors du dernier conseil d'administration du Parc amazonien qui s'est tenu à Maripa-Soula en novembre 2017, la commune a tenu à souligner la forte cohérence et complémentarité des projets actuellement en cours en matière de développement et de promotion agricole & agro-alimentaire (création d'un marché communal de plein vent, aménagement d'un atelier d'agro-transformation, création d'un pôle agricole et d'un Groupement d'intérêt économique et environnemental - GIEE).

## DES SEMAINES AGRICOLES À CAMOPI

Les « Semaines agricoles » mises en place cette année à Camopi avec le CFPPA s'adressent à deux types de public. Elles visent en premier lieu à proposer aux collégiens de la filière agricole/horticole (4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> SEGPA) une mise en situation pratique de travaux agricoles. Elles s'adressent également aux habitants souhaitant partager leurs savoirs et/ou développer des compétences nouvelles dans le domaine de l'abattis, du maraîchage ou des arbres fruitiers.

### À Camopi, le projet de création de grageries collectives démarre en concertation avec les habitants

La convention d'application de la charte à Camopi prévoit la mise en place d'une démarche collective de transformation et conditionnement du manioc. Dans ce cadre, des ateliers participatifs ont été menés en juillet au bourg et en août à Trois Sauts pour aborder en trois temps ces sujets avec les habitants :

- Histoire et analyse du retour d'expérience du carbet-gragerie implanté précédemment, identification des freins/blocages précédents;
- Attentes vis-à-vis des nouveaux outils, volonté d'implication des habitants dans les différentes étapes du projet;
- Choix de lieu d'implantation du site.

A noter que le Parc amazonien a obtenu, via un appel à projets, le financement d'un poste d'animation de la filière, en soutien au chargé de développement, pour 2018-2020.

### Evaluation du projet « Création d'un atelier d'huile de maripa » à Papaïchton

Le projet de la convention « Création d'un atelier d'huile de maripa » a fait l'objet d'une évaluation en interne. Il en est ressorti un certain nombre de recommandations, que devra mettre en œuvre l'association, avec l'appui de ses partenaires, dans le but d'améliorer son fonctionnement et la dynamique de ses activités. Ses efforts doivent se concentrer sur certains volets liés à son activité, comme par exemple la réalisation d'une étude sur la ressource en maripa, ou la mise en place d'actions de médiation en faveur des habitants.



Les agricultrices utilisent régulièrement la cuisine mise à disposition par le collège Gran Man Difou pour transformer leurs produits ou dans le cadre de formation-action © Stécyna Kiki



## GOBAYA SOULA

Une nouvelle passerelle

Les agents de la délégation territoriale du Maroni ont installé cette année une passerelle de franchissement d'une crique sur le sentier de Gobaya Soula, à Maripa-Soula, afin de sécuriser l'itinéraire qui est déjà mis en exploitation par les opérateurs associatifs et touristiques. Le sentier a fait l'objet d'études interprétatives et l'Office de tourisme de Maripa-Soula y disposera prochainement des panneaux d'information retraçant l'histoire du site et des communautés le fréquentant. Un ponton, financé dans le cadre du Contrat de plan État-Région, sera installé en début d'année 2018 à l'entrée du sentier. Il permettra aux piroguiers de débarquer leurs passagers en toute sécurité et aux kayakistes d'accoster et stocker leurs embarcations.



## AMÉLIORATION DE L'OFFRE ÉCO-TOURISTIQUE

### Mission de reconnaissance des Abattis Cottica

Situés à une heure de pirogue en aval de Papaïchton, les Abattis Cottica, classés d'intérêt patrimonial par arrêté ministériel du 15 décembre 2011, constituent un site emblématique pour la communauté aluku. Sur une quinzaine de kilomètres, le fleuve serpente en de multiples méandres, entrecoupés d'îlots boisés et de barrières rocheuses formant des sauts. Ces paysages grandioses, uniques en Guyane, abritent une biodiversité exceptionnelle. Les Abattis Cottica représentent également un haut-lieu historique et culturel pour les Aluku. Sur l'îlot de Gaan Chton, situé entre les rives française et surinamaïse du fleuve, plusieurs carbets construits par la mairie de Papaïchton accueillent les habitants du fleuve, tout comme les visiteurs, qui apprécient y passer le week-end.

Dans le cadre de la convention d'application de la charte, un projet prévoit la valorisation touristique de ce site. Une mission de reconnaissance rassemblant des représentants de la commune de Papaïchton, la DEAL, la DAC et le Parc amazonien a été menée en août. Elle visait à identifier les potentiels patrimoniaux à valoriser, mais aussi à partager les avis et les points de vigilance concernant le projet d'aménagement à vocation touristique. Plusieurs préconisations ont ainsi été rédigées pour la mise en tourisme de ce site. Ce projet fera également l'objet d'une concertation territoriale avec les acteurs de la filière et la population afin de se prémunir d'éventuels conflits d'usages et d'intérêts, et de satisfaire au mieux les professionnels, habitants-usagers et futurs touristes.

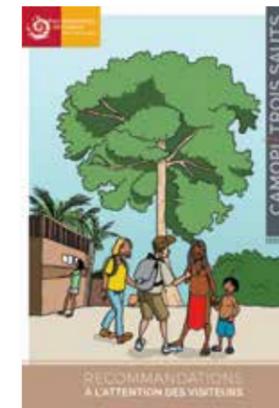


**L'application Rando Amazonie**, conçue par le Parc amazonien, est en cours de développement. Elle permet d'accéder à une multitude d'informations précieuses pour préparer ses balades et randonnées dans les communes du sud de la Guyane. Le contenu rédactionnel et iconographique sera enrichi en 2018.

## Quel tourisme en pays teko et wayâpi ?

Depuis la levée de la Zone d'accès réglementé (ZAR) à Camopi en 2012, un flux limité de touristes se rend chaque année dans la commune. Mais suite aux comportements irrespectueux de la part de certains visiteurs, les avis des habitants concernant l'ouverture du village au tourisme divergent et sont devenus très hétérogènes. Pour prévenir ces attitudes inappropriées, les équipes du Parc amazonien ont rédigé un « Guide de recommandations à l'attention des visiteurs », en concertation avec les acteurs concernés, les habitants, les autorités coutumières et certains élus. Ce livret d'une dizaine de pages vise à apporter aux visiteurs des clés de compréhension du contexte de la commune et délivre des conseils pour adopter un comportement responsable. Ce document pourrait être adapté aux autres bassins de vie présentant les mêmes problématiques (Haut-Maroni, Saül...). En parallèle, les agents du Parc amazonien co-construisent avec les équipes municipales de Camopi un plan de développement touristique afin d'identifier les potentiels naturels à valoriser (sites d'intérêt remarquable), ainsi que les patrimoines culturels immatériels, dans l'optique d'asseoir le socle d'activités de base et de loisirs pour les Camopiens et les visiteurs. Plusieurs jeunes de la commune souhaitent d'ailleurs se former aux métiers du guidage afin de proposer de nouveaux produits et ainsi participer à la structuration de l'offre éco-touristique.

Des actions de sensibilisation au handicap ont été menées dans les écoles © LM



### Participation au Salon Handica de Lyon

Le Parc amazonien a participé au salon Handica en juin 2017, aux côtés des autres parcs nationaux afin de promouvoir les produits adaptés aux personnes en situation de handicap. Du matériel adapté aux spécificités du terrain amazonien a également pu être identifié.

## Amazonie pour tous s'invite à Papaïchton



L'équipe d'Amazonie pour tous à Papaïchton © Loïc Massué

L'opération Amazonie pour tous a démarré à Saül en 2013. S'en sont suivies de nombreuses phases tests *in situ* avec des personnes en situation de handicap accompagnées d'experts et partenaires (Yvoir, les PEP Guyane, l'Apadag, le Serac...). Plusieurs rapports diagnostiques ont été produits afin de remédier aux maillons faibles de la chaîne d'accessibilité pour tous. En 2018, plusieurs investissements sont programmés en termes d'aménagements et d'achat de matériels adaptés pour la destination Saül.

Aujourd'hui, le Parc amazonien affiche la volonté de développer ce programme dans les autres communes du sud de la Guyane. C'est dans cette dynamique que des agents du parc national, accompagnés de professionnels et usagers des associations PEP et Apadag, ainsi que de quatre stagiaires (dont trois étudiantes de l'université de Guyane) se sont rendus dans la commune de Papaïchton du 22 au 26 mai. Leur mission a débuté par une enquête participative avec pour

objectif de déterminer l'approche du handicap dans la culture aluku. Près de 70 personnes ont été interrogées individuellement, y compris des personnes en situation de handicap. Ces données ont permis d'identifier les différentes situations vécues par les habitants, les contraintes, les difficultés qui peuvent être rencontrées. En parallèle, des actions de sensibilisation aux différents types de handicaps (initiation à la langue des signes française, mise en situation de non-voyant, atelier sur l'art tembé sensitif, parcours ludiques) ont été proposées aux élèves de l'école primaire et au collège. Ces sessions de sensibilisation ont également eu lieu sur la place du village ainsi qu'à Loka, et ont été très appréciées par les plus jeunes. Dans le même temps, des ergothérapeutes et des cadres de l'association PEP Guyane ont diagnostiqué l'accessibilité des espaces de loisirs, notamment du sentier La Source, qui fait actuellement l'objet d'aménagements interprétatifs basés sur l'éveil des cinq sens.

# Participer à l'amélioration DU CADRE DE VIE



En coopération avec les communes et les communautés de communes, le Parc amazonien contribue à la mise en place des équipements et des services de base dans les communes du sud de la Guyane.

## Des infrastructures de proximité pour collecter les déchets à Taluen

Dans la continuité de l'action initiée en 2016, la commune de Maripa-Soula, le Régiment de Service Militaire Adapté (RSMA) et le Parc amazonien ont poursuivi la mise en place de points propreté dans les villages de Taluen. Quatre

nouvelles structures ont été installées par les jeunes intégrés au contingent du RSMA (filiale charpente/construction bois). Cette action sera finalisée en début d'année 2018. La démarche pilote sera évaluée afin de vérifier si une généralisation dans les autres villages est possible à moyen terme.

Avec l'appui des partenaires impliqués, la Communauté de communes de l'Ouest guyanais a par ailleurs poursuivi les études préalables à la mise en place d'un système de gestion permanent des déchets. Un centre de tri et de valorisation des déchets est à l'étude.

## « Opérations villages propres » dans les villages isolés

À l'initiative de l'association Koepe Wakon de Trois Sauts, une opération de nettoyage de l'ensemble des villages de la localité a été organisée



Collecte des encombrants sur le Haut-Maroni © DR

en juillet 2017. La Communauté de communes de l'Est guyanais, la commune de Camopi, la préfecture de Guyane et le Parc amazonien ont apporté leur soutien humain et logistique pour accompagner cette démarche citoyenne qui a mobilisé une grande partie de la population. La démarche de collecte des encombrants sur le Haut-Maroni a également été reconduite cette année avec la participation active de la commune de Maripa-Soula, de l'association Yépé et du Parc amazonien.

## GESTION DES DÉCHETS EN SITE ISOLÉ Vers une adaptation de la réglementation

À l'initiative de l'ADEME et de la DEAL, un retour d'expérience des modes de gestion existants a été lancé en 2017. Le Parc amazonien a assuré un appui technique et logistique à cette démarche lors de différentes missions à Trois Sauts. À partir de ce retour d'expérience, les principales propositions d'adaptation réglementaire identifiées seront débattues en 2018 avec le ministère de la Transition écologique et solidaire afin de mettre en place des solutions adaptées au contexte des villages les plus isolés du sud de la Guyane, dans l'esprit de la réglementation, le respect de l'environnement et à un coût acceptable pour la collectivité.



Mayouri déchets à Trois Sauts © CeRMEPI

## La médiation sociale en économie familiale a débuté

Le partenariat entre le Parc amazonien et La Poste pour l'accompagnement des publics précaires a été initié en 2016. La première action conjointe est un travail qui porte sur l'économie familiale et l'accompagnement des familles dans la gestion de leur budget. Sous l'égide d'Ancreage Guyane, les associations DAAC Guyane et Kwala Faya ont commencé le déploiement d'actions de médiation sociale. Les résultats de cette phase pilote seront restitués en 2018, dans

la perspective de mettre en place un dispositif permanent de médiation sociale sur le sujet de l'économie familiale pour les habitants.

## Électrification de Trois Sauts

Avec le soutien du Parc amazonien, l'association Kwala Faya porte le programme Mapock 2, visant à l'électrification des villages isolés, notamment de Trois Sauts. Le Parc amazonien poursuit son



Kwala Faya intervenant à Trois Sauts © Kwala Faya

implication aux côtés de la commune de Camopi et d'EDF Guyane pour renforcer la capacité d'action et les moyens financiers de l'association, afin de permettre au plus grand nombre d'habitants de bénéficier de ce service à moyen terme.

# Assises des Outre-mer UNE CONTRIBUTION ACTIVE



Souhaitées par le président de la République Emmanuel Macron, les Assises de l'Outre-mer sont lancées début octobre par le gouvernement. Elles consistent à faire remonter des propositions concrètes et les aspirations prioritaires de chaque territoire d'Outre-mer, dont la Guyane. Le Parc amazonien apporte son expertise et son expérience du terrain lors de plusieurs ateliers de travail thématiques.

En phase préliminaire des Assises des Outre-mer initiées par la préfecture, le Parc amazonien de Guyane a identifié onze projets qui pouvaient être soumis, en raison de leur caractère innovant ou de l'urgence à la levée d'obstacles freinant leur mise en œuvre. Ce point de départ a permis à l'Établissement de participer aux différents groupes de travail avec les acteurs socioprofessionnels. Cette démarche lui a par ailleurs permis de faire le point sur les projets et de renforcer son réseau sur les thématiques suivantes :

- Mobiliser l'investissement public, au

service d'un projet de développement équilibré

- Faire des Outre-mer des références en matière de lutte contre le changement climatique et de préservation de la biodiversité
- Garantir à tous les ultramarins le droit fondamental à la sécurité
- Donner à l'État et aux collectivités les moyens d'engager une véritable politique d'influence.

À la demande du Parc amazonien, un comité tourisme a été créé, pour lequel une animation conjointe Comité du Tourisme de Guyane - Parc amazonien de Guyane a été mise en place.

Le Parc a présenté ou accompagné la présentation de plusieurs projets tels que :

- Le programme de formation qualifiante du guidage en milieu amazonien avec la compagnie des guides de Guyane
- Le programme d'accessibilité « Amazonie pour tous » à Saül
- La mise en place d'une structure écotouristique sur la crique Mémora
- La gestion des déchets en sites isolés
- Le suivi météorologique du grand Sud guyanais
- La généralisation de l'électrification participative en photovoltaïque de Trois Sauts, par et pour les habitants, avec l'association Kwala Faya
- La mise en place d'une plate-forme d'appui aux collectivités locales pour une offre en ingénierie territoriale pluridisciplinaire
- La création d'une unité spécialisée orpillage intégrant des jeunes guyanais.

Les projets présentés ont été soumis au niveau national fin 2017. Un retour est prévu début 2018 pour une consultation publique avant la publication d'un livre bleu recensant les besoins prioritaires de la Guyane.

Annick Girardin, ministre des Outre-mer, lors du lancement des Assises, début octobre à Paris © Ministère des Outre-mer



# Soutien au développement ÉCONOMIQUE LOCAL

De par ses missions d'accompagnement d'un développement économique adapté sur les territoires, le Parc amazonien a poursuivi en 2017 une démarche d'ancrage local des compétences recherchées dans le sud de la Guyane.

## Contrat d'études prospectives pour l'emploi à Maripa-Soula et Papaïchton

Le programme d'investissement qui va être mis en œuvre dans les cinq ans à venir à Maripa-Soula et Papaïchton peut constituer un moteur décisif et exceptionnel du développement local dans des communes où l'emploi se fait rare, notamment pour la jeunesse. En parallèle de l'importante croissance démographique, l'augmentation de la population liée au développement des activités privées et publiques va constituer un deuxième moteur économique local, avec l'accroissement de l'habitat, des services et de la consommation. L'opportunité d'intégrer de nombreux jeunes et de professionnaliser des micro-entrepreneurs est réelle.

Le Parc amazonien, qui intervient depuis plusieurs années dans le développement de l'activité et de l'emploi dans le sud de la Guyane, a souhaité pouvoir inscrire son action dans une logique globale, intégrée aux dispositifs d'accompagnement existants et adaptée aux besoins révélés par ces nouveaux marchés.

Un « Contrat-cadre relatif aux engagements des partenaires en faveur du développement des filières par l'activité et l'emploi pour un développement durable du Haut-Maroni » a été signé en octobre 2016 à Maripa-Soula par la ministre du Travail Myriam El Khomri, la Collectivité territoriale de Guyane, les deux communes, l'organisme paritaire Opcalia et le Parc amazonien. Ce contrat d'études prospectives (CEP), lancé en janvier 2017 avec un prestataire de services, a permis d'identifier les masses d'emplois potentiels par secteur d'activité et de proposer un plan d'Action pour le développement de l'emploi et



des compétences (ADEC). Celui-ci a été exposé en fin d'année 2017 au Comité régional pour l'emploi, la formation et l'orientation professionnelles (CREFOP).

Selon les scénarios envisagés par le CEP, la potentialité de création d'emplois pérennes dans tous les secteurs de l'économie locale (y compris le secteur public) est comprise entre **245 et 690 emplois** d'ici 2020. Le potentiel d'embauche de main-d'œuvre locale peu qualifiée est compris entre **55 et 195 emplois**. Le secteur de la construction peut générer, selon les scénarios, entre **20 et 90 emplois pérennes** dans les entreprises locales, et entre **300 à 600 emplois temporaires** au plus haut de la mise en œuvre des chantiers. Parmi eux, entre **105 et 220 emplois de premier niveau de qualification** pourraient être pourvus via des dispositifs d'insertion locale.

Le plan ADEC proposé se décline en trois axes :

- Insertion et formation notamment des jeunes, accompagnement de parcours ;
- Accompagnement des filières et des entreprises pour l'acquisition de compétences métiers ;
- Gouvernance et animation des actions pour le développement de l'emploi.

En complément du plan, une mobilisation complémentaire est nécessaire pour accompagner l'entrepreneuriat et la mutualisation des énergies.

De nombreux chantiers vont être mis en œuvre à Maripa-Soula ces prochaines années. Des centaines d'emplois, pérennes ou temporaires, seront créés.  
© Fanny Rives

245 à 690 emplois sur le Haut-Maroni d'ici 2020

# Leader, UNE GOUVERNANCE LOCALE POUR LE SUD



Depuis 2017, le Parc amazonien de Guyane assure le portage du Groupe d'action locale (GAL) Sud Guyane, dans le cadre du programme européen LEADER (Lien entre des actions de développement de l'économie rurale) 2014-2020.

## La gouvernance Leader, c'est... Le Groupe d'Action locale Sud Guyane



L'année 2017 marque le lancement du programme LEADER 2014-2020 sur les communes de Saül, de Papaïchton et de Maripa-Soula, avec la signature, le 20 juin, d'une convention entre la Collectivité territoriale de Guyane, autorité de gestion des fonds européens, l'Agence de services et de paiements, organisme payeur, et le GAL Sud Guyane, porté juridiquement par le Parc amazonien. Véritable gouvernance locale du programme LEADER, le GAL Sud Guyane se compose d'un ensemble d'acteurs publics et privés chargé de mettre en œuvre la stratégie de développement local définie en 2016. Ses instances se sont mises en place cette année :

**Le comité de programmation**, appelé à sélectionner les projets, s'est réuni le 11 juillet à Maripa-Soula pour valider ses outils (règlement intérieur, grilles de sélection...);

**La cellule d'animation**, composée d'une coordinatrice basée à Maripa-Soula, s'est consacrée au conventionnement, puis à la mobilisation du comité et à l'accompagnement des premiers porteurs;

**Un réseau d'experts et de**

**partenaires** a été établi après une réunion d'information LEADER le 27 juin au siège du Parc amazonien, pour apporter avis consultatifs et/ou servir de relais d'information. Ainsi constitué, le GAL Sud Guyane assurera à partir de 2018 la sélection des premiers projets LEADER.

## De Microprojets à Sud Guyane Entreprendre

« Microprojets » a été initié avec la programmation LEADER 2013 dans le but d'apporter des solutions aux petits porteurs de projets qui n'étaient pas à même de pouvoir solliciter les dispositifs traditionnels pour démarrer leur activité (absence de statut, faible capacité de trésorerie ou de volume d'affaires). Le Parc amazonien, porteur d'un projet global d'accompagnement, s'est porté garant pour leur montée en compétence. Un apport de matériels a en outre pu être délivré afin de les aider au démarrage de leur activité.

Deux actions étaient proposées :

- Un suivi personnalisé et de proximité du porteur de projets.

- Des formations ciblées, permettant au porteur de projets d'acquérir des compétences professionnelles nécessaires à la réalisation de son activité et/ou d'être aux normes vis-à-vis de la réglementation. Sud Guyane Entreprendre (LEADER 2014-2020) va succéder à Microprojets (LEADER 2009-2014) afin de faciliter la mise en réseau des porteurs de projets, des acteurs de l'insertion de la formation et du marché.

Ce programme devrait en outre permettre de consolider les compétences de gestion, de satisfaire les exigences réglementaires et d'offrir des solutions statutaires individuelles et collectives permettant d'exercer en toute légalité.



## BILAN DE MICROPROJETS (LEADER 2009-2014)

- 200 personnes ont bénéficié de l'appui de Microprojets entre 2013 et 2017.
- Les femmes représentent 53 % des bénéficiaires, principalement dans les domaines de la restauration (81 %) et de l'agriculture (12 %).
- La tranche d'âge dominante est celle des 36-45 ans (41 %), suivie des 46-55 ans (24 %).
- Le principal secteur représenté est celui de la restauration (42 %).



# *Favoriser* le lien social



# 4

**D**ans le cadre de ses différentes missions, le Parc amazonien, acteur de développement et de proximité sur les territoires, est amené à jouer un rôle important auprès des écoles et associations locales. Tour à tour animateur, formateur ou financeur, il accompagne ces structures essentielles dans le maillage des projets de territoire. Il leur permet ainsi de monter en compétences dans le but de contribuer à l'amélioration du cadre de vie, mais aussi d'assurer un développement durable des communes et de renforcer les liens sociaux.

Pour cela, le Parc amazonien agit dans le domaine de l'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD), soutient les initiatives et politiques pour la jeunesse et contribue au renforcement du tissu associatif local.

# Soutien aux projets COLLECTIFS



Le Parc amazonien propose aux associations et aux établissements scolaires un accompagnement de proximité afin de leur permettre de réaliser leurs projets dans le domaine de la culture, de l'éducation à la nature, de la jeunesse ou de l'animation.

La construction du lien social et de la proximité se joue beaucoup, sur des territoires aussi isolés que les communes de l'intérieur, sur la base d'un tissu associatif et de porteurs de petits projets dynamiques. Cependant, nombreuses sont les structures qui peinent à bien concevoir et mettre en œuvre des projets ainsi qu'à satisfaire aux exigences de formalisation portées par les différents financeurs. Pour répondre à cette problématique, le Parc amazonien assure depuis plusieurs années un accompagnement de proximité sur le montage de projets ou de dossiers de subvention. Qu'il s'agisse de projets culturels, d'éducation à l'environnement, pour la jeunesse ou encore pour

l'animation locale, les agents de développement du parc national reçoivent régulièrement associations et écoles pour les accompagner dans le montage.

En 2017, trois formations ont également été organisées à destination des associations afin de leur permettre d'améliorer et faciliter les projets (deux à Maripa-Soula animées par le Cemea et le Graine et une à Saül menée par un agent du Parc amazonien).

Par ailleurs, plusieurs agents organisent ou assurent un soutien à des événements locaux permettant de faire vivre les patrimoines. En particulier, les fêtes de la gastronomie deviennent des manifestations incontournables sur les communes de Maripa-Soula, Papaïchton et Saül, tandis que les journées de l'abattis constituent à Camopi un rendez-vous prisé des habitants.

Enfin, depuis 2016, un appel à propositions permettant de financer des petits projets locaux a été lancé. En 2017, deux sessions de financement ont été organisées (en février et septembre). Quarante-six dossiers ont été reçus, traités selon une grille de notation transparente et évalués par une commission intégrant des partenaires régionaux. Au final, 26 projets ont été retenus, pour un total de près de 50000 euros de subventions.

Séance d'éducation à l'environnement et au développement durable en classe (Trois Sauts)... © GC

... et à l'extérieur (Loka) © GC



Expériences scientifiques lors de la Fête de la science, à Maripa-Soula © Gaëlle Cornaton



# Contribution À LA POLITIQUE JEUNESSE



Dans un territoire où la jeunesse représente plus de la moitié de la population et dans un contexte de forte croissance démographique, l'offre de perspectives aux jeunes de l'intérieur représente un enjeu majeur.



À la recherche des petites bêtes © GC

Les jeunes forment les forces vives du développement économique, social et culturel dans le futur ; accompagner cette tranche d'âge est stratégique pour le développement des territoires et l'efficacité de la mise en œuvre des politiques publiques. La mise en place de démarches en faveur de la jeunesse fait d'ailleurs partie des actions prioritaires retenues par les communes de Maripa-Soula et Camopi dans le cadre des conventions d'application de la charte du Parc amazonien. Après un premier diagnostic sur le sujet en 2016, l'année 2017 a permis de définir la stratégie du Parc amazonien concernant la politique jeunesse. L'élaboration de ce positionnement s'est nourrie des études existantes (notamment réalisées par le Centre de ressources politique de la ville de Guyane) et d'échanges avec les partenaires ainsi qu'avec les acteurs de terrain

impliqués sur ces questions. Ces réflexions ont permis d'identifier trois volets principaux d'intervention :  
- Proposer des activités aux jeunes hors temps scolaire ;  
- Permettre aux jeunes de se former et améliorer leur employabilité ;  
- Prévenir les risques auxquels les jeunes de l'intérieur sont susceptibles d'être confrontés.  
Sur ces trois volets, certaines actions peuvent être conduites directement par l'Établissement. D'autres relèvent principalement d'autres acteurs mais le Parc amazonien peut, dans certains cas, contribuer aux projets ou faciliter l'intervention sur le terrain. À titre d'exemple, une convention de partenariat a été signée le 1<sup>er</sup> septembre 2017 avec l'Association guyanaise apprentis d'Auteuil et partenaires pour l'éducation (Agapé). Le Parc amazonien apporte ainsi son soutien au dispositif « Prémices » (Programme de réussite éducative

des mineurs issus des communes éloignées scolarisés). Ce projet vise à répondre à la problématique de la poursuite de la scolarité des jeunes de Maripa-Soula, Papaïchton et Camopi après le collège (ouverture des internats du littoral le week-end et pendant les petites vacances ; amélioration de la communication entre les familles hébergeantes, les enfants et les parents). Le Parc amazonien apporte également un soutien financier aux associations qui contribuent à proposer des activités aux jeunes des communes de l'intérieur. De nombreux projets mis en œuvre ou accompagnés par l'Établissement en matière de formation et d'emploi (par exemple le programme de réalisation d'équipements publics en bois à Trois Sauts, porté par la commune de Camopi) ciblent particulièrement les jeunes du sud de la Guyane.

# Soutien AUX ASSOCIATIONS & ÉCOLES

## CULTURE / JEUNESSE

CULTURE / JEUNESSE

**CREAAM (Camopi)**  
Initiation au djokan

**Yapukuliwa (Camopi)**  
Initiation aux danses traditionnelles wayāpi

**Compagnie Cirk'Anard (Haut-Maroni)**  
Ateliers et spectacles de cirque

**Wayapuku Wana Kom (Camopi)**  
Expression par la musique et la création

**Yépé (Antecume Pata)**  
- Ateliers de transmission des savoirs et savoir-faire wayana-apalaï  
- Journées européennes du patrimoine

**Wayapuku Wana Kom (Camopi)**  
Atelier de création musicale

**Collège Gran Man Difou (Maripa-Soula)**  
Encourager les relations bienveillantes pour prévenir les violences sexuelles au collège

**Latitude Cirque (Haut-Maroni et Haut-Oyapock)**  
Cirq'Amazonia

**Wan Ton Melody (Papaïchton)**  
Ateliers de transmission d'art tembé, d'écriture et résidence de création

**Kamopi Wann (Camopi)**  
- Projet Pageai  
- Séjour d'échanges interculturels à Gravelines

**Ecole Gran Man Tolinga (Papaïchton)**  
Ludothèque

**Kawina (Papaïchton)**  
Rénovation de la maison traditionnelle de Kawina

**Kamikatop (Taluen)**  
- Projet artistique à l'école de Taluen  
- Artisanat traditionnel wayana

**New Loukou (Papaïchton)**  
Initiation et éducation aux arts bushinenge

**La Tête dans les images (Haut-Oyapock et Haut-Maroni)**  
Exposition itinérante « D'une rive à l'autre » et co-édition de l'ouvrage éponyme

**Fleuve d'hier et d'aujourd'hui (Papaïchton)**  
Film participatif Glintin Daitin



## ÉDUCATION À LA NATURE

ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

**Apadag (Saül)**  
A la découverte des richesses de Saül

**Fleuve d'hier et d'aujourd'hui (Papaïchton)**  
Histoire de Lony le petit Boni

**Ecole Charles-Cazal (Papaïchton)**  
Mix'Arts

**Kwata (Camopi)**  
Découvrons la faune sauvage

**Ecole de Loka-Boniville (Papaïchton)**  
De Loka à Awala-Yalimapo  
Classe de découverte

**Ecole primaire du bourg (Camopi)**  
- Jardin pirogue  
- Echanges sur la biodiversité Camopi-Cacao  
- Rallye lecture

**Panga (Saül)**  
- Atelier découverte d'une autre culture  
- Parcours d'éducation artistique et culturelle



## PROMESSES DU TERRITOIRE

PROMESSES DU TERRITOIRE

**Aloïké Solidaire (Haut-Maroni)**  
Création d'un centre à usages multiples

**Collège Paul-Suitman (Camopi)**  
Stage d'immersion professionnelle

**Agapé (tout le territoire)**  
Programme de réussite éducative pour les mineurs issus des communes éloignées scolarisés (Prémices)



## DÉVELOPPEMENT DURABLE

DÉVELOPPEMENT DURABLE

**Aprosep (Camopi)**  
Préfiguration d'une structure de production de bois

**GRAINE Guyane (Tout le territoire)**  
Conception d'un kit pédagogique sur l'énergie

**Kwala Faya (Haut-Oyapock)**  
Formation à l'habilitation électrique

**Yépé (Antecume-Pata)**  
Opération Villages propres

**Compagnie des guides de Guyane (Tout le territoire)**  
Formation en milieu amazonien

**Gepog (Haut-Maroni)**  
Programme de conservation des hérons agami



## ÉVÈNEMENTS

ÉVÈNEMENTS

**Afiikan Lutu (Maripa-Soula)**  
Festi Maroni et Marché artisanal du Maroni

**Oli Taanga (Maripa-Soula)**  
Fête de la gastronomie

**Réveil de la jeunesse (Maripa-Soula)**  
Fête communale  
Fête de la gastronomie

**Mi Sa Libi (Maripa-Soula)**  
Festi Maroni et Marché artisanal du Maroni

**Wan Ton Melody (Papaïchton)**  
Animations culturelles pour les 10 ans du PAG

**Association des producteurs d'huile de maripa (Papaïchton)**  
Ateliers de la Fête de la gastronomie

**Kamopi Wann (Camopi)**  
Activités canoë kayak pour les 10 ans du PAG

**Bibliothèque Samuel « Bill » Mausel (Maripa-Soula)**  
Mapa Buku Festi

**Mouvman kitirèl Kanouyé (Maripa-Soula)**  
Festi Maroni et Marché artisanal du Maroni

**Kawina (Papaïchton)**  
Animations sportives pour les 10 ans du PAG

**Yapukuliwa (Camopi)**  
Activités artisanales pour les 10 ans du PAG

**Kepetomatek (Taluen)**  
Activités sportives pour les 10 ans du PAG



# Education à l'environnement ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE



L'éducation à l'environnement est un cœur de métier pour les parcs nationaux. Ce volet vise à favoriser une prise de conscience des citoyens pour un plus grand respect et une meilleure prise en compte de l'environnement, du local au global. Depuis trois ans, les équipes du Parc amazonien se sont attachées à mettre en oeuvre une stratégie d'éducation à l'environnement définie collectivement. Cette année marque donc l'aboutissement de cette stratégie.

## Programmes pédagogiques

Trois programmes pédagogiques ont été menés cette année sur les différentes délégations du Parc amazonien en direction des scolaires. Il s'est aussi traduit par l'organisation d'événements : Nuit de la chouette (visite nocturne d'un sentier, animée par l'association Jungle By Night), contes à l'occasion de la Fête de la nature et du festival Mapa Buku Festi en mai, participation aux festivités organisées pour les dix ans du Parc amazonien à Maripa-Soula (juin), Papaïchton (novembre) et Taluen (décembre), le montage d'un événement important pour les scolaires à l'occasion de la Fête de la science, en partenariat avec le rectorat, les établissements scolaires locaux ainsi que le Labex-Ceba (CNRS) en septembre, et enfin une semaine de réduction des déchets en novembre, ciblant notamment la question du compostage.

Le programme de Saül s'est

concentré principalement sur la douzaine d'enfants inscrits au périscolaire et s'est attaché, au cours d'une dizaine de séances, à leur permettre de mieux comprendre l'écologie, la plantation et l'utilisation des palmiers, mais aussi globalement d'être plus conscients et sensibles à la biodiversité et à la nature environnante. Les nouvelles séances pour l'année scolaire 2017/2018 se sont concentrées sur la diversité et les usages des agrumes. À l'occasion de la Fête de la nature et des Dix ans du Parc à Saül (octobre), des sorties naturalistes ont également été proposées aux visiteurs et habitants, ainsi qu'une découverte du patrimoine culturel local.

Enfin, le programme de l'Oyapock s'est attaché à réaliser des animations au sein des écoles primaires de Camopi bourg et de Trois Sauts sur des thématiques multiples : faune, flore, déchets, eau, bien-être, artisanat. Les équipes locales ont également accompagné des associations régionales partenaires (Kwata, Sepanguy) à venir intervenir dans les établissements. Des opérations de sensibilisation ont par ailleurs été réalisées à destination des habitants, à l'occasion de la Semaine européenne de réduction des déchets (novembre) et lors de la Journée de

l'abattis à Camopi et Trois Sauts. Plus généralement, les manifestations organisées pour les dix ans du Parc amazonien ainsi que la participation de l'Établissement à différents événements auront permis de sensibiliser le grand public et les habitants sur ses actions et missions, notamment par la réalisation de sorties naturalistes accompagnées par les agents et des partenaires.

## Formations, accompagnement et supports pédagogiques

L'année 2017 a également été l'occasion de mettre en place pour la première fois des formations sur les territoires, afin de faciliter la réalisation de projets d'éducation à l'environnement dans les classes et le périscolaire. Trois formations ont été organisées : deux de trois demi-journées pour les enseignants de Camopi (12 participants, dont 2 intervenants en langue maternelle) et de Maripa-Soula (10 participants), validées par le rectorat, financées par le Parc amazonien et co-organisées avec le Graine (association tête de réseau de l'éducation à l'environnement), ainsi qu'une à destination des associations (huit participants) sur trois demi-journées



La Fête de la science, à Maripa-Soula, a rassemblé plus de 400 élèves du Haut-Maroni autour d'expériences en tous genres !  
© Gaëlle Cornaton

## 15 500€ de subventions accordés aux six projets d'EEDD présentés dans le cadre de l'appel à propositions lancé par le Parc amazonien

également. Par ailleurs, le Graine et l'École supérieure du professorat de Guyane ont intégré, avec l'appui du Parc amazonien, le premier module de formation en Éducation à l'environnement. Il sera dispensé aux futurs enseignants en 2018. Le Parc amazonien a aussi accompagné, sur Camopi, trois structures porteuses de projet (école, association) dans leur montage de projet pédagogique, en apportant une expertise métier lors de leur conception.

Enfin, concernant les supports pédagogiques, les équipes ont finalisé la mise en place de six boîtes à outils matériel et des supports, notamment produits par nos partenaires (fresques Sepanguy, matériel d'observation entomologique, *Contes de Peter Pian* édités par Une Saison en Guyane...). Une boîte à jeux, baptisée **Léli-Katop** (littéralement, « la chose pour » [wayana] « apprendre » [aluku tongo]) a également été créée par les équipes

du Parc amazonien. Elle contient quatre jeux inédits pour la Guyane (lire en page 14). La Léli-Katop a été testée avec succès en 2017 et sera diffusée dans les antennes du Parc amazonien en 2018 afin d'être utilisée par les éducateurs et éducatrices à l'environnement.

Parallèlement, un classeur d'animations ainsi qu'un livret pédagogique ont été initiés en 2017. Ils devraient faciliter la réalisation de projets pédagogiques par les enseignants. Ces deux éléments seront finalisés en 2018.

## Partenariats

Tout au long de l'année 2017, plusieurs échanges avec le Graine ont permis d'avancer sur différentes thématiques : formation, projets d'éco-écoles, outils pédagogiques. Plusieurs agents du Parc amazonien ont ainsi participé aux Rencontres régionales de l'éducation à l'environnement

## FÊTE DE LA SCIENCE À MARIPA-SOULA

Toute la semaine de la Fête de la Science, des animations tout public et scolaires ont été organisées par le Parc amazonien et le rectorat sur le Haut-Maroni, avec des interventions de scientifiques, des expériences, des découvertes. De la connaissance de la biodiversité à la cuisine moléculaire, il y en avait pour tous les goûts. Le point d'orgue de cette grande manifestation s'est déroulé vendredi

13 octobre, quand plus de 400 élèves de Maripa-Soula bourg, Taluen, Antecume Pata et Elahé se sont rassemblés au village des sciences, sur la place des fêtes de Maripa-Soula. Echanges, expériences scientifiques, rencontres... de nombreux stands ont retenu l'attention des enfants, et peut-être créé des vocations. Le soir, un musicien hors norme

a captivé le public avec ses instruments extraordinaires : escabeau-guitare électrique, didjeridoo-PVC, flûtes en tuyau de plastique, avant le lâcher de lanternes sur le dégrad. Samedi, la semaine s'est clôturée avec une projection d'un film de science... fiction !



### Un parcours unique en préparation à Papaïchton

La phase d'interprétation du sentier La Source, à Papaïchton, s'est poursuivie en 2017. Des élèves de 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> du collège Charles-Tafanier ont réalisé plusieurs sorties sur le sentier avec des agents du Parc amazonien afin de concevoir un parcours thématique autour des cinq sens, de la culture et de l'histoire aluku.

organisée à Régina en novembre. Ce partenariat constructif s'inscrit dans une convention-cadre triennale s'appliquant sous forme de plans d'action entendus entre les deux structures.

Il en va de même avec le rectorat de l'académie de Guyane (convention-cadre 2015-2018), avec qui plusieurs échanges ont permis d'avancer sur l'organisation de formations et les supports pédagogiques. C'est d'ailleurs dans ce cadre qu'un service éducatif (mise à disposition de temps d'une enseignante sur l'éducation

à l'environnement) a été mis en place depuis 2016 et permet la mise en synergie des efforts d'EEDD et d'éducation scientifique entre le Parc amazonien et les professeurs de Maripa-Soula.

### L'équipe EEDD

L'équipe EEDD du Parc amazonien rassemble un ensemble de profils très variés. Depuis 2016, des volontaires de service civique sont également intégrés à ces missions. La première génération 2016/2017 (six volontaires de septembre 2016 à avril 2017) a montré que ce dispositif portait ses

Des formations ont été menées avec le GRAINE afin de faciliter la réalisation de projets d'éducation à l'environnement dans les classes et le périscolaire  
© Gaëlle Cornaton



fruits, permettant au parc national de renforcer ses programmes d'éducation à l'environnement tout en apportant à ces jeunes issus des territoires une expérience professionnelle valorisante. La nouvelle génération de sept volontaires sur 2017/2018, formée en août 2017, se révèle également très prometteuse. Au total, ce sont ainsi onze personnes qui ont participé à temps partiel ou à temps plein à la mise en œuvre de la stratégie.



## « Impliquer les intervenants en langue maternelle et les parents d'élèves »

JEAN-LUC BAUZA, COORDINATEUR-ANIMATEUR DU PROGRAMME PÉDAGOGIQUE SOLOLIYA

### Quels sont les objectifs et réalisations du programme Sololiya, mené en 2016/2017 sur le Haut-Maroni et Haut-Oyapock ?

Notre équipe, composée d'un microbiologiste et d'un éducateur EEDD, a assuré quatre missions durant une semaine dans les écoles d'Elaté, Loka, Camopi et Trois Sauts. Le but était de sensibiliser les élèves, les enseignants, les ILM (intervenants en langue maternelle) et les familles à la préservation de l'eau et des milieux aquatiques ainsi qu'à la lutte contre les maladies vectorielles et entériques.

### Avez-vous adapté ou développé une nouvelle approche spécifique afin de mieux sensibiliser enfants et parents de ces territoires ?

Depuis 2015, nous avons fait évoluer

de manière dynamique notre approche participative et ludique en proposant des « ateliers microscopie » d'une part et des « séances d'information et de sensibilisation » d'autre part. Cette complémentarité entre nous et en partenariat tant avec les professeurs des écoles qu'avec les agents du Parc amazonien nous a permis de répondre au mieux aux attentes de chacun.

### Quels problèmes et enjeux majeurs identifiez-vous dans le domaine de l'eau pour les années à venir sur ces villages ?

Les activités humaines en général (augmentation de la consommation, transports...) et celles qui sont le plus polluantes en particulier (y compris celles qui ne dépendent pas des habitants tel que l'orpillage...) vont avoir un impact de plus en plus fort sur la qualité de l'eau.

### Quelles solutions ou priorités d'actions sont envisageables, notamment dans le domaine de l'EEDD ?

Les objectifs restent constants : permettre aux populations de prendre conscience des impacts de leurs activités sur la qualité de l'eau et d'adopter des comportements visant à réduire les impacts personnels et collectifs, mieux connaître les maladies hydriques et comment s'en protéger... Au-delà de proposer nos animations en classe, il faut continuer d'accompagner les professeurs pour leur permettre de mener leur propre projet de sensibilisation sur l'eau, les déchets et la santé mais aussi de valoriser l'action de ces élèves et enfin d'impliquer fortement les ILM ainsi que les parents des élèves.

# Participer à la professionnalisation DES JEUNES DE L'INTÉRIEUR

Pour la deuxième année consécutive, le Parc amazonien a accueilli et formé en 2017 sept volontaires de service civique (VSC) originaires des communes du sud de la Guyane. Ils ont principalement travaillé dans le domaine de l'éducation à l'environnement et au développement durable.



La promo 2017-2018 de VSC accueillie au PAG. Une 7<sup>e</sup> VSC a rejoint l'équipe en novembre © SB

Le service volontaire civil « service civique » est un dispositif qui permet à des associations ou administrations publiques d'accueillir des jeunes de 16 à 25 ans afin d'assurer des missions d'intérêt général. Le Parc amazonien a fait le choix d'accueillir des volontaires de service civique (VSC) originaires du sud de la Guyane en signant en 2016 un agrément triennal avec l'Agence du service civique.

Une première génération de VSC est ainsi venue de septembre 2016 à avril 2017, afin de mettre en œuvre principalement des actions en faveur de l'éducation à l'environnement, mais aussi sur d'autres thématiques : tourisme, artisanat, développement local. Le bilan tiré par cette première « promo » de VSC et le parc national en avril/mai 2017 est

très positif. Ce dispositif offre une expérience professionnelle riche aux jeunes, tandis que l'Établissement peut renforcer son équipe éducation à l'environnement et mettre en œuvre des activités et animations parfois directement dans la langue maternelle du public concerné.

En août 2017, six nouveaux VSC sont venus rejoindre les équipes pour neuf mois, et une septième personne a intégré l'équipe en novembre. Formés et sensibilisés aux techniques d'animation, aux métiers de l'environnement, aux politiques de développement durable et à des moyens d'améliorer leur accès à l'emploi, ils sont maintenant sur le terrain depuis septembre afin d'appuyer la mise en œuvre des programmes.

## STAGES

Le Parc amazonien accueille régulièrement des stagiaires dans ses délégations ou en appui aux chargés de mission au siège. Sur le Haut-Maroni, une dizaine de stagiaires du CAP Tourisme du collège Gran Man Difou ont ainsi réalisé des stages de trois semaines au Parc et ont contribué à l'organisation d'événements, aux réunions d'habitants et à de l'accueil-animation.

### Interview de Stéphane Akatia

Ancien VSC (septembre 2016 à avril 2017) au Parc amazonien, à Papaïchton



### Que retiens-tu de ton expérience comme VSC au Parc amazonien ?

J'ai apprécié tellement de choses... J'ai été amené à faire des interventions en lien avec la nature, comme des animations dans les écoles, des sorties en forêt. C'est ce qui m'a surtout plu : parler de faune et de flore. J'aime le fait de transmettre ces choses-là à différents publics.

### Que t'as apporté cette mission ?

Elle m'a enrichi. Entrer au Parc amazonien m'a permis de concrétiser ce que j'aimais déjà : être proche de la nature, de la faune, de la flore, de ce qui peuple l'Amazonie. J'avais déjà une sensibilité envers ces questions-là, les problèmes de pollution, de déchets... ces problématiques que l'on rencontre au quotidien. Lors des interventions en classe, on se rend compte que les enfants se montrent étonnamment plus réceptifs que les grands. Quand ils me recroisaient dans le village, ils me répétaient ce qu'on leur avait dit, ils l'avaient intégré.

### Tu es originaire de Papaïchton. Penses-tu que c'est un plus pour pouvoir s'adresser au jeune public ?

Je pense que oui. Les enfants me connaissent, je ne suis pas un inconnu. Les gens savent que j'ai toujours été proche de la nature.

### Après ton contrat au Parc amazonien, tu as trouvé un autre travail, comme secrétaire de l'école primaire. Penses-tu que ton expérience au Parc a été bénéfique dans ta recherche d'emploi ?

Oui, ça a joué. Mon expérience au parc s'est bien passée; elle a prouvé que j'étais investi dans ce que je faisais. J'espère que je pourrai de nouveau travailler au Parc amazonien. J'avais de très bonnes relations avec mes collègues, on peut dire qu'on travaillait en osmose, même si le mot est peut-être un peu fort. C'était une expérience très enrichissante.



# Reconnaissance des identités culturelles

Le capitaine Barbosa sous le carbet  
de transmission d'Antecume Pata  
© Jody Amiet

# 5

**L**es dix ans du Parc amazonien marquent une étape importante dans l'activité culturelle de l'Établissement, à la fois en termes de bilan que d'élaboration de nouvelles perspectives.

L'ensemble des actions menées s'intègrent dans les orientations structurantes de la charte du Parc dans le domaine de la préservation des patrimoines culturels matériels et immatériels, des initiatives de sensibilisation et de transmission des valeurs, savoirs et savoir-faire locaux entre générations, du partage de la richesse culturelle du territoire et de la promotion du dialogue interculturel.

Le Parc amazonien inscrit son intervention à travers des objectifs de sauvegarde et de transmission des patrimoines culturels immatériels, de restauration des patrimoines bâtis et de rencontres interculturelles.

Le premier constat est l'effort important du Parc amazonien en faveur des associations locales afin de soutenir financièrement et techniquement les initiatives culturelles, de l'évènement à l'action plus continue.

C'est également dans ce cadre que le parc national accompagne de nombreux projets permettant une véritable décentralisation de l'offre culturelle vers les communes du Sud, ou des déplacements d'acteurs culturels locaux vers le littoral, la France hexagonale ou les territoires limitrophes.

La culture au Parc amazonien, c'est ainsi dix ans d'actions au bénéfice des populations bien sûr, et au service des communes et des acteurs institutionnels.

Dix ans, c'est aussi l'expérience de l'accompagnement des acteurs locaux en mettant progressivement en place des dispositifs adaptés permettant de renforcer les capacités ou de pallier les difficultés rencontrées dans le montage des projets, la recherche et la mobilisation de financements, la gestion administrative et financière, etc.

Ce travail du parc national est mené en collaboration avec la Direction des Affaires culturelles de Guyane. Demain, cette dynamique se veut encore plus étroitement liée à un troisième acteur institutionnel qu'est la Collectivité territoriale de Guyane pour laquelle le Parc amazonien est déjà partenaire dans certaines actions.

# Favoriser la transmission DES SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE

Le Parc amazonien soutient les initiatives visant à créer des espaces de partage de connaissances entre les générations.

## DES ESPACES DÉDIÉS À LA TRANSMISSION EN PAYS WAYANA, WAYAPI ET TEKÓ

### A Antecume Pata, les ateliers de transmission prennent de l'ampleur

Le carbet de transmission d'Antecume Pata a été inauguré en 2015. Il abrite des ateliers de transmission de savoir-faire liés à l'artisanat, organisés par l'association Yépé (présidée par André Cognat), dans les domaines de la vannerie, du tissage et de la poterie. Grâce au financement du Parc amazonien et de la Direction des Affaires culturelles, quatre artisans wayana et apalaï, femmes et hommes, enseignent les techniques de fabrication traditionnelle des objets du quotidien aux enfants et aux jeunes et guident leurs premiers pas vers la réalisation de leur propre production. En 2017, plus de 200 heures d'ateliers se sont tenues à Antecume Pata. L'activité a touché une trentaine d'enfants, dont la moitié environ sont fidèles aux séances. Un atelier de vannerie, en particulier, accueille depuis la mise en place du projet de jeunes adultes qui, du tamis à la couleuvre, ont acquis auprès de Samany Moissini un véritable savoir-faire et sont à même de fabriquer des objets proposés à la vente. Ils ont été invités à présenter leurs réalisations

à l'occasion de la fête des dix ans du Parc amazonien à Taluen en décembre (lire également en page 16). Autre moment fort de l'année pour les ateliers de transmission : la journée « portes ouvertes » organisée en septembre dans le cadre des Journées européennes du patrimoine. Celle-ci visait également à relancer les ateliers à la rentrée scolaire. Cette journée a permis à 35 personnes de regarder travailler les artisans et pour certains de s'essayer à la vannerie et au tissage. Les ateliers se poursuivront en 2018 et des interventions d'artisans auprès des enfants de l'école pourraient avoir lieu.

### Un carbet de transmission inauguré à Cayodé

Conformément à la convention d'application de la charte à Maripa-Soula, un carbet de transmission des savoir-faire liés à l'artisanat a été construit à Cayodé, grâce à l'appui du Parc amazonien de Guyane, de la DAC, de la CTG et de l'Aprosep. Il est inauguré le 2 mars par les habitants et l'ensemble des partenaires mobilisés sur ce projet.

Ainsi, tout comme Antecume Pata, Cayodé dispose désormais d'un espace dédié à la transmission des savoirs et savoir-faire. Il accueillera des ateliers animés par les « sachants » du village afin de transmettre les techniques artisanales traditionnelles aux habitants, et notamment aux plus jeunes générations (par exemple dans les domaines de la vannerie, du tissage du coton ou de la poterie). Ce projet, porté par Yamo Kutaka avec l'appui de l'association « wayana-teko », répond à une demande qu'avait formulée la commission wayana-apalaï de redynamiser la transmission intergénérationnelle, lors d'une rencontre avec le Parc amazonien et la Direction des Affaires



culturelles en mai 2014. Les ateliers de transmission qui démarreront en 2018 seront dans un premier temps orientés vers les élèves de l'école. Ils viseront à enseigner la fabrication de tamis, d'éventails, de couleuvres et de bijoux en perles.

### Ateliers Ya+lé Yemoe'a à Trois Sauts

Des ateliers Ya+lé Yemoe'a se sont à nouveau réunis en début d'année 2017 à Trois-Sauts. Cinq classes de l'école primaire de Zidock ont eu l'opportunité de participer à ces séances de transmission animées par quatre porteurs de savoirs. Les

Les jeunes d'Antecume Pata présentent et vendent leurs vanneries lors des Dix ans du PAG à Taluen © Stéphanie Bouillaguet



Peignes wayana © SB



Ateliers de transmission Ya+lé Yemoe'a à Trois Sauts © Jérémie Mata

connues que par les anciens. Le roucou (*Bixa orellana*), appelé cœur de la femme, était quant à lui très utilisé par les femmes comme répulsif contre les insectes, crème de massage ou comme parfum. Il était aussi lié à la séduction à travers les massages. Plusieurs préparations à base de cette plante constituaient d'ailleurs des philtres d'amour très puissants. Les ateliers « Cœur de l'homme et Cœur de la femme », financés dans le cadre de l'appel à projet du Parc amazonien de Guyane s'adressent aux élèves et aux habitants de manière générale. Ils visent à leur permettre de redécouvrir les méthodes et étapes de fabrication traditionnelles du maïtakini et du roucou, leurs diverses utilisations ainsi que les savoirs écologiques liés à ces plantes. Les garçons des classes de SEGPA (sections d'enseignement général et professionnel adapté) du collège ont fabriqué des flèches tandis que les filles ont réalisé des peintures corporelles au roucou.

élèves ont ainsi pu observer les artisans tisser l'arouman ou le coton pour confectionner des objets du quotidien (panier, couleuvres, tamis, hamac). Le tressage de l'arouman étant traditionnellement une activité masculine, les jeunes hommes ont été invités à réaliser eux-mêmes les objets sous l'œil attentif des artisans. Le tissage du coton étant une activité féminine, les jeunes filles ont pu tisser à leur tour le coton, certaines avec une parfaite dextérité ! Ces ateliers ont été très appréciés par les élèves, les artisans et les professeurs, qui ont émis le souhait de les voir se reconduire.

### Projet « Cœur de l'homme, cœur de la femme » à Camopi

Chez les Teko, le maïtakini est appelé cœur de l'homme. Cette colle réalisée à base de résine de l'arbre maïtakini (*Moronobea coccinea*, manil-montagne) et du bois vache (*Bagassa guianensis*) était très utilisée par les hommes pour la confection des arcs, des flèches, des harpons, etc. D'un point de vue spirituel, le maïtakini est le cœur de l'homme : c'est ce qui lui permet de bien vivre. Aujourd'hui, la fabrication et l'utilisation du maïtakini (mani en wayapi) ne sont plus



Le carbet de transmission de Cayodé, inauguré début mars © Olivier Simon

# Connaissance et sauvegarde DES PATRIMOINES CULTURELS

## CONNAÎTRE ET PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ AGRICOLE ET LES PRATIQUES CULTURELLES ASSOCIÉES

Basé sur une approche participative, le projet « Agrobiodiversité dans le sud de la Guyane » vise à faire l'état de la biodiversité cultivée actuelle et de sa dynamique.



Animation sur les différentes variétés de manioc cultivées dans l'abattis lors des manifestations organisées à Camopi pour les dix ans du Parc amazonien  
© Jean-Maurice Montoute

Dans le sud de la Guyane, les systèmes de production agricole sont fondés sur l'utilisation d'une grande diversité d'espèces végétales. Les agriculteurs, qu'ils exercent dans le domaine vivrier ou professionnel, témoignent d'un fort intérêt pour le matériel végétal qu'ils manipulent ; de nombreux échanges de boutures, de graines ont lieu au sein de la famille ou dans le cadre d'un cercle plus large.

De nombreuses espèces cultivées dans l'abattis démontrent une grande diversité variétale : le manioc particulièrement, mais aussi la banane, la patate douce, l'igname, le cramanioc, la dachine, la canne à sucre, le coton, le maïs, le piment, l'ananas ou encore la calebasse.

Aujourd'hui, alors que l'environnement socio-économique des territoires concernés par le Parc amazonien évolue rapidement (sédentarisation des populations, croissance démographique, transferts sociaux, transmission intergénérationnelle des savoirs et savoir-faire par l'oralité menacée, etc.), il est à craindre, à l'instar des systèmes de production agricole au Brésil, que la diversité végétale plantée dans les abattis diminue de manière importante.

Prenant en compte les précédents travaux de recherche sur la biodiversité cultivée menés sur le territoire et les inventaires participatifs réalisés avec les populations locales, ce projet permettra de :

– Acquérir de la connaissance sur l'état de

l'agrobiodiversité et son évolution ;

– Obtenir des informations relatives aux modes de gestion locale de l'agrobiodiversité - et de leur évolution - de même que des menaces et des enjeux de gestion tels que perçus par les populations ;

– Renseigner le sujet en vue de rédiger en interne un plan d'action stratégique visant à accompagner les projets d'acteurs locaux sur la valorisation agricole, la valorisation du patrimoine culturel associé, etc., et à établir les modalités de continuité du travail sur la thématique « agrobiodiversité » avec d'autres partenaires scientifiques ou institutionnels. Une première restitution aux habitants a été effectuée le 9 décembre à l'occasion de la Journée de l'abattis à Camopi. Des jeux sur la thématique de l'abattis ont été animés auprès des enfants et un projet de catalogue des variétés de manioc cultivées sur le Moyen et le Haut-Oyapock a été présenté aux adultes.



## 1224 HA CULTIVÉS DANS LE SUD

Le Parc amazonien a développé « AgriPAG », un outil cartographique permettant de suivre la dynamique agraire et évaluer la durabilité des pratiques dans le sud de la Guyane. Cette donnée, disponible annuellement entre 2006 et 2016, est produite par photo-interprétation manuelle, à partir des images satellites Sentinel-2. En complément, des validations sur le terrain permettent de vérifier la qualité des données numérisées.

Sur l'ensemble du territoire concerné par le Parc amazonien, les surfaces agricoles représentent 1224 ha (soit 0,0036% de la surface du PAG). Elles sont stables par rapport à l'année 2015, mais en augmentation de 38 % par rapport à 2006. L'abattis est le mode de culture dominant.

Cependant, des variations existent : dans les zones de vie bushinengé, les abattis sont plutôt de grande taille (environ 0,8 ha). Même si l'agriculture fixe et les pâturages restent peu présents, ils tendent à prendre une part de plus en plus importante dans le paysage agricole avec une augmentation de 103 % entre 2006 et 2016 autour de Maripa-Soula. À Saül, le système agraire est presque exclusivement basé sur l'agriculture fixe et le pâturage. Dans les zones de vie amérindiennes, les abattis sont de plus petite taille (0,5 hectares). Ils se situent autour des zones habitées et en bordure des cours d'eau. L'agriculture fixe et les pâturages sont inexistantes dans ces zones de vie.

## À PAPAÏCHTON, UNE PREMIÈRE MAISON TRADITIONNELLE RÉHABILITÉE

Le premier chantier du projet de réhabilitation du patrimoine bâti de Papaïchton a été conduit cette année. La maison Awinsai, à Boniville, a été reconstruite.

Cette première maison, sur une liste de six pour la première phase du projet, s'était écroulée il y a plusieurs années. Elle a été reconstruite par trois ouvriers municipaux sous la supervision de Joseph Ateni, encadrant missionné par l'ONF et porteur de savoir-faire aluku. Sur la base d'anciennes photos et des plans établis par l'architecte, la maison a été reconstruite selon la même architecture, mais en utilisant des matériaux nouveaux : bois de bardage pour les murs, vis, dalle en béton à la place de la terre battue. Les techniques d'assemblage et le principe d'utilisation de bois ronds pour certaines pièces de la charpente ont été conservés. Les ouvriers municipaux ont apprécié de s'impliquer sur

ce projet et d'apprendre à la fois des techniques de construction traditionnelles et l'utilisation d'outils électroportatifs de menuiserie. Cette reconstruction de l'ancienne maison du Gran Man représente une charge symbolique forte pour la communauté aluku.

Par ailleurs, la réalisation de cette première maison permet à l'équipe projet (mairie, Parc amazonien et Direction des Affaires culturelles) d'avoir un retour d'expérience utile pour la réhabilitation des cinq autres maisons et de procéder à des ajustements sur le plan de l'organisation, des méthodes d'apprentissage et des choix patrimoniaux.



La maison Awinsai est la première des six habitations traditionnelles aluku qui seront réhabilitées © Stéphanie Bouillaguet



Deux porteurs de savoirs accompagnent l'équipe du Parc amazonien sur le Lawa afin de collecter les toponymes, notamment dans le secteur du village « L'Enfant perdu » (photo) © SB

## LA COLLECTE DE TOPONYMES SE POURSUIT SUR LE LAWÀ

Les noms de lieux sont des éléments culturels, historiques et géographiques essentiels sur un territoire. Après le Haut-Oyapock et le Haut-Maroni ces dernières années, le Parc amazonien a mené en 2017 deux missions de collecte de toponymes en pays aluku, entre Maripa-Soula et Grand Santi.

Monsieur Pinson, 75 ans, connaît parfaitement le fleuve, ses anciens villages désertés, ses abattis oubliés, ses sauts ou encore ses roches emblématiques. Tous sont désignés par un nom, un toponyme, que les habitants du fleuve se transmettent oralement. L'évocation de *Amboma Soula* (saut de l'Anaconda) ou de *Magna ini* (le coin des manguiers) montre par exemple comment les créatures mythiques de la forêt et l'environnement marquent la toponymie. Mais ce patrimoine culturel a tendance à se perdre, notamment chez les jeunes générations.

Afin de préserver et valoriser ces connaissances, le Parc amazonien met régulièrement en œuvre des missions de collecte toponymique, accompagné d'experts locaux. Bertrand Pinson est l'un d'eux. Au cours de deux missions organisées entre Maripa-Soula et Grand Santi en

mai et en septembre, cet habitant de Papaïchton fait découvrir aux agents du parc national une carte postale du fleuve des années 1950 et retrace son histoire. Chaque lieu fait l'objet d'un relevé GPS. « Nous disposions déjà de nombreuses données sur le Lawa, précise Pierre Joubert, responsable SIG au Parc amazonien. Ces missions nous permettent de les confirmer, parfois de les corriger, mais aussi de les compléter. »

La prochaine étape sera d'intégrer ces toponymes aux cartes du territoire. Celles-ci feront alors l'objet d'une dernière validation par les habitants avant d'être diffusées auprès des collectivités locales et des écoles dans l'optique de servir de supports à des séances consacrées au patrimoine culturel de la région. Dans l'Est guyanais, une brochure d'explication des toponymes sur le Moyen et le Haut-Oyapock avait été éditée en 2016 par le Parc amazonien.



Joueurs de clarinette tulle  
à Camopi  
© Jean-Maurice Montoute

## ÉTUDE SUR LES GRANDS CHANTS WAYĀPI ET LES PRATIQUES MUSICALES TEKO

Les études en ethnologie soutenues par le Parc amazonien participent de la reconnaissance et de la valorisation de la diversité culturelle des territoires, mais aussi de la transmission des savoirs et des savoir-faire, enjeu majeur retenu dans la charte.

La recherche-action de Jean-Michel Beaudet, professeur à l'université Paris-Nanterre et chercheur associé au laboratoire MINEA de l'université de Guyane, est menée à Trois Sauts depuis 2012. Initié à la demande des habitants, ce projet vise à favoriser la transmission active des répertoires chantés et instrumentaux wayāpi.

Les ateliers organisés chaque année dans les villages du Haut-Oyapock avec la participation des savants, des plus jeunes et d'agents du Parc amazonien ont permis la transcription et la traduction de trente grands chants, réunis dans un cahier distribué aux participants. Les enregistrements seront conservés au Centre de recherche en ethnomusicologie (CREM). Le travail se poursuivra en 2018-2020 pour aboutir à une publication, et sera l'occasion

de mettre en place des ateliers de musique instrumentale, associant la transmission des savoir-faire relatifs à la fabrication des tulle et celle des répertoires orchestraux.

### Recherche sur les pratiques musicales teko

Dans la lignée du programme sur les grands chants wayāpi, un projet de recherche sur les pratiques musicales des Teko de Guyane a été lancé en 2015. Basé plusieurs mois par an à Camopi, le doctorant du Centre de recherche en ethnomusicologie Florent Wattelier entreprend, en associant les connaisseurs et les habitants, d'enregistrer les grands chants, pièces musico-chorégraphiques interprétées lors de grandes danses de deux jours au son des clarinettes tulle. La transcription des chants et la mise à disposition des documents vidéos, sonores et écrits sont des moyens de conservation et de transmission.

D'autre part, une restitution à la communauté teko des archives de l'ethnologue Éric Navet enrichit le projet global de constitution d'un corpus numérisé des documents sonores disponibles concernant les populations amérindiennes de l'Oyapock.

Un autre projet de recherche pluriannuel, porté par le chercheur du CNRS Julien Meyer depuis 2012, s'applique à recueillir la parole sifflée wayāpi et teko à Camopi et à Trois Sauts. Ce savoir est un type de communication acoustique humaine utilisé en contexte cynégétique. Les sifflements servent à communiquer entre chasseurs ou à imiter les animaux. Les enregistrements sonores effectués sont archivés par le chercheur et le Parc amazonien et sont également confiés aux participants.

Grands chants dansés wayāpi,  
lors du 15<sup>e</sup> Festival de l'Imaginaire  
à Paris (2011) © François Guenet  
/ Maison Cultures du Monde



## RECUEIL DE CONSENTEMENT PRÉALABLE

Les membres du Conseil scientifique, lors d'une réunion plénière tenue en mai 2016, ont émis le souhait que toute étude ou enquête menée sur le territoire d'action du Parc amazonien touchant aux connaissances traditionnelles, en dehors du dispositif APA, quel que soit la personne ou l'organisme qui la réalise, fasse l'objet d'un recueil de consentement préalable en connaissance de cause (CPCC).

Ainsi, chaque étude (objectifs, méthodologie et livrables) est présentée aux habitants, collectivement ou individuellement, avant d'être lancée. C'est l'occasion pour ces derniers de demander les précisions qu'ils souhaitent et de décider s'ils veulent ou non participer aux études proposées et sous quelles conditions, notamment de diffusion.

Une fiche est établie par les chercheurs, suivant un modèle élaboré par le Parc amazonien, qui comprend les engagements et les principes d'utilisation et de diffusion des résultats. Signée par les chercheurs et les participants, cette fiche est conservée par les signataires et remise en copie au Parc amazonien de Guyane.



### Journées des peuples autochtones : des prises de position

La 7<sup>e</sup> édition des Journées des peuples autochtones a rassemblé des représentants des peuples amérindiens venus de toute la Guyane pour un défilé dans les rues de Cayenne mercredi 9 août, suivi d'une cérémonie chamanique et d'une soirée culturelle (chants et danses). Ces Journées, organisées par la Collectivité territoriale de Guyane, ont également vu les quinze chefs de villages amérindiens se réunir lors d'un conseil coutumier à Sainte-Rose de Lima (Matoury).

Le Parc amazonien tenait quant à lui un stand de présentation de ses missions et actions sur la place des Palmistes, où des dizaines d'artisans amérindiens présentaient et vendaient leurs produits au public (vanneries, bijoux, poterie...).

### Bushi Kondé Sama : la culture aluku à l'honneur

Le Parc amazonien est partenaire du Bushi Kondé Sama, organisé tous les deux ans par l'association Lavi Danbwa. Ce festival met en scène le patrimoine oral, matériel et immatériel des peuples bushinenge. Organisé le 7 octobre sur la place des Palmistes, le Bushi Kondé Sama a proposé des démonstrations de danses, de musique et de djokan, l'art martial guyanais. Quelques artisans et cuisiniers ont présenté au public leurs produits et leurs savoir-faire. La veille, l'anthropologue surinamais Salomon Emanuels, professeur à l'université Anton de Kom de Paramaribo, a animé une conférence à l'université de Guyane.

### Les kusiwa wayāpi s'exposent à Vitré

Le Centre français du Patrimoine culturel immatériel (CFPCI), situé à

# Encourager LES ÉCHANGES CULTURELS

Dans une optique de valorisation des identités culturelles et de transmission des savoirs et savoir-faire, le Parc amazonien de Guyane soutient les initiatives d'échanges intra et extra-communautaires.



Vitré en Bretagne, est une antenne de la Maison des Cultures du Monde (Paris) qui a notamment pour mission de valoriser le patrimoine culturel immatériel de France. De mai à octobre 2017, le CFPCI présentait une exposition intitulée « Expressions orales et graphiques des wayāpi d'Amazonie ». Les expressions orales et graphiques des Wayāpi ont été inscrites en 2008, pour le Brésil, sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Une délégation de représentants wayāpi de l'Oyapock a été invitée à présenter, en compagnie de mission à l'ethnologie de la DAC Guyane et du responsable de l'Observatoire Hommes-Milieus Oyapock, les motifs de l'art graphique, appelés kusiwa. Au cours d'une semaine très dense, ils ont réalisé au sein du CFPCI des

démonstrations de kusiwa auprès des visiteurs et en ont expliqué les motifs et la symbolique. Jérémie Mata, agent wayāpi du Parc amazonien, a accompagné la délégation pour assurer la médiation. Il a également réalisé une captation vidéo dans l'objectif de faire une restitution de cette exposition à Camopi.



Défilé des peuples amérindiens de Guyane, lors des Journées des peuples autochtones © Stéphanie Bouillaguet

Une délégation de représentants wayāpi de Camopi a participé à l'exposition du CFPCI, à Vitré © Jérémie Mata

# Soutenir une offre CULTURELLE DÉLOCALISÉE

Le Parc amazonien encourage les collectivités et les acteurs associatifs qui souhaitent intervenir dans les territoires du sud de la Guyane dans une dynamique d'échanges culturels.



## Soutien à l'exposition itinérante « D'une rive à l'autre »

Entre 2013 et 2017, le photographe Miquel Dewever-Plana réalise « D'une rive à l'autre » un projet artistique et documentaire qui questionne l'évolution de l'identité chez les Amérindiens de Guyane qui sont amenés à composer entre un monde autochtone fragilisé et un monde occidental de plus en plus présent. L'exposition photo itinérante née de ce travail est inaugurée le 18 novembre à Taluen, puis prend la route de Pidima, Antecume-Pata, Cayodé, Elahé et Maripa-Soula bourg, où elle est présentée du 11 au 22 décembre. Ce travail, porté par l'association La Tête dans les images et soutenu notamment par le Parc amazonien de Guyane, donne lieu à l'édition d'un livre éponyme, édité par Blume et Artem & Cetera. Mille exemplaires de cet ouvrage seront distribués avec le concours du Parc amazonien aux familles participantes du Haut-Maroni et du Haut-Oyapock, ainsi que dans les écoles et bibliothèques de Guyane. L'exposition est en outre accompagnée d'actions de médiation et d'un livret pédagogique.

## Wayapuku Wan a Kom accompagnée pour tourner un clip

Début mai, avec le soutien du Parc amazonien de Guyane, l'association

Wayapuku Wan A Kom invite trois intervenants (une musicienne, un artiste-plasticien et un vidéaste) à Camopi pour animer des ateliers de création artistique visant à réaliser un clip vidéo. Durant une semaine, une vingtaine de jeunes de la commune participent à cette

action, qui débouche sur la réalisation du clip *A potali da potali*, disponible sur internet.

L'association Wayapuku Wan A Kom, porteuse de cette action, a pour objectif de promouvoir la production musicale à Camopi. Dans cette optique, les membres de l'association ont organisé un concours de rap en janvier 2017 et proposent des ateliers d'écriture deux fois par semaine. Le Parc amazonien a attribué une subvention à l'association afin de participer à l'achat d'équipement pour l'installation d'un studio fonctionnel au sein de la commune.

## Les enfants initiés aux disciplines du cirque

Dans le cadre de l'appel à projet du Parc amazonien, plusieurs associations du sud de la Guyane ou de l'extérieur ont vu leur projet financé. Parmi

ces dernières, deux associations de promotion des arts du cirque ont été soutenues pour animer des ateliers sur l'Oyapock et sur le Haut-Maroni. La première, Cirq'Amazonia, a organisé une tournée de deux semaines en novembre à Camopi alternant des ateliers de découverte des disciplines de cirque et des présentations de spectacle. Les artistes ont initié près de 250 enfants et adultes au jonglage, à l'acrobatie, au trapèze, au mât chinois, à la slackline ou encore au monocycle. La seconde, Cirk'Anard, a présenté à Maripa-Soula et à Taluen en décembre 2017 un spectacle de cirque et marionnettes. Les enfants ont été initiés au jonglage et à l'art de la marionnette.

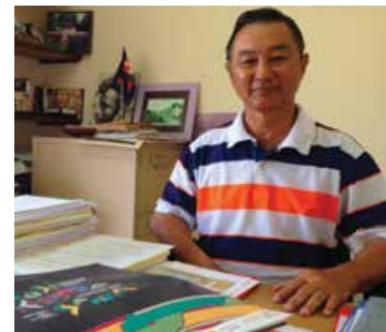
## Des contes sur la nature au Mapa Buku Festi

Ateliers d'écriture, initiations aux arts visuels et à la culture traditionnelle, rencontres avec des auteurs, mais aussi spectacle, conférence-débat, concert... Le festival du livre de Maripa-Soula, organisé par la bibliothèque municipale Samuel Bill Mausel, a offert une programmation riche vendredi 19 et samedi 20 mai. Le Parc amazonien a apporté sa contribution en proposant un atelier de contes sur les « supers pouvoirs de la nature », le thème de la Fête de la nature qui se tenait également cette semaine-là.



L'association Wayapuku Wan lors de la réalisation du clip *A potali da potali* © Germain Ebong

# Les musiques dansées aluku RECONNUES AU PATRIMOINE FRANÇAIS



## Comment en êtes-vous venu à fonder l'association Lavi Danbwa, qui cherche à valoriser la culture bushinenge, notamment les danses et musiques ?

C'est une longue histoire... Depuis mon plus jeune âge, j'ai eu des contacts avec la société busi kondé sama à Saint-Laurent du Maroni, en particulier avec la société aluku. Dans les années 1950, elle était installée à la Roche bleue. Des Busi kondé sama travaillaient chez mon grand-père, M. Long. On m'emmenait dans le village, j'ai vécu dans cette ambiance. J'ai entendu les premiers sons à l'âge de 5-6 ans. J'ai par la suite connu de grands moments de musique et de chants, notamment lors de remontées de rivières et de fleuve, dans la vallée du Maroni et sur le Lawa. J'ai été très marqué, émerveillé, par une grande cérémonie à l'occasion d'un brokodé (veillée mortuaire, ndr). J'étais accompagné de ma femme Annie Tingo, qui est aluku. Elle m'a expliqué en détail ces traditions musicales. Jusqu'à aujourd'hui, j'apprends encore.

## Lavi Danbwa cherche également à transmettre ces traditions aux jeunes générations...

Avec ma femme, nous avons créé à Cayenne, au sein de Lavi Danbwa, une section pour prodiguer des cours de danse et de musique aluku dans les écoles et lycées. Elles ont même fait l'objet de deux sessions au bac, dans l'option culture, au lycée Félix-Eboué de Cayenne ! L'association organise également tous les deux

Yvan Ho You Fat, président de l'association Lavi Danbwa, a fait inscrire « les traditions aluku de musiques dansées et de parler en musique » à l'inventaire du patrimoine culturel immatériel français. Rencontre.

ans le festival Busi Kondé Sama sur le littoral pour montrer ces traditions et proposer des stages de danse. Nous avons aussi réalisé un CD et un coffret pédagogique. Au fur et à mesure, on s'est dit qu'il fallait faire reconnaître ce patrimoine au niveau national. On voulait, à l'instar du gwoka de Guadeloupe, pouvoir inscrire ces traditions aluku au patrimoine culturel immatériel français.

## Des menaces pèsent-elles sur ces traditions ?

De nos jours, les chants, la musique et les danses aluku sont très vivaces. Cependant, l'exemple du village d'Apatou met en garde sur la fragilité d'une tradition qui peut perdre tout ou une partie de ses valeurs ancestrales face à une modernité envahissante : les aînés n'ayant pas eu le temps de transmettre leurs savoir-faire et leur savoir-être et les jeunes étant partis suivre des études, les personnes ressources y sont peu nombreuses. Les danses et musiques continuent toutefois à y être pratiquées lors des rituels et levées de deuil grâce aux participants venus des autres communes, qui apportent leurs savoirs aux habitants d'Apatou. Ceci conforte la nécessité de tout mettre œuvre pour que les musiques dansées et le parler en musique soient préservés et transmis selon les fondements traditionnels qui régissent la société aluku.

## Comment avez-vous rempli cette fiche ?

Je me suis notamment documenté sur ces traditions. J'ai ainsi fait la découverte de Kenneth Bilby, un anthropologue et musicologue américain qui a réalisé de grands travaux sur les traditions musicales

aluku. Nous avons également pu compter, tout au long de l'histoire de Lavi Danbwa, sur la coopération de deux groupes : Angii Fushi de Maripa-Soula avec Papa Adolphe Anelli, Charles Anelli, Thomas Doudou, et du groupe Tembe na anu nanai, de Loka, avec Papa Michel Awece et Martin Assa et les membres de Lavi Danbwa, notamment notre chanteuse Samayon Tingo.

## Quels sont les projets de l'association ?

On aimerait mettre en place une Académie de danse à Maripa-Soula afin d'enseigner ces traditions aux nouvelles générations. Au préalable, nous allons prendre attache avec les associations et nos partenaires habituels, notamment la mairie. Nous allons aussi commencer à échanger avec les détenteurs de cet héritage. Nous aimerions également pouvoir acheter les enregistrements de Kenneth Bilby réalisés dans les années 80 en pays aluku afin de pouvoir les mettre à disposition des jeunes générations. Il possède des enregistrements où figurent des sons que l'on n'entend plus, comme la flûte qu'aimait jouer Papa Anelli. Enfin, on aimerait beaucoup pouvoir faire revenir Kenneth Bilby à Maripa-Soula d'ici la fin de l'année.

## Le tembe suit la même démarche

L'inventaire du patrimoine culturel immatériel (PCI) en France est tenu et mis à jour par le ministère de la Culture.

L'inclusion se fait principalement par le biais d'enquêtes réalisées avec la participation des communautés détentrices de PCI, en partenariat avec des organismes de recherche et des associations culturelles. L'association Ile du Monde, familière de la collecte et de la mise en forme de données concernant le PCI, est soutenue par le ministère de la Culture pour travailler à l'élaboration d'une fiche sur l'art tembé, art graphique bushinenge décliné aussi bien en sculpture qu'en peinture. Une fois la fiche validée par les principaux acteurs concernés, elle sera soumise à l'examen du comité du Patrimoine ethnologique et immatériel (CPEI) avant inclusion sur les listes d'inventaire du PCI.



Musiques dansées aluku lors du festival Busi Kondé Sama (2011) © Jody Amiet



# Connaissance & suivi des milieux naturels



# 6

L'activité scientifique du Parc amazonien est au service de l'amélioration des connaissances sur son territoire, en vue de fournir prioritairement une aide à la gestion de cet espace. À travers un document de politique scientifique élaboré en concertation étroite avec son conseil scientifique, l'Etablissement a structuré et hiérarchisé sa programmation et la gestion de ses données patrimoniales. Quarante, c'est le nombre annuel moyen d'activités scientifiques au Parc amazonien. Entre inventaires et suivis de la biodiversité, écologie, sciences humaines et sociales, gestion des ressources naturelles, géographie et bien d'autres domaines, l'institution est devenue en dix ans un vrai partenaire de la science à l'échelle locale, régionale et nationale.

D'agence de moyens au service de la recherche scientifique en Guyane, elle est passée aux yeux de la communauté scientifique à un rôle de co-constructeur de programmes. Ces derniers s'illustrent tout particulièrement dans leur volet participatif et le souci de restitutions adaptées au contexte culturel des populations.

Dans la continuité de ce qui est déjà engagé, une stratégie scientifique peut aujourd'hui être révisée pour une nouvelle programmation basée sur les acquis et capitalisations des ces dix premières années d'activité. Une interface avec le grand public, à travers le site Geonature, va également prochainement s'ouvrir afin de rendre accessible la connaissance de nos patrimoines naturels.

# Etude & acquisition de connaissances MILIEUX FORESTIERS



L'étude, l'acquisition et la diffusion de connaissances liées à la biodiversité représentent une des missions majeures du parc national. En forêt ou sur le fleuve, les découvertes et études menées témoignent de la fabuleuse biodiversité qu'abrite le sud de la Guyane.



## ETUDE SUR LE SAKI SATAN

Le très discret *Chiropotes chiropotes*, aussi appelé saki satan, est un primate endémique du plateau des Guyanes. Son écologie est méconnue ; néanmoins, en Guyane, il semble présent uniquement dans le Sud, ce qui en fait pour le Parc amazonien une espèce prioritaire en termes d'enjeu d'acquisition de connaissances naturalistes. Une étude intitulée « Mieux connaître le saki satan et son habitat dans le Parc amazonien de Guyane pour un enjeu de conservation transfrontalier », a été menée en 2017 par un étudiant en Master II Écologie des forêts tropicales et financée par la GMF. Les données bibliographiques sur l'espèce à l'échelle de la région du plateau des Guyanes et les données

collectées par les partenaires ont été croisées et confrontées à des enquêtes sur le terrain avec les chasseurs. Les données rassemblées sont à l'heure actuelle insuffisantes pour conclure quant à la répartition de l'espèce. En revanche, un ensemble cartographique a pu être constitué pour illustrer les connaissances, les enjeux et les menaces qui pèsent sur le saki satan. De plus, les enquêtes ont confirmé la rareté de l'espèce et sa faible densité et ont permis de collecter des informations importantes sur son écologie, ses habitudes et son habitat. Sa forte valeur patrimoniale a été également confirmée.

Le saki satan est une espèce rare, dotée d'une forte valeur patrimoniale © Aurélien Brusini

## SUIVI DES ESPECES

### IKA

Afin d'estimer l'impact de la chasse sur les densités de gibier, les agents du Parc amazonien effectuent tous les trois à quatre ans des comptages de faune sauvage sur des zones régulièrement chassées. En 2017, ce sont les zones de chasse situées à proximité d'Elahé et d'Antecume Pata qui ont été prospectées. À cette occasion, le Parc amazonien a pu faire appel à deux bénévoles locaux.

### Héron agami

Le suivi de la colonie de héron agami d'Elahé s'est poursuivi. Une quinzaine de couples ont été observés de mars à juin. Le partenariat avec le Gepog s'est consolidé par une convention concrétisant ainsi la participation du parc national au Héron Agami

*Working Group.* Des analyses génétiques sont prévues afin de lever le mystère sur l'origine des hérons d'Elahé.



Héron agami poussin observé à Elahé © Gaëlle Cornaton

### Petits mammifères et opossums à Taluen

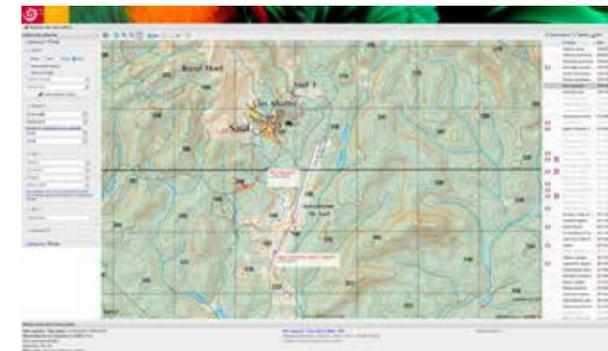
L'année 2017 a vu la dernière mission d'inventaire des opossums et petits mammifères dans le Sud guyanais. Après Trois Sauts en 2016, François Catzeflis (Institut des Sciences de l'évolution de Montpellier) et son équipe se sont rendus à Taluen afin d'inventorier cette microfaune qui vit généralement dans les habitations. Des pièges ont été posés sous les maisons et carbetts d'habitation avec le consentement préalable des habitants. Les résultats montrent une moins grande diversité d'espèces qu'à Trois Sauts qui pourrait être due à une densité naturellement plus faible ainsi qu'à la présence de chats domestiques.

**Autres programmes**  
Les programmes de suivi de l'entomofaune à Saül et du comptage des oiseaux communs (STOC EPS) se sont également poursuivis en 2017.

## DÉVELOPPEMENT DE L'APPLICATION GÉO NATURE

Afin d'améliorer au mieux notre connaissance sur la faune et ce, même en dehors des missions d'inventaire et d'étude spécifique, une plateforme de saisie consultable en ligne « Contact faune » a été mise en place et ouverte aux agents du Parc amazonien en 2014. Cet outil leur permet d'intégrer leurs observations personnelles, augmentant la masse de données disponibles : plus de 1200 sont intégrées à ce jour ! D'ici 2018, cette plateforme migrera sous l'application « Géonature »,

développée par les parcs nationaux des Écrins et des Cévennes. Elle permettra d'harmoniser le format des données inter-parc, offrira plus d'opérationnalités (atlas cartographiques, base photos...) et sera consultable par le grand public. Cette importante valorisation des données (visualisation, diffusion, consultation) doit renforcer encore la dynamique des observations et leur remontée par les agents de terrain du Parc amazonien.



## DYNFORDIV

Initié en 2014, le projet DynForDiv (Dynamics for Diversity) avait pour but d'explorer le triptyque dynamique-structure-diversité forestière aux échelles du paysage et de la région. Cette étude a été financée par le Fonds Biodiversité – Gestion forestière et le Parc amazonien. Il était porté par l'UMR AMAP (Botanique et modélisation de l'architecture des plantes) en partenariat avec l'ONF Guyane (Office national des forêts).

L'équipe a étudié trois situations remarquables, sur sept sites de Guyane, dont le mont Itoupé. L'effet des paramètres suivants a été testé : le gradient climatique, l'opposition de versants et les contrastes de substrats géologiques et de sols. Les structures et dynamiques forestières ont été mesurées par levés laser aéroporté multi-dates (LiDAR). La caractérisation des végétations a été réalisée par des relevés forestiers et botaniques et des données de traits (densité des bois, taille des diaspoires). La conclusion de l'étude révèle que

différents régimes de dynamique forestière sont structurés spatialement (sites) et géographiquement en Guyane, que les structures, composition, diversité et traits fonctionnels des communautés d'arbres sont fortement liés à la dynamique forestière. Les paysages forestiers ouverts comme les vastes étendues de bambous et de lianes du sud de la Guyane apparaissent liés à une forte intensité de la dynamique forestière et à des successions régressives déjà en place. Enfin, les facteurs environnementaux et l'histoire ancienne des espaces forestiers se conjuguent pour expliquer les patrons forestiers observés actuellement. Cette étude a permis de dresser une nouvelle carte du territoire forestier ; elle interroge les politiques publiques en matière de gestion et conservation de la forêt. À noter, l'utilisation de la technologie Lidar a permis la découverte de traces de montagnes couronnées, preuve, s'il en fallait, que ces forêts sont occupées par l'homme depuis des temps immémoriaux.



### Publications

Maël Dewynter et Élodie Courtois ont édité un catalogue des reptiles et des amphibiens du mont Itoupé. Il sera encarté dans le prochain numéro des *Cahiers scientifiques du Parc amazonien*, qui devrait être publié début 2018. Un bilan de dix ans de programmes scientifiques au Parc amazonien a également été réalisé dans le hors-série d'*Une Saison en Guyane* consacré au parc national (octobre 2017).



## ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE À SAÛL

La commune de Saül a été sélectionnée pour bénéficier d'un soutien financier afin de lancer la démarche d'un atlas de la biodiversité sur son territoire. Au total, 685 communes seront soutenues par l'AFB dans toute la France grâce aux 47 dossiers retenus (sur 113 candidatures). L'enveloppe globale consacrée s'élève à 5 millions d'euros, dont 150 000 euros pour le projet d'ABC à Saül pour les trois prochaines années. Le Parc amazonien de Guyane est porteur de ce projet, tout comme 18 autres communes retenues qui seront elles aussi accompagnées par un parc national.

Les ABC ont été lancés en 2010 par le ministère de la Transition écologique et solidaire afin de constituer un outil d'aide à la décision. Il s'agit d'élaborer une cartographie des enjeux de biodiversité à l'échelle communale et de favoriser l'appropriation par les habitants.

# Etude & acquisition de connaissances FLORE DE SAÛL ET SA RÉGION

La flore de la région de Saül a fait l'objet de campagnes de prospections et d'études ayant donné lieu notamment à deux volumineuses publications (Mori et al. 1997, Mori et al. 2002). Ces deux dernières années, l'ensemble des

sentiers de randonnée ont été parcourus à minima deux fois par mois par les agents du Parc amazonien basés à Saül. Par ailleurs, sept missions de prospection de trois jours à une semaine ont été organisées sur les monts Galbao (708 m). À ces occasions, de

nombreuses observations botaniques ont été faites, concernant pour certaines des espèces remarquables, protégées et/ou connues de peu de stations. Présentation.



**GESNERIACEAE**  
*Drymonia antherocycla* Leeuwenb.

Cette remarquable Gesneriaceae est un épiphyte qui semble rare en Guyane, puisque seules deux collectes sont référencées à l'Herbier de l'IRD. Elle n'est pas signalée des environs de Saül par S. Mori et al., 2002, bien qu'elle soit présente dans le secteur bordant la crique Limonade. Elle a été d'abord trouvée fleurie et collectée sur un chablis barrant la piste du camp Diadema (S. Sant, 16 juin 2016), puis revue et photographiée en plusieurs points sur le cours de la crique Limonade, entre carbet Max et saut Bayou (agents du PAG, 21 juin 2017).



**PTERIDACEAE**

*Adiantum krameri* B. Zimmer  
Cette espèce, endémique de Guyane française, n'est connue que de quelques localités (La Trinité, localité type, Nouragues, environs de Saül). Une population a été remarquée sur le tracé du sentier des monts la Fumée, en deux localités situées à proximité du PK4. Il semble important de pouvoir prendre en compte cette espèce rare et au-delà le cortège d'espèces protégées lors de l'entretien courant des sentiers.



**ORCHIDACEAE**

*Degranvillea dermaptera* Detern.  
Cette orchidée terrestre, mycohétérotrophe, est endémique de Guyane. Elle a été observée par les agents du Parc amazonien dans différents secteurs autour de Saül, dont le sentier des monts La Fumée, du sentier Grand Boeuf Mort, des monts Galbao, entre les deux têtes de la crique Makwali. Malheureusement, une de ces stations est désormais sous un déblai de chablis. L'Atlas de la biodiversité communale permettra à l'avenir de pouvoir localiser les enjeux naturalistes et ainsi prévenir ce type d'atteintes.



**ORCHIDACEAE**

*Beloglottis costaricensis* (Rchb. f.) Schltr.  
Cette espèce était déjà connue en Guyane, du mont Bellevue de l'Inini et de la Roche Koutou, La Trinité, Attachi-Baka et montagne Cacao de la Haute-Camopi. Sébastien Sant, du Parc amazonien, a repéré deux individus en fleur sur le sentier qui monte au belvédère de la montagne Pelée surplombant le bourg de Saül, le 28 juillet 2016. Elle n'est pas signalée par S. Mori et al., 2002.



**RUBIACEAE**

*Palicourea viridibractea* (Steyererm.) Delprete & J.H. Kirkbr (Syn. *Psychotria viridibractea* Steyererm.)  
Décrite des monts Galbao, où elle a initialement été collectée par J.J. De Granville le 1<sup>er</sup> mars 1977, elle n'avait apparemment jamais été revue. Elle a été retrouvée et photographiée sur les monts Galbao, à l'aplomb des cascades, à une altitude approximative de 500m (S. Sant le 9 août 2016), puis déterminée par G. Léotard.



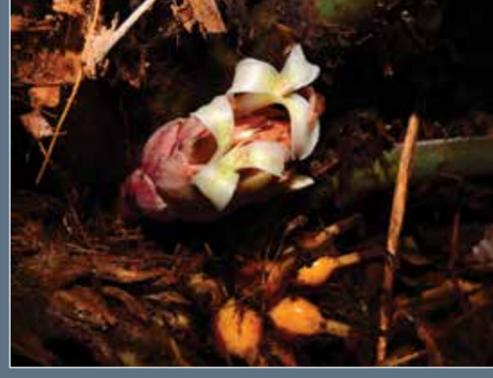
**RUBIACEAE**

*Coussarea granvillei* Delprete & D.M. Boom  
Cette espèce est connue de 13 spécimens dans l'Herbier de l'IRD, tous originaires de Guyane, en provenance du bassin de l'Aprovaque, des environs de Saül, des monts Galbao et du mont Itoupé. L'ensemble de ces spécimens sont soit stériles, soit en fructification. Sa description a été effectuée à partir d'un individu en bouton, et la floraison était à ce jour inconnue. Lors d'une mission sur les monts Galbao, S. Sant (PAG) et Olivier Brunaux (ONF) ont observé et photographié sa floraison le 9 août 2016. Voici donc illustrée pour la toute première fois la floraison de cette espèce.



**ALSTROEMERIACEAE**

*Alstroemeria amazonica* Ducke :  
Cette espèce est connue en Guyane de la Haute-Camopi (montagne Cacao et mont Belvédère), Itoupé (savane roche Impossible). Lors d'une prospection sur les falaises des monts Galbao, des agents du Parc amazonien avaient pu photographier cette espèce à l'état défleurie, le 16 février 2017. Peu après, Guillaume Léotard a pu identifier ce rare *Alstroemeria*, d'après une photographie, et a indiqué que cette découverte constituait une nouvelle station pour cette espèce en Guyane.



**BROMELIACEAE**

*Disteganthus gracile* Aguirre-Santoro & Michelang.  
Longtemps confondue avec *Disteganthus lateralis* (L.B. Smith) Gouda, cette espèce nouvellement décrite (Aguirre-Santoro et al., 2015), endémique de Guyane et du Suriname est assez commune autour de Saül, et notamment sur le réseau de sentiers. Sa floraison latérale intervient au mois d'octobre.



**APOCYNACEAE**

*Gonolobus* sp. nov.  
Cette espèce est nouvelle pour la science, et le genre *Gonolobus* est également nouveau pour la Guyane, la localité la plus proche pour le genre étant au Suriname. Initialement détectée à l'état défleurie à Saül (G. Léotard, en novembre 2012), cette espèce y a été de nouveau observée fleurie peu de temps après (G. Léotard et S. Sant, le 7 janvier 2013). Des recherches à l'Herbier ont permis de découvrir une autre collecte, sur les montagnes de la Trinité. Cette espèce a également été observée et photographiée en fleur et en fruit au Mont Itoupé (S. Sant, 11 janvier 2016), puis revue en fleur au pied des monts Galbao. Elle devrait faire l'objet d'une description dans un avenir proche.



**BROMELIACEAE**

*Tillandsia kegeliana* Mez  
Cette espèce est apparemment rare en Guyane. Il existe une seule collecte dans l'Herbier de l'IRD de Guyane, en provenance de Saül, et quelques mentions dans la littérature grise (monts Belvédère de Saül). Elle a été trouvée sur la totalité des sentiers, le plus souvent au sol, suite à un coup de vent. Quelques individus ont été mis en culture et ont fleuri, permettant de confirmer la détermination.



## DE NOMBREUSES DÉCOUVERTES À FAIRE

Bien que la région de Saül ait déjà fait l'objet d'investigations botaniques et plus largement naturalistes, un travail de spatialisation des enjeux, ainsi que l'exploration de zones sous-inventoriées reste intéressant, car l'inventaire des richesses naturelles de la zone centrale de la Guyane ne sera probablement jamais vraiment exhaustif, et de nombreuses découvertes restent à y faire.

Il existe également de nombreuses espèces dont l'iconographie est inexistante. Le Parc amazonien a en conséquence conventionné avec le Muséum national d'histoire naturelle (MNHN) pour que les photographies de ces espèces rares et méconnues puissent illustrer les fiches de l'inventaire national du patrimoine naturel (INPN, [inpn.mnhn.fr/informations/photos/galerie](http://inpn.mnhn.fr/informations/photos/galerie)).

# Etude & acquisition de connaissances MILIEUX AQUATIQUES

## RESTITUTION DU PROGRAMME PÊCHE

La première partie du programme sur la Gestion des ressources halieutiques du Haut-Maroni s'est terminée en 2016 par une soutenance de mémoire. À cette occasion, quatre agents du Parc amazonien ont sillonné le Haut-Maroni afin de partager les résultats avec les habitants de Pidima, Antecume Pata, Cayodé et Elahé. Un nouveau type de support de restitution a été mis au point, mêlant présentations succinctes, grandes idées et chiffres tirés du programme ainsi que des animations demandant la participation des pêcheurs présents dans l'assistance.

Au moyen de cartes et de supports visuels, ils ont pu eux-mêmes évaluer l'impact de leurs pratiques de pêche sur la ressource en poisson autour de leurs villages et les comparer aux résultats de l'enquête. Les réunions se sont terminées sur une discussion entre les pêcheurs afin qu'ils puissent partager leurs points de vue et leurs idées sur l'état de la ressource actuelle et les moyens à mettre en œuvre pour la protéger. Enfin, tout le monde s'est réuni pour partager le cachiri et quelques grillades afin de clôturer ces moments conviviaux favorisant le partage et l'appropriation des activités scientifiques par les habitants. La tournée de restitution de ce programme continuera en 2018 auprès de la communauté aluku.

\*Avec le financement de la DEAL, l'Office de l'Eau de Guyane et l'ANRT (Association nationale Recherche Technologie).



## APPUI AUX PROGRAMMES D'INVENTAIRES DE LA BIODIVERSITÉ

Comme chaque année, le Parc amazonien appuie logistiquement et financièrement des programmes naturalistes. Dans la liste des programmes soutenus, notons l'inventaire des crevettes de la crique Limonade (laboratoire Hydreco) et le programme eDNA (laboratoire Évolution et diversité biologique - Université de Toulouse), qui vise à tester l'efficacité de la méthode du metabarcoding environnemental pour effectuer des inventaires de poissons et d'invertébrés aquatiques dans les cours d'eau de Guyane. Cette méthode consiste à collecter l'ADN présent dans l'eau pour déterminer les espèces présentes.

Restitution dans les villages du Haut-Maroni de l'étude sur l'évolution des pratiques de pêche et leurs impacts  
© PAG

Après les programmes thématiques concernant des ressources naturelles, les usages et leur gestion (chasse, pêche et bois), le Parc amazonien s'intéressera en 2018 aux pratiques liées aux ressources naturelles à l'échelle de son territoire tout entier. Le but est de dresser une cartographie partagée des enjeux et usages des ressources naturelles par les communautés afin de pouvoir mieux les gérer et esquisser des propositions de mesures de gestion partagées. Des financements ont été sollicités : fonds européens FEDER et subvention de la Collectivité territoriale de Guyane.

# Contribution AUX ENJEUX SCIENTIFIQUES

Le parc national participe aux programmes menés sur les changements globaux et favorise le lien entre recherche et espace naturel protégé.

## DONNÉES MÉTÉO SUR ITOUPÉ (830 m) ET À SAÛL



Stations météo installées sur le mont Itoupé  
© Emeric Auffret

Depuis 2014, la température et l'hygrométrie sont étudiées à différentes altitudes sur le mont Itoupé. Depuis 2016, des stations météo légères ont été posées sur le mont tabulaire et au bourg de Saül, permettant ainsi d'apporter des éléments sur la météorologie de lieux non couverts par les dispositifs Météo France. Ces stations solaires mesurent

la pluie, le vent, la température, l'humidité et l'ensoleillement. Elles ont permis d'apprendre que sur Itoupé, à 600 m d'altitude, les températures oscillaient entre 18 °C et 31 °C sur l'année. Ces données sont précieuses pour les chercheurs qui tentent de lire la biodiversité et de comprendre son évolution.

## 48 000 DONNÉES NATURALISTES TRANSMISES

Depuis 2012, plus de 47 500 données ont été validées pour leur intégration dans la base informatisée du Parc national, parmi plusieurs programmes majeurs tels la modernisation des ZNIEFF<sup>1</sup>, la mission Itoupé de 2010 ou encore les programmes sur les ressources cynégétiques et halieutiques, qui rassemblent à eux deux plus de 38 000 données ! Ces connaissances acquises sur la faune et la flore guyanaises enrichissent l'INPN<sup>2</sup>, car l'ensemble des données du Parc amazonien est remonté annuellement au SINP<sup>3</sup> qui vise à structurer et mobiliser de manière partenariale la connaissance sur la biodiversité du territoire national. Le Parc amazonien est signataire de la charte du SINP et est un bon contributeur. Au total, plus de 48 000 données ont été transmises au SINP, dont 19 166 en 2017.

En contribution à la recherche en Guyane, la base du Parc amazonien est également une source de données pour les associations et scientifiques qui en expriment le besoin. En effet, plus de 35 000 données naturalistes ont été partagées vers ces partenaires à des fins de recherche ou d'expertise (listes rouges régionales en 2016 par exemple).

<sup>1</sup> Zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique. L'inventaire des ZNIEFF a pour objectif d'identifier et de décrire des secteurs présentant de fortes capacités biologiques et un bon état de conservation.

<sup>2</sup> Inventaire national du patrimoine naturel. Il assure de manière standardisée la restitution de données de synthèses nécessaires à l'expertise, à l'élaboration de stratégies de conservation et à la diffusion d'informations sur le patrimoine naturel.

<sup>3</sup> Système d'information sur la nature et les paysages. Il recense et rassemble les dispositifs d'observations concernant la nature et les paysages français.

## DES NOUVEAUTÉS SUR LE DISPOSITIF APA (ACCÈS AUX RESSOURCES GÉNÉTIQUES ET AUX CONNAISSANCES TRADITIONNELLES ASSOCIÉES)

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2017, les chercheurs désirant accéder aux ressources génétiques et/ou aux connaissances traditionnelles associées à ces ressources sous souveraineté française doivent se conformer à la réglementation nationale dite d'APA.

Le régime d'APA français est décrit dans le titre V de la loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages adoptée le 8 août 2016. Si les activités de recherche et de développement se déroulent dans l'Union européenne, en France ou dans un autre État membre, alors les obligations européennes s'appliquent également. Le régime d'APA qui était en vigueur uniquement sur le territoire concerné par le Parc amazonien est abrogé. La réglementation française concerne les accès aux ressources génétiques françaises et les activités initiées après l'entrée en vigueur de la loi (9 août 2016), que ces activités soient menées par des utilisateurs français ou étrangers. En cinq ans de régime APA sur le territoire du Parc amazonien, de concert avec la Collectivité territoriale de Guyane (CTG), ce sont plus de 25 dossiers qui ont été instruits. Aucun dossier ne comprenait d'accès aux ressources génétiques à visée commerciale et 90 % des dossiers concernaient un accès uniquement à la ressource génétique, sans accès aux connaissances traditionnelles associées.

## PARTICIPATION À LA FORMATION ET AUX COLLOQUES

Le service « Patrimoines naturels et culturels » du Parc amazonien intervient régulièrement dans la formation des étudiants, notamment dans le master Écologie des forêts tropicales (AgroParis Tech) et dans le Master de l'université de la Guyane « Sociétés et interculturalité ». Le Parc amazonien a en outre participé aux 2<sup>es</sup> rencontres des Espaces naturels protégés (ENP) et de la recherche scientifique, conjointement organisées par la Fondation pour la recherche sur la biodiversité et l'Agence française pour la biodiversité. Durant ce colloque, il a été question des modalités de rapprochement des espaces naturels protégés et de la recherche afin de faire de ces aires des terrains de référence pour une recherche scientifique de qualité. En effet, les espaces naturels protégés ont été cités comme des zones à investir, car ils permettent à la recherche de s'installer durablement, notamment pour mettre en œuvre de programmes d'étude sur les changements globaux, mais aussi pour faciliter la médiation entre la science et les usagers.



## UN PROGRAMME SUR LA GESTION DES RESSOURCES

# Surveillance des territoires

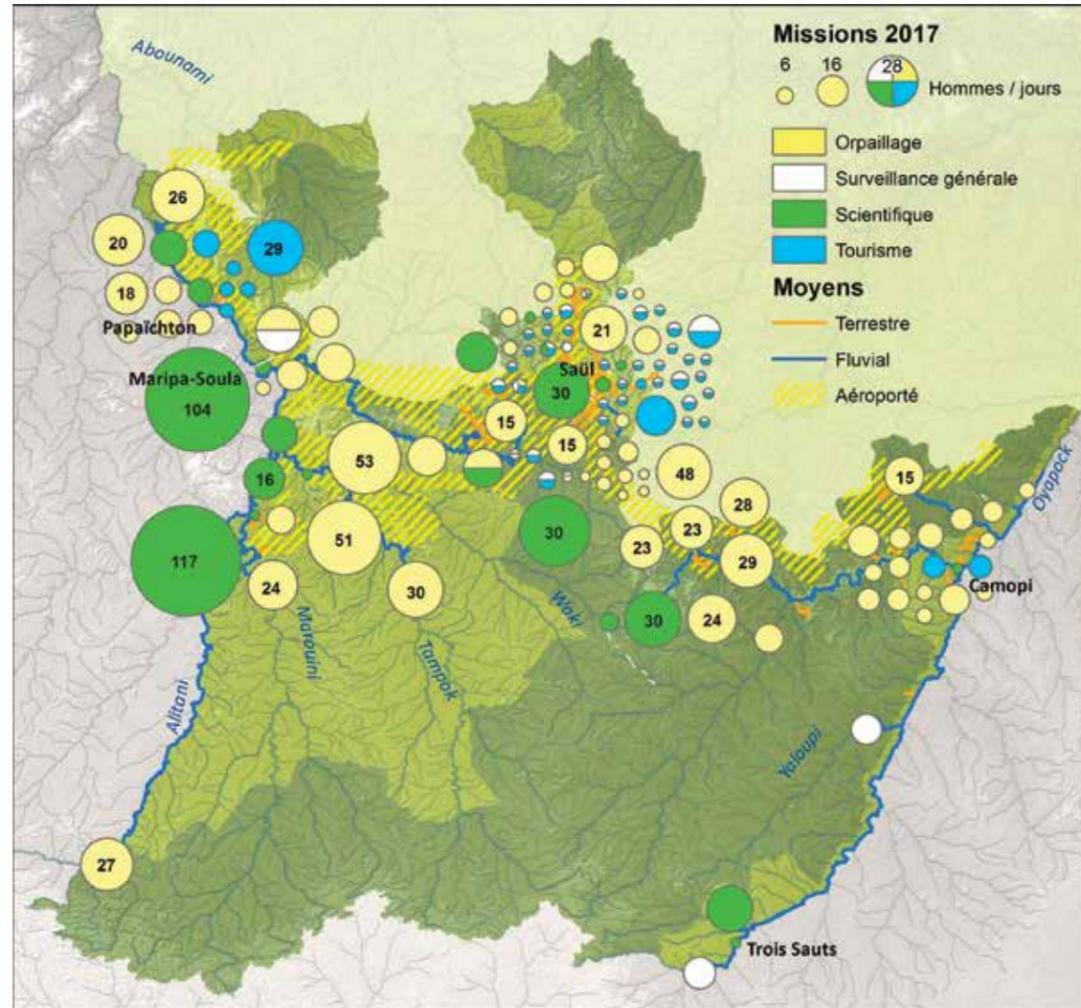
**L**e Parc amazonien, pour assurer ses missions de police de l'environnement, s'est engagé depuis sa création dans le recrutement d'agents issus des communautés locales. En dix ans, l'Établissement a mené un effort important pour la professionnalisation de ces agents en termes de formation continue (commissionnement et assermentation), et dernièrement pour leur armement dans le cadre des opérations au sein du dispositif Harpie de lutte contre l'orpaillage illégal, piloté par le préfet et le procureur de la République. Le Parc amazonien dispose aujourd'hui de piroguiers et d'une brigade de 14 inspecteurs de l'environnement très opérationnels et investis dans la lutte contre l'orpaillage illégal.

La brigade ne laisse pas pour autant de côté une autre priorité, celle du braconnage et de la commercialisation des espèces protégées. Par ailleurs, certains agents de la brigade ne sont pas armés, mais ont vocation à assurer une mission d'information préventive et de sensibilisation aux réglementations auprès des populations locales. Ces contributions, uniques pour un parc national français, visent à répondre aux besoins exceptionnels du territoire en matière de protection. Elles entendent renforcer l'impact du dispositif Harpie sur le terrain. Si l'engagement du Parc amazonien dans la lutte est total, il est néanmoins réalisé à la mesure des moyens humains de l'Établissement public et de la diversité de ses missions.

En termes de bilan, la situation a été fluctuante ces dix dernières années. Force est de constater qu'actuellement l'orpaillage illégal est à un niveau record sur le territoire du parc national, en dépit de l'investissement fort de l'ensemble des acteurs de la lutte.

Cela appelle à une révision en cours du dispositif Harpie dans son organisation, ses moyens et ses modalités d'intervention. Dans ce cadre, le PAG joue pleinement son rôle de force de propositions et pourra prendre toute sa place d'intervention au regard de la capacité acquise par sa brigade nature.

Effort de présence du Parc amazonien (2017)



## Couverture DU TERRITOIRE EN 2017

Le Parc amazonien assure un important effort de présence dans les territoires du sud de la Guyane. Les missions de surveillance et de lutte contre l'orpaillage illégal, tout comme les missions scientifiques ou de surveillance générale, permettent aux agents du parc national d'assurer une présence dans les zones éloignées et difficiles d'accès.

### LES MISSIONS DE SURVEILLANCE GÉNÉRALE

D'une superficie totale de 3,4 millions d'hectares, le Parc amazonien est le plus grand parc national d'Europe. Un programme régulier de surveillance est mené, notamment dans les zones prioritaires (amonts des bassins de vie, sites patrimoniaux). Des missions de reconnaissance et de surveillance de zones peu explorées sont également régulièrement mises en œuvre. Quarante-deux missions de prospection et de reconnaissance du terrain ont été menées en 2017.

À ce nombre s'ajoutent les 70 missions consacrées au diagnostic et à la lutte contre l'activité minière illégale, l'une des missions majeures du Parc amazonien. À noter que 50 missions ont été menées en lien avec la gendarmerie nationale et/ou les Forces armées en Guyane, afin de mettre en commun les compétences judiciaires et la connaissance du terrain de chaque institution.

### LES MISSIONS SCIENTIFIQUES

Les études scientifiques sur le terrain mobilisent les agents du Parc amazonien en zone d'adhésion et en zone de cœur. Fin 2017, deux missions d'inventaire de la faune sauvage (IKA) menées à Elahé et Antecume Pata ont particulièrement mobilisé les agents de la délégation territoriale du Maroni.

## Diagnostic et lutte CONTRE L'ACTIVITÉ AURIFÈRE ILLÉGALE

En 2017, 70 missions de terrain soit plus de 440 H/J, ont été consacrées au diagnostic et à la lutte contre l'activité aurifère illégale, ce qui représente 76 % des missions de surveillance des équipes du Parc amazonien. Le nombre de jours de surveillance a baissé par rapport à l'année 2016 (- 25 %) en raison de l'arrêt des missions pendant les mouvements sociaux de mars-avril et du temps consacré à la formation armement des agents.

### OPÉRATIONS MENÉES

**Deux campagnes aériennes** de survol de quatre jours ont été menées pour réaliser un suivi des activités illégales et un diagnostic des impacts sur l'ensemble du territoire concerné par le Parc amazonien. Ces campagnes permettent d'actualiser les données sur l'orpaillage illégal dans le sud de la Guyane et sont transmises aux partenaires du dispositif Harpie afin d'orienter

les opérations de lutte. Une troisième campagne de survol initialement programmée en décembre a été décalée du 15 au 21 janvier 2018 en raison des opérations de lutte en cours, de manière à fournir des observations plus complètes.

**Cinquante missions conjointes** avec la gendarmerie et/ou les Forces armées en Guyane ont été mises en œuvre. Elles ont augmenté

de 35 % par rapport à 2016 et sont privilégiées depuis deux ans. Elles permettent de mettre en commun les compétences judiciaires et de terrain de chaque organisme. Les compétences de saisie-destruction des inspecteurs de l'environnement du PAG sont ainsi pleinement mises à profit, au sein notamment de missions conjointes. Cet axe d'intervention comprend les missions de reconnaissance

d'une journée aussi bien que des opérations de lutte d'une semaine sur des territoires isolés.

**Les missions fluviales** permettant de suivre la turbidité des cours d'eau se sont poursuivies, mais à une moindre fréquence par rapport aux années précédentes, l'effort ayant porté essentiellement sur les missions conjointes avec la gendarmerie et les Forces armées en Guyane.

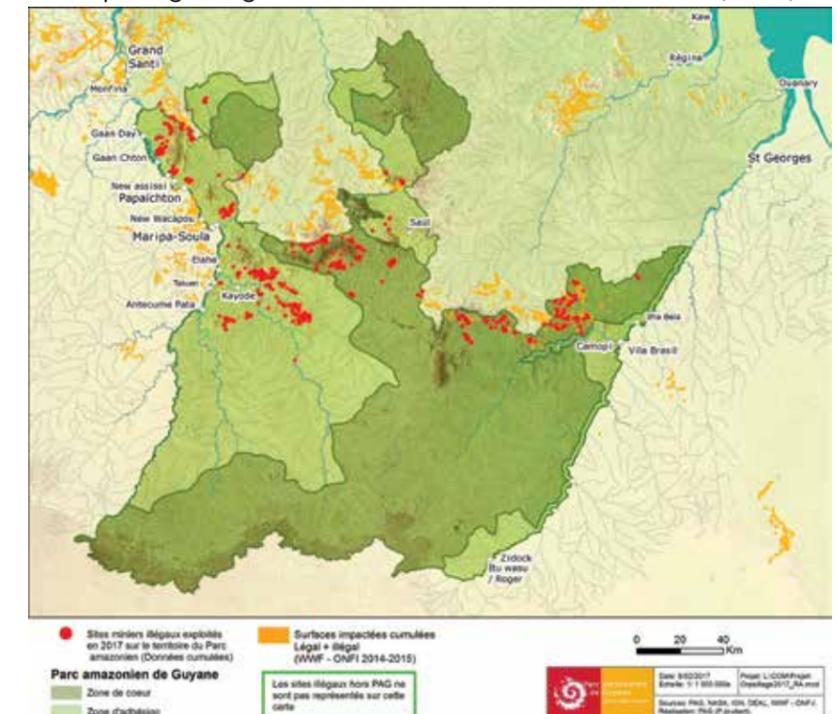
### RECORD DU NOMBRE DE SITES

Les suivis de l'orpaillage illégal ont montré un nombre de sites record sur le territoire du Parc amazonien de Guyane en août 2017 (177) et janvier 2018 (171) soit une augmentation de plus de 22 % entre novembre 2016 et janvier 2018 (171 contre 139 sites). Ce niveau historique du nombre de sites illégaux sur le parc national depuis le début des campagnes de survol en mars 2008 présente des situations contrastées selon les territoires.

Sur les communes de Saül et Papaïchton, une stabilité du nombre de sites actifs est observée. Une hausse est constatée sur la commune de Camopi (+ 7 sites actifs) tandis que la commune de Maripa-Soula subit une très forte dégradation (+ 23 sites actifs pour un total de 114 sites). Globalement, l'activité reste localisée sur les mêmes secteurs; des déplacements temporaires ont lieu suite aux opérations de lutte, mais les orpailleurs finissent toujours par revenir sur les sites productifs.

Les chantiers alluvionnaires, qui impactent les cours d'eau, représentent près de 95 % des sites actifs. Ils connaissent une augmentation de 30 % (37 chantiers) entre novembre 2016 et janvier

Orpaillage illégal sur le territoire du Parc amazonien (2017)



2018. Sur les deux dernières années, l'augmentation est de près de 60 % (159 chantiers alluvionnaires en janvier 2018 contre 99 en novembre 2015). Il faut ajouter l'impact des barges installées de façon récurrente

sur les rivières de l'intérieur de la Guyane (Tampok, Waki) qui portent une atteinte directe au cours d'eau et aux populations amérindiennes vivant en aval.



## EFFORT DE LUTTE DE LA GENDARMERIE ET DES FAG

En 2017, 46,9 % des opérations de lutte contre l'orpaillage illégal (LCOI) conduites par la gendarmerie et les Forces armées en Guyane ont concerné le territoire du Parc amazonien, soit une hausse de 6,9% par rapport à 2016. Dirigées par les personnels assermentés - officier et agent de police judiciaire ou inspecteurs de l'environnement - elles ont déployé des modes d'action variés (missions fluviales, hélicoptées, contrôle des fleuves, infiltration, présence pendant plusieurs semaines sur les mêmes secteurs).

Le rythme des opérations pour endiguer la volonté des orpailleurs illégaux de réinvestir les lieux est variable. Le retour des garimpeiros en cas de rythme insuffisant est hélas la règle. Cette situation s'explique notamment par des raisons exogènes au dispositif Harpie, comme les mouvements sociaux de mars-avril ou la bascule d'effectifs de gendarmerie depuis l'intérieur vers le littoral pour répondre à des urgences d'ordre public. En dépit de ce contexte, le nombre

## LE POINT PAR SECTEUR

### Commune de Maripa-Soula

Avec 114 sites actifs observés en août 2017 et janvier 2018, le nombre de sites illégaux sur la commune continue d'augmenter de manière considérable : on comptait 46 sites en novembre 2014, 52 sites en novembre 2015, 91 en novembre 2016, 114 en janvier 2018, soit une hausse de près de 150 % sur trois ans.

Les deux tiers des sites actifs présents sur le Parc amazonien se trouvent aujourd'hui sur la commune de Maripa-Soula, ce qui implique un effort de lutte prioritaire d'autant plus que l'orpaillage impacte fortement les bassins de vie des populations.

Comme en 2016, c'est le secteur sud de la Waki/Tampok qui paye le plus lourd tribut en 2017. Sur cette zone s'ajoutent les pollutions directes liées aux activités illégales de barges ;

des missions dans le Parc amazonien est resté quasiment stable (-4%) comparativement à la baisse globale de missions LCOI sur l'ensemble du territoire. Cependant, l'augmentation de la durée moyenne des missions a permis d'aboutir à une hausse du nombre de jours terrain (+25%) entre 2016 et 2017 sur le territoire du parc national. Les volumes saisis ou détruits sont également en majorité en augmentation sauf quelques exceptions (mercure notamment), ce qui témoigne, d'une part, d'une forte demande logistique de la part des garimpeiros et d'une activité clandestine toujours très soutenue et, d'autre part, d'une meilleure efficacité des missions menées par les forces Harpie.

Les barrages fluviaux mis en place sur certaines voies logistiques (Inini, Sikini, Mana) ont permis de bloquer une partie des flux. À ce titre, la mise en place d'une barge par les forces de l'ordre sur l'Inini a permis d'empêcher tout accès direct des pirogues de ravitaillement par cette crique. Cependant,

elle reste un secteur prioritaire pour la lutte en raison des impacts sur le bassin de vie des populations amérindiennes. Le secteur d'Eau Claire et Tadeu restent très attractifs avec un retour très rapide des orpailleurs dès le départ des forces de lutte. Le secteur de la crique Palofini (+ 6 sites) connaît une hausse du nombre de sites qui n'avait pas été observée depuis 2008-2010. Sur le secteur de Yaou, l'activité est toujours dynamique avec des petits chantiers facilement ravitaillés depuis Maripa-Soula par un réseau de mobylettes.

### Commune de Papaïchton

En 2017, le nombre moyen de sites illégaux est passé à 20 sites contre 23 en 2016. Sur le Petit Abouami, 11 sites ont été observés, ce qui correspond au nombre moyen observé

les secteurs qui restent ouverts à la logistique (notamment la Waki-Tampok, l'Abouami, l'Approuague) permettent d'acheminer le matériel et la nourriture. Ce contrôle des flux est une lutte de chaque instant qui nécessite des moyens humains importants en raison de l'étendue du territoire. Les sites sont pour certains très bien cachés et de nombreuses pollutions sont observées sans possibilité de localiser les chantiers du fait de leur grande discrétion. Le nombre de sites actifs reste donc une évaluation basse de l'activité. La dispersion des sites implique par ailleurs un travail de surveillance accru pour localiser les chantiers.

La lutte implique de tenir l'ensemble des fleuves qui sont les premières voies d'approvisionnement et de conduire des opérations de destruction des sites. Il faut être en mesure de mener l'ensemble de ces actions simultanément sur l'ensemble du territoire, pour n'offrir aucun secteur de repli aux orpailleurs illégaux.

depuis mars 2015. Toutefois, on observe l'apparition de chantiers en amont du cours de la crique. La logistique en place sur le Petit Abouami permet également de ravitailler un nouveau chantier en cœur de parc sur une tête de crique du Grand Abouami. Ce glissement vers le sud devra être suivi avec attention. Sur la montagne Cottica, qui avait été priorisée territorialement par le Parc amazonien et ses partenaires de lutte, le nombre de sites est en baisse et aucun site n'a été observé en janvier 2018, ce qui représente une tendance encourageante. Sur les autres secteurs (Lycanaon, Bamba, Amadou), l'activité reste globalement stable.

### Commune de Saül

Le nombre de sites d'orpaillage illégal est resté relativement stable sur l'année 2017

comme depuis deux ans. Le nombre de chantiers actifs varie de six à dix en fonction des opérations de lutte. Ce sont toujours les mêmes secteurs qui sont exploités. Le secteur d'Alicorne, en zone cœur, reste le plus attractif en raison d'une productivité aurifère élevée, mais les missions de lutte successives réalisées en juin 2017 ont donné un coup d'arrêt à l'expansion. Une mission conjointe début janvier 2018 a permis de détruire les moteurs des trois chantiers existants. Cependant, la surveillance hélicoptée réalisée quelques jours plus tard a permis d'observer une réactivation de ceux-ci. Le matériel illégal de remplacement arrive depuis le Grand Inini. Face à cette résilience de l'activité

illégal, la capacité de harcèlement des forces de lutte s'avère primordiale pour obtenir un résultat durable. Les deux chantiers traditionnellement présents au nord et à l'est sont plus volatiles et se déplacent de crique en crique. Au nord, sur la montagne Continent, un ou deux chantiers sont présents sur le parc national, mais l'activité illégale est surtout développée à proximité, hors du Parc amazonien, avec des sites parfois très importants.

### Commune de Camopi

Au cours de l'année 2017, la tendance observée fin 2016 d'une augmentation du nombre de sites s'est confirmée. Alors que sur la période 2014/2016 le nombre moyen de sites illégaux

étaient de 25 sur la commune, celui-ci est passé à plus de 30 sites en 2017. Cette hausse s'explique essentiellement par une augmentation du nombre de chantiers sur la montagne des Émerillons. Sur ce secteur, la logistique provient de l'Approuague. Globalement, les orpailleurs illégaux sont présents sur l'ensemble des bassins versants nord de la Camopi, mais les chantiers sont dispersés ce qui complexifie l'organisation des missions de lutte. Les chantiers de petite taille et très mobiles sont rapidement camouflés dès qu'une mission de lutte s'approche. Une fréquence accrue de missions éclair ainsi qu'un contrôle renforcé des voies logistiques sont les pistes à explorer pour reconquérir certaines criques.

# Police DE LA NATURE



## ARMEMENT DE QUATORZE AGENTS

Les missions de police confiées aux inspecteurs de l'environnement ont évolué dans le sens d'une implication plus forte sur les missions de lutte contre l'orpaillage illégal. En effet, la réalisation de missions conjointes avec les agents du parc national est souhaitée par les gendarmes et les forces armées en raison de leur connaissance du terrain (guidage, passage de saut, mémoire du fonctionnement de l'activité illégale...). Le renforcement de ces missions à risque nécessitait d'adapter l'armement des inspecteurs de l'environnement afin d'assurer leur sécurité et celle de leurs collègues. À l'issue d'une réflexion menée entre les différents partenaires tenant compte des retours d'expérience de ces opérations mixtes, le Parc amazonien a pris la décision de doter ses agents d'armes de poing

(décision du conseil d'administration du 25 février 2016), à l'instar de la très grande majorité de leurs collègues inspecteurs de l'environnement, notamment ceux des parcs nationaux de Guadeloupe et des Calanques. Une première formation de 14 inspecteurs de l'environnement à l'arme de poing et aux techniques d'intervention (menottage, bâton de défense) s'est déroulée du 4 au 8 septembre 2017 au CEFE (Centre d'entraînement en forêt équatoriale du 3<sup>e</sup> Régiment étranger d'infanterie de la Légion étrangère) encadrée par trois instructeurs tir de l'ONCFS (Office national de la chasse et de la faune sauvage). Avec cette formation en pleine forêt, les formateurs et les agents ont pu travailler en tenant compte des réalités de terrain spécifiques. Après avoir obtenu les autorisations de



port d'arme par la préfecture, les premières missions armées ont pu être engagées dès la fin d'année 2017 et ainsi renforcer la sécurité des agents.

Cette nouvelle étape pour le Parc amazonien facilitera également dans les années à venir le travail interservices (ONCFS, ONF) dans le domaine du contrôle des réglementations sur les espèces protégées.

Les conditions de port et d'usage de l'armement sont encadrées par une instruction interne à l'Établissement. Des entraînements sont prévus plusieurs fois par an et seront encadrés par les agents du SMPE (Service mixte de police de l'environnement) regroupant des agents de l'ONCFS et de l'AFB (Agence française de la biodiversité).

## RÉFORME DU DISPOSITIF HARPIE

Le parc national a été intégré au dispositif de lutte contre l'orpaillage illégal « Harpie », coordonné par le préfet, dès son lancement par le président Nicolas Sarkozy en février 2008 à Camopi.

Suite à la démarche engagée en octobre 2017 par le président de la République Emmanuel Macron pour rénover le dispositif

de lutte contre l'orpaillage illégal, le Parc amazonien a transmis au préfet une note de propositions visant à améliorer la situation sur le territoire du sud de la Guyane.

Cette note est le fruit de l'expérience de l'Établissement au sein du dispositif Harpie et de ses échanges avec les partenaires, tant sur le plan de la gouvernance que sur le plan

opérationnel. Elle exprime également le vécu et les résultats de la lutte enregistrés sur les territoires concernés par le Parc amazonien. L'ensemble des contributions transmises par les partenaires Harpie permettra au gouvernement de s'appuyer sur ces retours d'expérience pour engager en 2018 un dispositif de lutte renoué.

**L**e Parc amazonien de Guyane a vocation à devenir un outil majeur d'actions, de coopération, de dialogue et de rayonnement de la France et de la Guyane française sur l'Amazonie et le plateau des Guyanes. Ses moyens, sa surface et ses enjeux le positionnent d'emblée en moteur sur les sujets régionaux de conservation de la forêt et des cultures associées, du développement endogène de peuples autochtones, de transition écologique et de solution climatique par la nature.

Le Parc amazonien ne réalisera cette vocation qu'à travers son engagement dans des réseaux régionaux, nationaux et continentaux, notamment aux côtés des autres aires protégées. L'année 2017 a permis des avancées notables en ce sens, notamment en obtenant des financements européens importants pour la coordination d'un programme régional, en contribuant activement au dialogue régional sur l'environnement (projet IAPA, atelier du protocole SPAW/Convention de Carthagène) et en continuant de participer au réseau REDPARQUES des aires protégées du continent sud-américain, tout en faisant mieux connaître le Parc amazonien en France.

# *Participation aux réseaux d'aires protégées*

# Renforcement du dialogue SUR LE PLATEAU DES GUYANES



Le dialogue entre aires protégées du plateau des Guyanes se renforce. Un projet de coopération régionale, porté par le Parc amazonien, a été présenté en fin d'année au Programme de Coopération Interreg Amazonie (fonds européens).

## Dialogue avec les aires protégées du plateau des Guyanes et montage d'un projet européen

L'année 2017 a permis de monter un projet de coopération à l'échelle du plateau des Guyane, afin de renforcer le dialogue entre les gestionnaires d'aires protégées et de capitaliser les meilleures expériences. Le projet est porté par le Parc amazonien de Guyane, en partenariat avec un certain nombre d'institutions, notamment la Commission des aires protégées du Guyana et les ministères surinamais du Développement local et des Ressources naturelles.

Le budget global de ce projet est de 662 000 euros, dont 75 % au titre du Programme de coopération Interreg Amazonie (fonds européens). L'Agence française de développement et le Fonds français pour l'environnement mondial sont également financeurs et partenaires. Présenté au comité de sélection le 12 décembre 2017, il est prévu sur une durée de trois ans (2018-2020). Le projet a pour but de faciliter les échanges techniques entre les aires protégées de la sous-région, par l'organisation d'ateliers de travail et la production de synthèses communes, notamment sur les sujets suivants :

- appui au développement local en site isolé, en particulier par l'écotourisme ;
- science participative pour la gestion durable des ressources naturelles en milieu amazonien ;
- stratégies de lutte contre les menaces liées à l'orpaillage illégal ;
- transmission des patrimoines culturels.

## Déplacement à Paramaribo : échanges avec les autorités surinamaises et avec l'ambassadeur de France

Claude Suzanon, président du Parc



Edgar A. Dikan, ministre du développement régional au Suriname, et Claude Suzanon, président du Parc amazonien  
© Arnaud Anselin

amazonien de Guyane, et Arnaud Anselin, directeur adjoint, se sont rendus à Paramaribo du 18 au 20 septembre, à l'invitation de l'ONG Amazon Conservation Team (ACT). Ils en ont profité pour rencontrer les autorités surinamaises responsables de la gestion des ressources naturelles. Ils ont également été reçus par le ministre du Développement régional, Edgar A. Dikan, et ont ainsi pu évoquer les perspectives de coopération technique à l'échelle du plateau des Guyanes en matière de conservation de la biodiversité et de gestion des ressources naturelles. Les représentants du Parc amazonien ont également été reçus par l'ambassadeur de France au Suriname, Antoine Joly, avec qui ils ont pu échanger sur les questions de coopération policière et judiciaire ainsi que sur la question de la gestion des déchets au niveau transfrontalier. Les échanges avec l'ambassadeur ont pu se poursuivre par la suite puisque, le 5 décembre, celui-ci a été reçu dans les locaux du Parc amazonien à Maripa-Soula.

**Partenariat avec Amazon Conservation Team** Le Parc amazonien de Guyane a conclu en novembre un mémorandum d'accord avec l'ONG Amazon Conservation Team. ACT est une organisation internationale très impliquée auprès des communautés locales au Suriname, en Colombie et au Brésil. Dans le sud du Suriname, elle assure un travail sur le long terme avec les populations trio et wayana : promotion de la gestion durable des territoires, soutien des filières locales (agriculture, artisanat...), renforcement de la gouvernance communautaire ainsi que de la transmission des savoirs et des traditions entre les générations. Le Parc amazonien et ACT partagent des objectifs communs en matière de soutien aux populations locales et il est prévu de mettre en place des échanges techniques entre les deux structures, notamment en territoire wayana.



## Participation à un atelier au Panama sur les stratégies de gestion des aires protégées

À l'invitation de la Convention de Carthagène, le Parc amazonien a participé en décembre 2017 à un atelier régional visant à diffuser une méthode et un logiciel d'aide à la décision dans le domaine de la gestion d'écosystèmes et d'aires protégées, et par là, à améliorer la gestion des ces sites à forte valeur naturelle.

Cet atelier était organisé sous l'égide du Programme des Nations-Unies pour le Développement (PNUD) et monté par le protocole SPAW (relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées) de la convention de Carthagène,

dans le cadre du projet « Biodiversity for Sustainable Development in the Caribbean through Ecosystem Based Management » (US \$ 1,8 M; 2015-2018) financé par la coopération italienne.

Quarante participants régionaux s'y sont réunis durant trois jours. L'essentiel des expériences des participants (aires protégées marines et terrestres, mangroves, régions côtières, zones à usages multiples) et des études de cas proposées par les facilitateurs étaient issues d'espaces protégés et ont permis d'explorer des méthodes et des logiciels actuellement en

développement.

Il s'agissait d'explicitier et de partager les critères de décision en matière de gestion des écosystèmes et de priorisation des actions des gestionnaires, souvent complexes et nombreux et très contraints dans leurs moyens. L'atelier a permis de présenter la démarche, de réaliser un exemple concret d'application et d'examiner les possibilités d'utilisation et de diffusion dans la région de l'outil informatique d'aide à la décision pour la conservation et la gestion des zones à forte valeur naturelle.

## Participation à la Conférence de Carthagène à Cayenne

Du 16 au 18 mars, le Parc amazonien de Guyane a participé à la conférence de la Convention de Carthagène présidée par la ministre de l'Environnement Ségolène Royal, à Cayenne. La directrice adjointe du parc national Bérengère Blin est intervenue sur le thème de la pollution des cours d'eau par les activités d'orpaillage illégal. Cette conférence, qui réunissait les ministres de l'Environnement de la zone Caraïbe, a abouti à une déclaration commune, l'appel de Guyane, visant à accélérer la préservation de la biodiversité de la région.

# Contribution au réseau DES PARCS NATIONAUX



## Rattachement à l'Agence française pour la biodiversité

Les dix parcs nationaux sont rattachés à l'Agence française pour la Biodiversité depuis la promulgation de la loi du 9 août pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages. Une convention de rattachement, précisant les modalités de collaboration entre ces entités, a ainsi été construite en 2017, après une concertation approfondie et sous les auspices du ministère de la Transition écologique et solidaire.

Le rattachement vise à renforcer la qualité des réalisations, l'efficacité et l'efficacité de la gestion des parcs nationaux, et à contribuer à la réussite des objectifs nationaux de l'AFB, notamment sur les territoires. Ainsi, les parcs se positionnent comme des terrains d'innovation et d'expérimentation pour certaines des politiques portées par l'AFB. Ils témoignent de leur engagement dans la mise en œuvre des politiques nationales pour la biodiversité, les paysages et la transition écologique. Il s'agit pour les parcs nationaux d'inscrire leur action aux côtés et en lien avec l'AFB, notamment dans les

domaines de la connaissance sur la biodiversité, de la communication, du suivi des chartes territoriales, de la mise en place d'outil de valorisation commerciale par la marque « Esprit Parc national », de mécénat, de police, de stratégie touristique et d'animation de groupe thématique inter-aires protégées, ainsi que de concours administratifs en matière de centralisation des données, de gestion des ressources humaines, de finance et de comptabilité, de marchés publics, d'achats et d'assistance juridique. Le rattachement se traduit notamment par une mise en commun de services et de moyens. La convention de rattachement va faire l'objet d'une consultation des comités techniques des établissements avant d'être présentée aux conseils d'administration de l'ensemble des parcs nationaux début 2018.

## VISITE DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT SÉBASTIEN LECORNU

Sébastien Lecornu a accompagné la visite officielle en Guyane du président de la République Emmanuel Macron, fin octobre. Au siège du Parc amazonien de Guyane, le secrétaire d'État auprès de Nicolas Hulot a dressé un bilan positif des actions mises en œuvre en faveur du sud de la Guyane. « On a ici une très belle réussite, car elle emprunte à deux registres. Le premier, c'est la protection : comment faire en sorte de protéger des espèces qui peuvent être menacées, notamment par l'orpaillage illégal. Et en même temps, ce parc a réussi à développer des actions qui permettent d'inclure les populations. On sait bien qu'il y a une dimension culturelle dans la protection de l'environnement. Le PAG a réussi à mettre en place des actions de médiation qui parlent aux Guyanais de toujours comme aux touristes », a-t-il notamment déclaré dans la presse locale.



Sébastien Lecornu et Claude Suzanon au siège du Parc amazonien de Guyane  
© Stéphanie Bouillaquet



# Gouverner Avec le territoire



**G**ouverner l'établissement public national pour et avec les auteurs du sud de la Guyane est un principe, une philosophie et une valeur du Parc amazonien.

Mais cela doit aussi être une pratique et une réalité. Or il n'est pas si simple de faire converger des élus locaux et régionaux, des associations, des entrepreneurs, des représentants coutumiers des peuples autochtones et bushinenge, des fonctionnaires, des jeunes, des femmes et des hommes parlant une demi-douzaine de langues maternelles différentes.

En 2017, avec trois conseils d'administration, dont un délocalisé à Maripa-Soula, sur le territoire concerné par le Parc amazonien, un effort considérable envers le comité de vie locale et un conseil scientifique mobilisé sur des thématiques de travail cruciales pour l'établissement, le Parc amazonien a une fois de plus poursuivi cette gageure. La communauté de travail qui s'affirme, se soude et coopère activement au service du territoire en mobilisant l'établissement public est la preuve que ce pari difficile peut réussir.

# Paroles DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration du Parc amazonien de Guyane s'est réuni à trois reprises en 2017 : le 9 mars, 22 juin et 16 novembre - cette dernière séance s'est tenue pour la première fois à Maripa-Soula, en zone d'adhésion du parc national. Parmi les sujets abordés, nous avons extrait quelques phrases clés issues d'heures de débat.

## INSERTION PROFESSIONNELLE VIA LE CONTRAT D'ÉTUDES PROSPECTIVES RÉALISÉ SUR LE HAUT-MARONI

### Éric Infante

Sous-préfet aux communes de l'intérieur  
CA du 9 mars 2017

« J'ai eu l'occasion de tester avec succès ce genre de dispositif lorsque j'étais sous-préfet d'arrondissement en métropole. Cela s'est traduit par un diagnostic partagé au niveau régional puis une déclinaison en plan d'actions à travers un comité de pilotage. Cela a donné d'excellents résultats en matière d'emplois et de formations. Cela demande toutefois un suivi très rigoureux. »

### Serge Urbano

Personnalité qualifiée désignée par le ministère  
CA du 9 mars 2017

« Cela montre la diversité des missions du PAG par rapport aux autres parcs nationaux. Le PAG a besoin d'un socle d'ingénierie pour mener à bien ce type de mission de développement adapté. Il serait intéressant de mettre cela en avant pour justifier la demande de maintien des moyens financiers et humains, voire leur augmentation. »

### Béatrice Lau

Chambre d'agriculture de la Guyane  
CA du 9 mars 2017

« L'agriculture familiale est très présente dans l'économie guyanaise. Il faudrait encourager ces petites entreprises et leur permettre de bénéficier d'aides afin de développer leur activité. »

### Gauthier Horth

Conseiller territorial  
CA du 9 mars 2017

« Il faudrait étudier toutes les possibilités d'emploi dans ce CEP, notamment dans le secteur minier. A Camopi, les opérateurs miniers ont mené avec le collège une unité de formation des apprentis. La première session a été très satisfaisante pour les jeunes et les entreprises, il faudrait voir comment cela pourrait se pérenniser. »

## PROGRAMME PÊCHE

### Guillaume Longin

Chargé de biodiversité, auteur du rapport de Master consacré aux pratiques et perceptions des populations du Haut-Maroni sur la pêche  
CA du 9 mars 2017

« Il y a une baisse de la production de poissons entre 1962 et 2014 : chez les Amérindiens, bien que la population ait été multipliée par quatre, la production halieutique n'a été multipliée que par deux ; chez les Aluku, bien que la population ait été multipliée par dix, la production halieutique a été divisée par deux. »

### Lucien Panapuy

Auteur, compositeur (Camopi)  
CA du 9 mars 2017

« Du côté de l'Oyapock, les orpailleurs brésiliens pêchent de plus en plus avec des bombes. Cela engendre beaucoup de dégâts dans la ressource poissons sur la quantité et la qualité. »

### Raphaëlle Rinaldo

Responsable scientifique au PAG  
CA du 9 mars 2017

(Interrogée sur la mise en œuvre de mesures de gestion) « Le PAG peut être médiateur et animateur d'ateliers mais je pense qu'il y a des mesures de gestion qui existent ou peuvent être imaginées par les communautés elles-mêmes. »

## PROJET ÉCOTOURISTIQUE ENVISAGÉ PAR DES ENTREPRENEURS BRÉSILIENS À VILA BRASIL, EN FACE DE CAMOPI

### Joseph Chanel

Maire de Camopi  
CA du 16 novembre 2017

« La coopération entre Camopi et Vila Brasil est très importante car il y a des problèmes communs comme les orpailleurs illégaux, la santé et l'éducation. Le problème à régler en premier est l'éradication de l'orpillage illégal pour ensuite développer les projets touristiques. »

## RATTACHEMENT À L'AFB

### Hélène Sirder

1<sup>ère</sup> vice-présidente de la Collectivité territoriale de Guyane (CTG)  
CA du 9 mars 2017

« Aujourd'hui, le développement doit être en lien avec la proximité et non avec des décisions prises depuis Paris. La CTG souhaite un développement économique de la Guyane voulu par et pour la Guyane qui a besoin de son propre modèle économique, innovant et créateur. C'est aux acteurs locaux de décider de ce modèle économique. »

## LUTTE CONTRE L'ORPAILLAGE ILLÉGAL

### Gauthier Horth

Conseiller territorial  
CA du 9 mars 2017

« C'est un problème de sécurité intérieure. Je pense que les forces de l'ordre ont capitulé devant l'objectif malgré l'effort de moyens qui est mis en place. J'estime qu'aujourd'hui, on en est à la même situation qu'il y a dix ans. »

### Gilles Kleitz

Directeur du Parc amazonien  
CA du 9 mars 2017

« L'engagement de moyens année après année, la recherche constante de méthodes plus efficaces pour agir à moyens constants, la réussite de mobilisation de moyens juridiques nouveaux à travers de nouvelles compétences et la mise en œuvre sur les trois dernières années d'une démarche de coopération transfrontalière qui s'engage, témoignent qu'il n'y a pas du tout d'abdication, bien au contraire. La lutte contre l'orpillage illégal est de la responsabilité des forces de l'ordre, du gouvernement, des élus mais aussi de la population locale. Il faut que chacun à son niveau puisse assumer ses responsabilités. »

### Lieutenant colonel Gladieux

Commandant du centre de conduite des opérations Harpie  
CA du 9 mars 2017

« Le volet Harpie est le côté répressif de la lutte contre l'orpillage illégal mais il doit y avoir d'autres volets préventifs et dissuasifs en aval et en amont (...). Une fois que la conquête du terrain est faite (destruction des chantiers illégaux, arrestation des garimpeiros...), il faut qu'elle soit suivie par le développement d'une activité alternative (pêche, écotourisme...). »

### Bérengère Blin

Directrice adjointe du Parc amazonien  
CA du 22 juin 2017

« Le phénomène de bascule des jeunes vers l'illégalité a été signalé et est abordé lors de réunions avec les autorités coutumières ou autres. La brigade de prévention de la délinquance juvénile, en lien avec le PAG, fait un travail de sensibilisation auprès des jeunes. Des réunions ont lieu sur le Haut-Maroni et sont programmées pour le Haut-Oyapock. Il y a un effort collectif à faire pour créer de l'emploi. Le PAG, à son niveau, tente de trouver des solutions et le dispositif « réseau Sud Guyane Entreprendre » répond en partie à cette problématique de l'emploi. »

### Laurent Kelle

Directeur du WWF Guyane  
CA du 22 juin 2017

« On veut voir avec quelle aire protégée de la région le PAG peut et doit échanger en matière d'orpillage illégal, on veut que le PAG soit le chef de file des aires protégées de la région sur ce thème afin d'améliorer la situation. »

### Mathias OTT

Sous-préfet aux communes de l'intérieur  
CA du 16 novembre 2017

« La lutte contre l'orpillage illégal est un sujet très difficile, je ne pense pas qu'il y ait de solutions miracles pour l'éradiquer. En Guyane, l'Etat met de gros moyens financiers et humains dans la lutte donc je pense que le succès n'est pas qu'une question de moyens. Le président de la République, lors de sa récente venue en Guyane, a reconnu que les résultats de la lutte étaient moindres par rapport à ce que la population et les élus attendent. Il a proposé de revoir la stratégie de lutte en changeant de méthode et de paradigme et qu'il n'y ait aucun tabou dans les propositions. Le préfet met donc tout en œuvre pour mener à bien cette réflexion avec tous les partenaires concernés. »

### Tristan Bellardie

Président du Kayak club Maripa-Soula-Lawa  
CA du 16 novembre 2017

« La méthode utilisée par les forces de l'ordre n'est pas adaptée et l'augmentation croissante des sites d'orpillage illégal le démontre. La population souffre au quotidien. Tous les jours sur le fleuve, il y a un vrai ballet de pirogues remplies à ras bord pour l'approvisionnement des sites, les garimpeiros ne se cachent plus et n'ont plus peur des forces de l'ordre. »



## UN PREMIER CA À MARIPA-SOULA



Le 16 novembre, un conseil d'administration s'est réuni pour la première fois dans l'une des communes concernées par le parc national, à Maripa-Soula. Cette première réunion dans le sud répondait à un souhait émis par des administrateurs depuis de nombreuses années. « Ce premier CA à Maripa-Soula s'est tenu dans la convivialité, déclare Gilles Kleitz, directeur du Parc amazonien. Certains administrateurs n'étaient jamais venus dans le sud de la Guyane. Cela a demandé un important travail logistique et a entraîné un surcoût, mais c'est à refaire. Peut être une fois tous les deux ans. La prochaine fois à Saül ? Pourquoi pas, c'est très motivant pour les administrateurs. » A Maripa-Soula, des membres du CA arrivés la veille ont pu visiter un barrage fluvial tenu par les forces de l'ordre dans le cadre de la lutte contre l'orpillage illégal (photo) et se rendre sur le sentier de Gobaya Soula, aménagé pour l'accueil des visiteurs par le Parc amazonien.

## DISPOSITIF D'ACCÈS ET PARTAGE DES AVANTAGES (APA)

### Marie Fleury

Présidente du Conseil scientifique du PAG  
CA du 22 juin 2017

« Un code de bonne conduite a été mis en place par le Conseil scientifique qui exige que tout demandeur fasse des restitutions auprès des populations par la suite. Dans le dossier de demande, le chercheur devait montrer qu'il avait recueilli le consentement des populations. Le Conseil scientifique se base d'ailleurs fortement sur cela pour donner ou non un avis favorable. »

### Gilles Kleitz

Directeur du Parc amazonien  
CA du 22 juin 2017

« La CTG doit prendre une délibération pour demander la délégation d'autorité au ministère ; par la suite, une personnalité morale s'organiserait pour recueillir le consentement des populations. Cette personnalité morale n'existe pas encore en Guyane. Il y a généralement un délai de deux mois pour répondre à une demande d'APA. Si la demande n'est pas instruite dans le délai, la réponse peut être jugée favorable mais ce n'est pas systématique. Les Wayâpi du Brésil ont établi une charte sur ce qu'est le consentement pour eux. Il serait intéressant de le faire aussi en Guyane, par le Grand Conseil coutumier par exemple. »

## SCHÉMA DIRECTEUR AGRICOLE DE MARIIPA-SOULA

### Juliette Daniel

Elue de Maripa-Soula déléguée aux affaires foncières, agricoles et forestières  
CA du 16 novembre 2017

« La commune a besoin de valoriser ses agriculteurs qui ont développé un savoir-faire qui mérite d'être connu. Elle aimerait mettre en avant des produits de qualité, fabriqués dans les normes et obtenir un label afin de pouvoir commercialiser ces produits en dehors de Maripa-Soula. La municipalité voudrait petit à petit éliminer les produits venant du Suriname qui ne sont pas aux normes européennes. La commune souhaite également avoir un espace de préservation des productions agricoles comme le manioc rouge ou blanc, qui tendent à disparaître. Je souligne l'aide très précieuse du PAG dans ces processus. »

### Albert Siong

Président de la Chambre d'agriculture  
CA du 16 novembre 2017

« La Chambre d'agriculture est là pour accompagner les jeunes agriculteurs dans leur installation. Des fonds européens sont disponibles pour cela. La commune doit pouvoir mettre à disposition, dans des zones humides pour l'irrigation des sols, au moins 20 hectares par agriculteur pour la production de fruits et légumes afin qu'il puisse en vivre. »

# Conseil scientifique DES DÉBATS NOURRIS

L'instance consultative du Parc amazonien, présidée par l'ethnobotaniste Marie Fleury, rassemble 23 scientifiques et porteurs de savoirs traditionnels. Elle conseille le président du conseil d'administration et l'équipe technique du Parc amazonien dans leurs choix stratégiques, contribue à l'évaluation des actions menées et participe au suivi de la mise en œuvre de la charte.

Le conseil scientifique s'est réuni les 28, 29 et 30 novembre au siège du Parc amazonien autour d'ateliers et de séances de travail en plénière. Dans un contexte de refonte du système des espaces protégés et de recrudescence des chantiers d'orpaillage illégal, les débats ont été nombreux. Les travaux en ateliers ont permis de valider le livret d'accueil des visiteurs à Camopi, de mettre en évidence les nécessités de moyens en termes de mise en œuvre de médiation scientifique au sein de l'établissement

mais aussi vis-à-vis des populations et d'affiner la cartographie des enjeux de conservation en zone de cœur de parc. Des avis positifs ont été donnés sur des programmes structurants pour le Parc amazonien : le projet d'Atlas de la biodiversité communale de Saül et le projet FEDER sur la gestion concertée des ressources naturelles. Le conseil scientifique a renouvelé son souhait de remettre en place deux séances plénières par an, au lieu d'une seule depuis maintenant deux ans, et d'échanger et rencontrer les membres du Comité de vie locale.



# Comité de vie locale CINQ MOTIONS DEPOSÉES

L'instance consultative du Parc amazonien représentant les habitants, les usagers, les organismes, les associations et les personnalités du territoire s'est réunie deux fois en 2017. Les contributions et doléances des habitants portent essentiellement sur l'accès aux services publics.

Lors de la séance de juin, les membres du CVL ont essentiellement témoigné des difficultés auxquelles le territoire pouvait être confronté : électrification, télécommunications, aménagements des sauts, échec scolaire... Des secteurs qui ne relèvent pas directement du champ de compétence du Parc amazonien ; l'Établissement a néanmoins invité les organismes publics concernés à exposer leurs actions sur ces sujets. Cette séance a également permis d'expliquer aux membres du CVL les domaines de compétence du Parc amazonien et de rappeler qu'il pouvait toutefois faciliter les liens entre les différents services publics et les usagers. En parallèle, le CVL a été sollicité pour avis sur le projet de réponse à l'appel à manifestation d'intérêt sur la gestion des ressources naturelles auquel répond le Parc amazonien (fonds européens).



À la suite des événements sociaux et politiques en Guyane en mars-avril, la séance de novembre, dont la particularité a été de se tenir à Maripa-Soula, a porté sur les priorités du développement identifiées par les habitants. Au préalable, des réunions de préparation et une journée d'échanges en interne avaient permis de préparer cette séance. Deux thématiques majeures ont été abordées : les améliorations à apporter au cadre de vie pour les populations du sud de la Guyane et le fonctionnement du CVL. Plusieurs motions ont ainsi été remontées au conseil d'administration du Parc amazonien puis aux instances compétentes :

- Mise en service de la desserte aérienne de Camopi
- Réhabilitation et renforcement de l'accès à l'eau potable
- Accès à l'énergie électrique

centralisée ou individuelle

- Désenclavement routier sur l'axe Loka-Bonville-Papaïchton-Maripa-Soula (perspective du lycée de Maripa-Soula)
- Participation du CVL au suivi du Plan d'urgence pour la Guyane.

Devant les nombreuses sollicitations du CVL en matière de développement, ces rapprochements entre services et populations seront poursuivis en 2018 et un tableau de bord des requêtes est mis au point afin que le comité puisse, avec le Parc amazonien, suivre en temps réel l'évolution des dossiers. Un effort sera également porté sur les modes d'information et de communication des activités couvertes par le Parc auprès des membres et de la population. Ce travail concerté avec le CVL a été permis grâce à la contribution d'une médiatrice qui a pu consolider les

liens entre les services du Parc amazonien et les membres du CVL, mettre au point un système de communication interne, les appuyer pour l'organisation des réunions préparatoires avec les habitants et travailler sur la conception d'outils d'accompagnement.

Des conseils d'habitants se sont régulièrement réunis, comme ici à Taluen  
© Harmony Perdigal



## DES OUTILS POUR FAVORISER L'EXPRESSION COLLECTIVE

Les membres du CVL ont entamé l'apprentissage de méthode et d'outils favorisant l'expression citoyenne et collective. Ces outils ont en partie été mis en application lors des réunions d'habitants animées sur l'ensemble du territoire, qui ont permis de prioriser certaines thématiques, en vue de la séance du 8 novembre.

**L**e bon fonctionnement d'une équipe dispersée sur un territoire plus grand que la Belgique est une exigence difficile à tenir.

Logistique assurée en avion et pirogue, continuité numérique entre le siège et les trois délégations, délais de paiement des fournisseurs en dessous de vingt jours, réunions d'équipe régulières, politique d'achats adaptée au milieu amazonien, maîtrise d'ouvrage de chantiers en sites très enclavés et à fortes contraintes, dialogue social rapproché, gestion des risques, sont certaines des activités clés pour le bon fonctionnement de l'équipe.

En 2017, des avancées importantes ont été réalisées pour que ces rouages indispensables fonctionnent bien, malgré un contexte exigeant.

***Vie de l'établissement***  
Au service du Sud guyanais

# Les ressources humaines

## 90 AGENTS PERMANENTS AU SERVICE DES TERRITOIRES



### Sept volontaires de service civique (VSC) recrutés

Le Parc amazonien a recruté sept VSC en 2017, pour une durée de huit mois. Ces jeunes de 17 ans à 23 ans sont affectés sur Camopi (1), Saül (2), Maripa-Soula (1), Trois Sauts (1), Papaïchton (1) et Rémire-Montjoly (1). Essentiellement centrées sur l'environnement et la culture, leurs missions ont été construites d'après les règles et les valeurs préconisées par l'Agence du service civique. Les volontaires sont amenés à mener des missions d'intérêt général sur des territoires prioritaires et enclavés, parfois seulement accessibles en pirogue.

Ces missions consistent à :  
- renforcer l'impact d'actions de sensibilisation et de médiation de proximité existantes en touchant d'avantages de jeunes (plus de la moitié de la population guyanaise a moins de 30 ans)  
- améliorer la qualité de ces actions en contribuant à la réalisation d'outils pédagogiques  
- développer, expérimenter de nouveaux projets (comme la parcelle expérimentale d'éducation à l'environnement dans le jardin botanique de Saül) ou assurer une continuité dans la mise en œuvre de

projets pour la deuxième année, en lien avec leur tuteur et tutrice. Issus principalement des territoires du sud de la Guyane (6), les sept agents recrutés se sont portés volontaires pour acquérir une expérience professionnelle structurante, encadrée par les agents du Parc amazonien. À ce titre, ils ont suivi une semaine de formation du 18 au 22 septembre 2017. Cette démarche, d'ores et déjà jugée positive, devrait être reconduite au second semestre 2018.

### Agence française pour la Biodiversité (AFB) et quasi-statut

Après l'adoption de la Loi sur la Biodiversité (2016), la mise en place de l'AFB s'est poursuivie en 2017. Le Parc amazonien est directement concerné et a contribué en 2017 à l'élaboration de la feuille de route pour sa mise en œuvre, dans l'ensemble des domaines concernés : mutualisation des moyens, harmonisation des procédures de recrutement, de gestion, de rémunération, de promotion et de

mobilité. Le quasi-statut des agents contractuels est entré en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2017. Tous les agents contractuels, qu'ils soient sous CDI, CDD de droit commun ou dérogatoire, sont concernés. Tous ont signé un nouveau contrat (pour les CDI) ou un avenant au contrat existant (pour les CDD), au cours de l'année 2017. Le reclassement des agents s'est fait

de manière harmonisée entre les parcs nationaux et plus largement l'AFB et les structures entrant dans son périmètre. Il n'y a pas eu de perte salariale ; certains agents, par le jeu du reclassement, ont vu leur salaire augmenter. Les nouveaux contrats ont été mis en place entre février et mai avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

### Contrats à durée déterminée (CDD)

Le Parc amazonien a procédé au recrutement d'agents sous contrat à durée déterminée pour le remplacement d'agents partis ou en renfort (besoin temporaire de courte durée) au sein des délégations territoriales ou des services du siège. Il peut s'agir également de contrats sous financement extérieur (hors plafond d'emploi).

#### En 2017, 20 agents ont été recrutés en CDD :

CDD classiques : 4 (2 catégorie A et 2 catégorie B)  
CDD-vacations : 13 (2 catégorie A, 4 catégorie B et 7 catégorie C)  
Contrat d'apprentissage : 1  
CDD avec financement extérieur : 2

#### La durée du contrat varie de 1 mois à 3 ans :

Contrats courts (-de 12 mois) : 15 contrats réalisés  
Contrats moyens (1 à 2 ans) : 3 contrats réalisés, dont 1 apprenti  
Contrats longs (3 ans) : 2 contrats réalisés

### Contrats à durée indéterminée (CDI)

Conformément au décret d'application de la loi Déontologie de 2016, le Parc amazonien a transformé en CDI tous les contrats des agents dérogatoires. Cinq agents étaient concernés (deux agents de catégorie B et trois agents de catégorie C). La loi Déontologie a permis également de passer en CDI des agents relevant de l'article 4.1. Ce fut le cas pour deux agents de catégorie A et deux agents de catégorie B.

### Prorogation de l'application du processus de déprécarisation des agents contractuels (loi Sauvadet)

Par la loi n° 2016-483 du 20 avril 2016 relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires, le dispositif de déprécarisation par concours réservé, prévu par la loi dite Sauvadet de 2012 a été reconduit jusqu'en 2018.

En 2017, deux agents se sont inscrits au concours. Ils ont été reçus et sont donc fonctionnaires : un agent en catégorie A a pu intégrer le corps des AAE (attachés d'administration de l'État) et un agent de catégorie B a été reçu dans le corps des TSDD (technicien supérieur du développement durable).

### Réseau des conseillers de prévention

Des formations organisées par la PFRH ont été réalisées pour :

- le conseiller de prévention, qui a pu participer à une formation sur les risques psychosociaux (RPS), ainsi qu'à une journée sur la sensibilisation de « la qualité de vie au travail » ;
  - les assistants de prévention, qui ont pu participer à une remise à niveau relative à leurs fonctions.
- Deux réunions se sont tenues sur le thème des RPS dans le cadre du réseau de prévention mis en place en 2016 en Guyane.

Enfin, l'assistant social de l'Établissement maintient le lien social entre les agents et la direction par son écoute et son aide concrète aux agents. En 2017, il a rencontré 30 agents pour des problématiques liées à des difficultés administratives, des difficultés financières ou des risques psycho-sociaux.

### Santé et sécurité au travail

Dans l'intérêt de maximiser la qualité des conditions de travail de ses agents, le Parc amazonien a conduit plusieurs actions à leur attention. La mise en place du registre électronique au bénéfice des délégations fin 2016 a permis un meilleur enregistrement des accidents. Neuf fiches ont été enregistrées (principalement pour les délégations du Maroni et de l'Oyapock : entorses suite à des chutes) et présentées au CHSCT. Compte tenu des mouvements sociaux survenus en mars-avril en Guyane, le CHSCT n'a pu se réunir qu'une fois en 2017.

#### Centre Interprofessionnel de santé au travail (CISTC)

La mise en place d'une convention en 2015 a permis de fluidifier les visites médicales au CISTC, notamment pour les agents nécessitant une fréquence de visite annuelle plus importante (agents de terrain). Le CISTC a de plus été sollicité en 2017 pour la refonte du Règlement intérieur de l'Établissement concernant le volet Santé et sécurité au travail (SST), ainsi que pour la gestion améliorée des trousse de secours pour les missions forêts. Une réunion sera mise en place en 2018 pour finaliser la mise en place de ces trousse médicales.

#### La démarche de Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC)

s'est focalisée sur la gestion des agents susceptibles d'avoir des problèmes physiques pour exercer leurs missions dans les cinq ans qui viennent. En lien avec la PFRH de Guyane, l'assistant social du Parc amazonien et le CMVRH de Rouen, une démarche a été initiée, visant à établir les conditions de possibles reclassements de certains agents dans les temps à venir.

La démarche a aussi pour ambition de limiter les risques physiques liés aux conditions de travail. Elle devrait être opérationnelle en 2018.

### Les effectifs au 31/12/2017

EFFECTIFS SOUS ET HORS PLAFOND	2017
Effectifs physiques (nb de postes budgétaires)	90
Effectifs équivalent temps plein (ETP) présents	88
Effectifs équivalent temps plein travaillés (ETPT) présents	88,01

### Résidence d'origine des agents

ORIGINE	LOCALITE	NOMBRE
Guyane	Communes de l'intérieur	41
	Littoral	29
	Hexagone	19
Autres	Autre DOM	1
	Etranger	

### Nombre de postes au 31/12/2017 : (hors VSC, stagiaire et apprentis)

CATEGORIE	TITULAIRES	CONTRACTUELS	TOTAL
A	6	21	27
B	8	19	27
C	8	28	36
TOTAL	22	68	90

### Répartition par site au 31/12/2017

LOCALITE	TITULAIRES	CONTRACTUELS	TOTAL
siège	12	21	33
DTM	7	26	33
DTO	2	14	16
DTC	2	6	8
TOTAL	23	67	90



Cinq agents ont bénéficié d'une formation de perfectionnement à la photographie © Stéphanie Boullaguet

## Plan de formation FAVORISER LA MONTÉE EN COMPÉTENCES

32  
formations  
réalisées

73  
agents  
formés

28 914€  
de coût  
pédagogique

### 73 agents formés en 2017

La formation professionnelle mise en place au Parc amazonien de Guyane a pour but de permettre aux agents d'acquies et de renforcer les compétences nécessaires à leur métier dans le contexte spécifique de la Guyane. Plusieurs formations issues du Plan de formation (interne, intra et externe) sont réalisées. Les formations en intra ont permis la diminution des coûts annexes (transport, hébergement et frais de mission). Sur un effectif de 90 agents, 73 ont été formés en 2017. Ces formations sont réalisées en rapport avec les besoins de l'agent et du service. Ces besoins sont exprimés lors de l'entretien annuel qui a lieu en début d'année entre l'agent et son chef de service.

Il est important de souligner qu'une recherche systématique d'optimisation des coûts est mise en place lors de la sélection de prestataires tant en Guyane prioritairement, que dans l'Hexagone selon les critères définis dans un Marché public.

Le montant alloué au budget formation a été de 30 000 euros, uniquement pour le coût pédagogique. Ce montant s'est finalement porté en fin d'exercice à 28 914 euros. Le montant total des dépenses de formation incluant les coûts annexes s'élève à 39 932 euros.

### Objectifs des formations

Les formations permettent de :

- Garantir l'adaptation des agents à leur poste de travail
- Favoriser l'acquisition de nouvelles compétences
- Accompagner le développement des compétences et favoriser l'évolution professionnelle des salariés
- Permettre l'utilisation du DIF (CPF en 2018) et des différents dispositifs de formation.

### Thématiques

Les principales thématiques de formation ont été :

- Management (gestion de projets, formation de formateurs, aisance à l'oral)
- Santé-sécurité au travail (RPS, remise à niveau des AP et CP)
- Police (tir, arme de poing, bâton télescopique, menottage)
- Préparation aux concours (déprécarisation et fonctionnaires)
- Activité de piroguier professionnel
- Logiciel de suivi de la charte et des projets (EVA)
- Conception et évaluation d'un projet

## Du côté DU PERSONNEL



Séminaire du Parc amazonien organisé aux îles du Salut © Lanaki Cognat

### Séminaire des agents du Parc amazonien

L'ensemble des agents du Parc amazonien se sont retrouvés fin septembre lors d'un séminaire organisé aux îles du Salut. Plusieurs ateliers de travail ont été mis en place durant l'après-midi pour trouver collectivement des moyens d'améliorer le fonctionnement interne, avec l'aide de l'association Graine Guyane. Des jeux de cohésion se sont également tenus sur le thème des « douze travaux des bagnards ». Le lendemain matin, les résultats des travaux ont été partagés entre les groupes.

Le Graine Guyane fera une synthèse des échanges et établira un certain nombre de recommandations sur lesquelles pourra s'appuyer le parc national afin de favoriser les meilleures conditions de travail possibles pour ses agents.

### Amicale du personnel

Cette année encore, l'Amicale Tukusipan a proposé un certain nombre d'activités à ses adhérents. Un voyage à Recife (Brésil) a notamment été organisé en fin d'année, ainsi qu'une marche sportive d'une dizaine de kilomètres dans les rues de Rémire-Montjoly, des repas en commun (Fête des mères, Fête des pères, Noël) et l'Arbre de Noël pour les enfants. Tous les premiers vendredis du mois, un barbecue est également proposé aux agents dans la cour intérieure du siège de l'établissement.



### DÉPART DE BÉRENGÈRE BLIN



La directrice adjointe du Parc amazonien Bérengère Blin a quitté le Parc amazonien de Guyane fin août 2017, après six ans d'un très fort engagement au service du sud de la Guyane, de ses habitants et de sa biodiversité. Ingénieure des ponts, des eaux et des forêts depuis 2004, Bérengère Blin est devenue numéro 2 du plus grand parc national de l'Union européenne en 2011, à 32 ans.

Dynamique et à l'écoute de l'ensemble des équipes, elle a pris à bras-le-corps de nombreux sujets, comme l'orpaillage illégal ou les problématiques auxquelles sont confrontés les jeunes et les femmes de l'intérieur. De janvier à octobre 2014, elle a également assuré l'intérim du directeur, avant l'arrivée de Gilles Kleitz.

Passionnée par son travail, Bérengère Blin l'est aussi par la danse, particulièrement la zumba, qu'elle transmet avec l'énergie qu'on lui connaît plusieurs fois par semaine avec son association Zumbattitude973.

Arnaud Anselin, chef du service Milieux naturels, biodiversité, sites et paysages à la DEAL, lui a succédé en septembre. Bérengère Blin a quant à elle rejoint la Direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt.

# Equipements & INFRASTRUCTURES

## ○ DÉLÉGATION TERRITORIALE DE L'OYAPOCK



Un ponton flottant permet l'accès au site des espaces logistiques et des maisons d'habitation du PAG © Jean-Baptiste Latreille de Lavarde

### Camopi

- L'accès au site des espaces logistiques et des deux maisons d'habitation du PAG a été équipé d'un ponton flottant permettant un accès plus adapté aux personnes et au chargement-déchargement de matériel.

**Coût total de l'opération : 30 000 euros.**

- Le marché public pour la construction de la Maison du Parc de Camopi a été notifié début mars 2017.

**Coût de l'opération pour la construction (4 lots) : 510 938,75 euros.**

Cependant la construction a commencé avec deux mois de retard suite aux événements sociaux de mars - avril 2017. L'achèvement est planifié à la fin de 1<sup>er</sup> semestre 2018. L'édifice est constitué de trois bâtiments à étage, reliés par des passerelles couvertes. La couverture sera en palme synthétique. Le bâtiment offrira de meilleures conditions d'accueil et de travail aux agents.

## DÉLÉGATION TERRITORIALE DU MARONI

### Papaïchton

La deuxième phase du chantier de réhabilitation du bâtiment à vocation de logement de passage pour les agents du Parc amazonien a débuté fin 2017. Cette deuxième phase comprend la rénovation complète de la toiture. La finalisation de cette réhabilitation se traduira par des améliorations intérieures et extérieures qui sont prévues en 2018.

### Maripa-Soula

La construction de la Maison du Parc amazonien démarrée au 2<sup>nd</sup> semestre 2016 connaît des retards de chantier importants liés en particulier à l'approvisionnement de pièces de charpente : le bâtiment de deux étages est à ossature bois. Une reprise du chantier est envisagée avant la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2018. L'achèvement des travaux est prévu pour la fin 2018.

### Taluen

Les deux carbets à usage de logement, dont la construction a démarré au 2<sup>nd</sup> semestre 2016, sont opérationnels depuis mi-2017. Ces bâtiments sont destinés à recevoir des agents de passage et partenaires scientifiques pour des durées limitées. Ils ont été réalisés pour partie en régie par les agents de la délégation territoriale du Maroni.

Ils apportent déjà un réel confort qui offre aux équipes et partenaires de meilleures conditions de travail. Ils sont autonomes en eau et en électricité, qui est assurée par une installation solaire.

**Coût total de l'opération : 142 000 euros.**

Les deux carbets de Taluen sont opérationnels depuis le mi-2017 © JBL



Le chantier de la future Maison du Parc à Maripa-Soula © JBL



# Achats & MARCHÉS PUBLICS

## MARCHÉS PUBLICS

En 2017, quatre marchés à bons de commande notifiés en 2015 et deux marchés à bons de commande notifiés en 2016 ont été reconduits.

### Marchés (publiés et attribués) :

En 2017, quatre marchés ont été publiés et attribués :  
- Marché de fournitures : Achat de

véhicules (trois lots) et Formation aux méthodes participatives.

- Marché de prestation de service (prestations intellectuelles) : Formation pour les agents du PAG (8 lots attribués) et diagnostic de performance énergétique du PAG, évaluation des émissions de GES (actualisation du Bilan carbone et préconisations).

### Marchés publiés en 2017, mais non encore attribués :

Marché de prestation de services : Mise à disposition de personnel intérimaire (pour le portage par le Parc amazonien de l'Appel à manifestation d'intérêt Biodiversité de l'AFB) et formation (management et conduite de réunion).

## Répartition par type de marché public en 2017

TYPE DE MARCHÉS	NOMBRE DE MARCHÉS	MONTANT TOTAL	DONT PRESTATAIRES LOCAUX	
			Montant	Pourcentage
Fournitures	2	51 027,76 €	41 527,76 €	81%
Services/prestations intellectuelles	2	65 290 €	51 350 €	79%
Services/à bons de commande	-	-	-	-
Travaux (4 lots)	4	510 938,75 €	510 938,75 €	100%
<b>TOTAL</b>		<b>627 256,61 €</b>	<b>603 816,51 €</b>	<b>96%</b>

## LOGISTIQUE

En association étroite avec la cellule Achats ainsi que la cellule Mécanique pour les délégations territoriales, la cellule Logistique de l'Etablissement est fréquemment sollicitée pour gérer ou faciliter l'acheminement de matériels vers les communes de l'intérieur ou mettre en place les équipements nécessaires au bon fonctionnement général.

La logistique s'opère avec les moyens du Parc amazonien, de prestataires, mais aussi avec ceux de nos partenaires (Forces armées, Centre hospitalier...). Les Forces armées de Guyane (FAG) ont été particulièrement sollicitées cette année et nous les en remercions. Les moyens de l'Etablissement sont bien entendu également mutualisés avec ces mêmes partenaires. Terrestre, aérienne et fluviale, la logistique se doit d'être réactive, adaptée et particulièrement efficace pour que les aspects matériels ne soient pas un frein à la bonne conduite des actions du Parc amazonien.

En 2017 la cellule logistique a été fortement mobilisée pour les constructions, aménagements et réparations sur les trois délégations territoriales. Ses contributions ont notamment porté sur :

- De nombreux achats pour le sentier Gobaya-Soula et pour les carbets de passage de Taluen ;
- De nombreux achats de pièces mécaniques pour l'entretien ou la réparation de matériels tels que débroussailleuses, tronçonneuses, moteurs hors-bord, véhicules, quads, etc. ;
- Huit pirogues ont été affrétées pour livrer du carburant à l'ensemble de la délégation territoriale du Maroni, ainsi qu'un pick-up Ford ;
- Des rapatriements sur le littoral de vélos, quads, mules et moteurs hors-bord ont été également organisés pour effectuer des révisions complètes.

## ACHATS

**1348 bons de commande** ont été émis : 780 concernaient des achats hors transports aériens et hébergement, dont 94 % auprès de prestataires locaux.

# Communication

## VALORISER LE PARC AMAZONIEN



Le service communication du Parc amazonien intervient en soutien aux délégations territoriales et aux autres services de l'Établissement en produisant des supports de communication adaptés à leurs besoins. Il cherche également à augmenter la visibilité du Parc au niveau local, national et international en utilisant différents canaux de diffusion.

### PARTENARIATS AVEC LES MÉDIAS

#### Convention avec Guyane La 1<sup>ère</sup>

Le 24 novembre, le directeur du Parc amazonien de Guyane, Gilles Kleitz, et le directeur régional de Guyane La 1<sup>ère</sup>, Jean-Claude Ho-Tin-Noé, signent une convention de partenariat. Une démarche inédite entre un parc national et un média régional qui vise à donner une plus grande visibilité aux territoires du sud de la Guyane. Les équipes du Parc amazonien se tiennent ainsi à la disposition des journalistes et réalisateurs de Guyane La 1<sup>ère</sup> pour les accompagner sur le terrain et leur fournir des clés de compréhension sur les enjeux actuels. Ce partenariat prévoit également de favoriser la diffusion sur le média public des éléments audiovisuels, images d'archives, films documentaires et magazines réalisés ou produits par le parc national. Pour Gilles Kleitz, il est essentiel d'entendre les acteurs du sud de

la Guyane : « Nous menons un travail de proximité aux côtés des habitants. Nous pouvons produire des témoignages, des interviews. Nous pouvons également fournir des éléments de compréhension pour des sujets complexes, tels que la lutte contre l'orpillage illégal ou les dynamiques à l'œuvre parmi les peuples wayana, aluku, wayãpi et teko. »

« Ce projet s'inscrit en parallèle de notre projet de radio virtuelle sur le fleuve, complète Jean-Claude Ho-Tin-Noé, l'enthousiaste directeur de Guyane La 1<sup>ère</sup>. Tout ceci ne pourra marcher que si les communes de l'intérieur disposent d'un vrai débit internet. » Première réalisation concrète de ce partenariat, la radio Guyane La 1<sup>ère</sup> débute en décembre 2017 la diffusion de témoignages d'acteurs du territoire recueillis par le Parc amazonien. « Nos cœurs se rencontrent » est un module sonore de 2 à 3 minutes



radiodiffusé sur la matinale de Guyane La 1<sup>ère</sup> vendredi entre 6 h 30 et 7 h et rediffusé le week-end entre 13 h 45 et 14 h. Un podcast de l'émission est disponible sur les sites de la radio et du Parc amazonien.

Gilles Kleitz (directeur du PAG) et Jean-Claude Ho-Tin-Noé (directeur de Guyane La 1<sup>ère</sup>) signent une convention de partenariat © Stéphanie Bouvillaguet

Les prochaines collaborations devraient concerner des produits télé et numériques (réseaux sociaux).

#### Une Saison en Guyane, un hors-série spécial Parc amazonien

Le Parc amazonien poursuit sa collaboration avec le magazine *Une Saison en Guyane*, dont la ligne éditoriale correspond aux valeurs portées par l'Établissement. Édité par l'atelier Aymara, ce magazine semestriel, diffusé en Guyane, dans l'Hexagone et dans des pays étrangers, met en avant la nature et les hommes du plateau des Guyanes. En 2017, les équipes du magazine et celles du Parc amazonien ont co-construit un hors-série consacré aux dix ans du Parc amazonien avec des reportages réalisés par l'équipe rédactionnelle d'*Une Saison en Guyane* et des articles rédigés par des agents du parc national. Ce numéro traverse l'histoire de la naissance du Parc amazonien ainsi que les missions portées par l'institution du parc national avec un œil journalistique. Il révèle également des personnalités du territoire au travers d'une galerie de portraits d'hommes et de femmes. Ce hors-série édité à 8000 exemplaires est vendu au prix de 5 euros en France hexagonale, en Guyane et aux Antilles depuis début novembre. Au 31 janvier 2018, 2 200 exemplaires ont été vendus.



#### Yana Glam

En 2017, le Parc amazonien et le magazine *Yana Glam* ont établi un partenariat. Pour ce magazine féminin, il s'agit d'assurer une présence sur le bimensuel d'articles relayant les actions et missions de l'Établissement public, des portraits de femmes du Sud guyanais ou de femmes travaillant au sein de l'établissement public.

#### Terre Sauvage/agenda

Le partenariat habituel entre le magazine *Terre Sauvage*, PNF et les parcs nationaux se traduit par la publication de l'agenda 2017. Il est diffusé à 400 exemplaires par le Parc amazonien de Guyane à ses agents, ses partenaires, les élus des communes concernées par le parc national et les membres du CA et du CS.



### CRÉATION DE SUPPORTS DE COMMUNICATION



#### Soutien aux délégations

Le service communication a conçu cette année de nombreux supports de communication répondant aux besoins des agents (affiches, brochures, livrets, fiches recettes, etc.). Des kakémonos présentant le travail d'artisans ont été produits.

#### Participation aux événements liés aux dix ans du Parc amazonien

Des supports dédiés aux événements organisés dans le cadre des Dix ans du Parc amazonien de Guyane ont également été réalisés. Le service communication a participé à l'ensemble des manifestations en commune pour présenter les actions et missions de l'Établissement.

#### Vœux, calendrier et posters

En janvier 2017, une courte vidéo de vœux a été réalisée. Un calendrier et un lot de trois posters (faune, paysage et culture) ont également été édités et diffusés largement afin de faire connaître et valoriser les patrimoines naturels et culturels du sud de la Guyane.

#### Cartes des territoires et des sentiers de randonnée

Les cartes guides « Territoire », « Maroni » et « Saül » ont été mises à jour en 2017. Elles sont mises à disposition du public au siège du Parc, dans les délégations territoriales et dans les offices de tourisme. Elles sont également diffusées lors des manifestations locales, sur le littoral comme dans les communes de l'intérieur.



### EXPOSITIONS ET MISE À DISPOSITION DE VISUELS

#### Photothèque et mise à disposition d'images

La photothèque du Parc amazonien de Guyane, mise à jour tout au long de l'année, compte à l'heure actuelle plus de 8500 photos. L'Établissement met régulièrement à disposition des visuels pour ses partenaires, notamment dans le cadre d'expositions. Vingt-deux contrats de mise à disposition d'images (pour un an) ont ainsi été signés en 2017. Des kakémonos sont également prêtés aux partenaires tout au long de l'année.

#### Expositions photo

Le Parc amazonien a produit trois expositions cette année (Rémire-Montjoly, Papaïchton et Maripa-Soula) à l'occasion de ses dix ans. Au siège de l'Établissement, « Regards de photographes » présente une vingtaine de clichés pris dans les communes de l'intérieur de la Guyane par des photographes guyanais professionnels. À Papaïchton, une exposition consacrée aux dix ans du parc national a présenté les principales missions et actions de l'établissement. À Maripa-Soula, une exposition de portraits d'habitants du territoire a également été tirée pour le Festi Maroni.



L'un des panneaux de l'exposition « Regards de photographes » visible au siège du Parc amazonien.

## PARTICIPATION OU ORGANISATION DE MANIFESTATIONS

### Fête de la Science

Dans le cadre de la Fête de la Science, le service communication du Parc amazonien a organisé deux conférences-débat à l'université de Guyane. Le 9 octobre, une conférence animée par Raphaëlle Rinaldo, responsable scientifique au Parc amazonien et Arnaud Anselin, le directeur adjoint, avait pour thème : « 10 ans de sciences au Parc amazonien, et alors ! »

Le 12 octobre, toujours dans les locaux de l'université, une conférence sur la thématique : « Histoire et toponymie des communautés du sud guyanais » était animée par Pierre Joubert, responsable SIG au Parc amazonien, Didier Maurel, inspecteur de l'Éducation nationale chargé des langues maternelles, Ti'ivan Couchili, plasticienne et Marie Fleury, directrice de l'antenne du Muséum national d'histoire naturelle et présidente du conseil scientifique du Parc amazonien.

### Rencontres photographiques

Dans le cadre de la biennale internationale des Rencontres photographiques de Guyane, le Parc amazonien a noué un partenariat avec l'association organisatrice La Tête dans les images pour la mise en place d'une exposition itinérante sur le Haut-Maroni et à Camopi, intitulée « D'une Rive à l'Autre » et réalisée par l'auteur photographe franco-catalan Miquel Dewever-Plana (*lire en page 54*). Elle a été inaugurée les 18 et 19 novembre à Taluen. Elle a ensuite pris ses quartiers à Camopi début janvier 2018 avant de prendre la route pour

Cayenne où elle sera visible au centre hospitalier ainsi que dans les locaux du Parc amazonien.

Le travail de Miquel Dewever-Plana a donné lieu à l'édition d'un livre éponyme, édité par Blume et Artem & Cetera. Une version gratuite de ce livre est distribuée en 1000 exemplaires auprès des familles établies le long des fleuves Maroni et Oyapock, ainsi que dans les écoles et bibliothèques de Guyane avec l'accompagnement du Parc amazonien. Cette exposition est en outre accompagnée d'actions de médiation et d'un livret pédagogique.

### Moksi Dansi

Le 27 juin, le Parc amazonien a organisé une soirée de restitution du Festi Maroni à l'auditorium de l'EnCre – EPCC Les Trois Fleuves de Cayenne au travers la diffusion du film *Moksi Dansi* (15 minutes). Ce film retrace le travail de création et les ateliers de danse animés par Sisley Loubet et ses partenaires, dont l'association locale Mi Sa Libi et les danseurs et musiciens Yohan Faubert, Mo Cho DHK et Ancy Clet. S'en est suivie une rencontre-discussion entre les principaux acteurs du Festi Maroni et le public de l'EnCre. En ouverture de cette soirée, Georges Chaoul, un jeune photographe gagnant du concours de la meilleure photo de danse organisé pour le Festi Maroni, a pu présenter un clip de 5 minutes sur son séjour à Maripa-Soula. Durant cette soirée, Sisley Loubet a reçu un prix en hommage aux femmes de Guyane des mains de Rolande Chaco-Lefay, conseillère territoriale déléguée à la Culture de la CTG et présidente de l'EPCC-Les Trois Fleuves.



La danseuse Sisley Loubet. Capture d'écran du film *Moksi Dansi*, réalisé à l'occasion du Festi Maroni.

### Busi Konde Sama

La 6<sup>e</sup> édition du festival Busi Konde Sama, porté par l'association Lavi Danbwa, a eu lieu les 5, 6 et 7 octobre (*lire en page 53*). Une manifestation soutenue par le Parc amazonien depuis 2009. Des conférences animées par le professeur de l'université de Paramaribo, Emanuels Salomon se sont déroulées les 5 et 6 octobre à l'université de Guyane et à l'Hôtel de ville de Cayenne. Le samedi 7 octobre se tenait le village artisanal bushinenge sur la place des Palmistes de Cayenne durant la matinée. En soirée, le public a pu assister à des concerts de groupes aluku venus de Cayenne, Maripa-Soula et Papaïchton. Le Parc amazonien a tenu un stand et a accompagné la présence d'artisans venus de Papaïchton. L'association Lavi Danbwa envisage pour les années à venir de déléguer cette organisation à une grande collectivité autour de la célébration des cultures des Noirs-Marrons de Guyane.

### Journées des Peuples autochtones

Comme chaque année depuis décembre 2011, le Parc amazonien a également participé à la 7<sup>e</sup> édition des Journées des peuples autochtones qui se sont déroulées du 29 juillet au 9 août sur différents sites du territoire avant le défilé du 9 août sur la place des Palmistes (*lire en page 53*).

**Salon du Tourisme 2017**  
Exceptionnellement et suite aux mouvements sociaux de mars et avril 2017, le Salon du Tourisme et des Loisirs organisé par le Comité du tourisme de la Guyane au Prog de Matoury s'est tenu les 22, 23 et 24 septembre. Comme chaque année, le Parc amazonien tenait un stand. L'Établissement public a axé sa communication sur les manifestations liées à son dixième anniversaire.

### Quelques événements médiatiques importants :

- **La Journée portes ouvertes du 3 mars** pour les 10 ans du Parc amazonien au siège de Rémire-Montjoly a été couverte par l'ensemble de la presse locale. Le président du Parc amazonien et le directeur ont à cette occasion été invités à parler du parc national dans les médias locaux.

- **La marraine du Festi Maroni. Sisley Loubet**, danseuse professionnelle. En partenariat avec le Parc amazonien, la danseuse a participé à la médiatisation de la manifestation dans les médias écrits et audiovisuels guyanais.

- **Les chiffres records de l'orpaillage illégal** sur le Parc amazonien suite à un rapport du CA du Parc amazonien

du mois d'août 2017. Largement diffusé par l'organisation mondiale de protection de la nature WWF, aussi bien sur le plan local que national, les chiffres alarmants de l'orpaillage illégal sur les territoires concernés par le Parc amazonien ont été abondamment relayés par la presse locale (Guyaweb, France-Guyane, Guyane 1<sup>ère</sup>) et nationale avec des articles de l'AFP repris par les principaux quotidiens et magazines, spécialisés ou grand public, durant la première semaine du mois de septembre 2017. *Le Figaro*, le *Midi-Libre*, *Nice-Matin* s'en sont par exemple fait l'écho.

- **La visite au siège du Parc amazonien de Sébastien Lecornu**, secrétaire d'État auprès du ministre de la Transition écologique et solidaire Nicolas Hulot, dans le cadre de la visite présidentielle en Guyane d'Emmanuel

Macron. À noter que le président Macron a fait une halte à Maripa-Soula, commune accueillant le Parc amazonien, durant son séjour en Guyane.

### Magazines nationaux - Voyages en Terre d'Outremer

Le magazine radiophonique de France Inter a consacré durant le mois de juillet 2017 une série de reportages sur les populations du Haut-Maroni et de Camopi. La journaliste Anne Pastor a pu se rendre sur ces territoires par l'intermédiaire du Parc amazonien et a pu ainsi rencontrer des habitants des communes de Maripa-Soula et Camopi. Un regard sans concession sur les difficultés vécues par ces populations.

## COMMUNICATION NUMÉRIQUE

Le parc national est présent sur différentes portes d'entrée sur la toile afin d'informer, de gagner en notoriété mais surtout de favoriser la création d'une communauté sensible aux valeurs portées par l'Établissement.

### Site web

**www.parc-amazonien-guyane.fr**  
Le site web du Parc amazonien de Guyane arrive sur sa cinquième année et vit ses derniers moments. Inauguré le 1<sup>er</sup> février 2013, ce site a été une référence dans le paysage du web en Guyane et en France. Il a également été nommé dans le concours CSS Design Awards pour son esthétisme et son ergonomie. La balade en sons et images de la page d'accueil fait partie de l'un des critères de visite des 35 172 utilisateurs annuels, devant la rubrique recrutement, qui enregistre près de 9 % des pages vues. Les randonnées et itinéraires arrivent en troisième position des pages vues. Les utilisateurs accèdent principalement au site du Parc amazonien par la page d'accueil et passent en moyenne près de deux minutes sur une page. La médiathèque reste une page encore fréquentée où l'utilisateur peut explorer les richesses du territoire à travers les thèmes proposés. Une newsletter reprenant les contenus récents du site est envoyée régulièrement aux abonnés. Les articles postés sur le site trouvent également un deuxième élan à

travers la page Facebook de l'Établissement. Ce site laissera la place en 2018 à une version commune à l'ensemble des parcs nationaux. Elle sera mise en ligne au 1<sup>er</sup> semestre.

### Réseaux sociaux

Le Parc amazonien de Guyane est actif sur trois plateformes : Facebook, Instagram et YouTube. Les comptes sont animés de façon dynamique avec plusieurs posts chaque jour.

### Facebook

**https://www.facebook.com/ParcAmazonienGuyane/**  
Ce réseau social, numéro 1 en Guyane et dans le monde, compte désormais une communauté engagée qui suit l'actualité du Parc amazonien, réagit et partage les posts (photos, infos et vidéos). Aujourd'hui, le parc national apparaît dans le fil d'actualité quotidien de milliers de mobinautes qui consultent les réseaux sociaux via leur téléphone mobile. À ce titre, la ligne éditoriale a été retravaillée afin d'accroître sa notoriété. Les images du territoire (faune, flore, gastronomie, vie quotidienne, découverte scientifique) restent unanimement les plus partagées. Les missions terrain des agents du parc national attisent la curiosité, tandis que les offres d'emplois sont toujours très suivies. La fréquentation de la page Facebook du Parc amazonien a augmenté de 21 % en 2017, passant de 4 600 à 5 600 fans.

### Instagram

**https://www.instagram.com/parcamazonien/**  
Lorsque l'on publie une photo sur Instagram, celle-ci apparaît dans le flux des abonnés. C'est un paramètre essentiel pour le Parc amazonien qui cherche à maximiser la visibilité de ses messages auprès du grand public. Cette année, l'organisation d'un jeu concours sur Instagram, à l'occasion du Festi Maroni, ainsi que le suivi du festival depuis Maripa-Soula, ont permis d'offrir aux abonnés une expérience inédite en immersion : une opportunité de communiquer différemment, en créant du lien et de la proximité avec le public, sous l'œil vigilant d'une stagiaire en communication numérique. À ce jour, le compte Instagram compte 406 abonnés.

### YouTube

**Parc amazonien de Guyane - Officiel - Parc national.**  
La chaîne YouTube du Parc amazonien accueille aujourd'hui plus de 60 vidéos, réparties dans sept thématiques : Environnement, Vie quotidienne, Événement, Art et artisanat, Cultures et traditions, Tourisme, Établissement public du Parc amazonien. Ces vidéos sont également suivies par une fidèle communauté.

### Publireportages et visuels publicitaires

À noter la publication d'articles sous forme de publiereportages ou de visuels publicitaires pour les magazines et ouvrages suivants : *Yana Glam* magazine guyanais féminin ; *Le Petit Futé 2017*, l'un des guides touristiques sur la Guyane ; *Le Bon Air*, magazine de la compagnie Air Guyane sur la desserte intérieure locale ; *TV Mag*, le magazine des programmes télé de France-Guyane *Le Magazine du Développement durable*, supplément de France-Guyane consacré à la Semaine du Développement durable.

## RELATIONS AVEC LES MÉDIAS

Les relations du Parc amazonien de Guyane avec la presse locale écrite, radiophonique, web et télévisuelle sont régulières. Le parc national travaille également avec les médias nationaux.

### Presse écrite, numérique et audiovisuelle

Au niveau local, les chaînes de télévision Guyane La 1<sup>ère</sup>. ATV

Guyane et les radios Guyane 1<sup>ère</sup>, Radio Péyi, Outremer Radio, Radio Mayouri Camopus, KFM et Radio Saint-Gabriel, le quotidien France-Guyane et les sites d'infos Guyaweb, LeKotidien et Blada ont consacré dans leurs articles, journaux télévisés ou émissions grand public différents reportages liés aux actualités du parc national et des territoires concernés. On peut citer des reportages consacrés

à la Journée portes ouvertes de l'établissement, la découverte d'un nouveau marsupial à Saül, l'orpaillage illégal, le Festi Maroni, le programme Amazonie pour tous, la future maison du Parc amazonien à Maripa-Soula, la visite du secrétaire d'État Lecornu, le trail de Saül, le Busi Konde Sama, les Dix ans du PAG à Papaïchton, Saül et Camopi, la sortie et le concert pour le hors-série d'Une Saison en Guyane, etc.



# Les grandes lignes DU BUDGET 2017



L'enjeu de l'année 2017 pour l'Etablissement public du Parc amazonien, tout en tenant compte des contraintes budgétaires, a été de parvenir à la cible des objectifs du COB 2015-2017. N'ont été retenus, inscrits aux besoins 2017 :

- En intervention, que les actions validées par les communes dans le cadre des conventions d'application de la charte,
- En intervention et en fonctionnement, que les actions permettant de démontrer la valeur ajoutée du Parc amazonien sur les territoires le concernant,
- En investissement, 80% des besoins ont été dédiés à la poursuite des réalisations des chantiers de construction (Maisons du parc de Maripa-Soula et Camopi, maison de passage à Taluen..).

Conformément aux orientations et objectifs fixés par le COB 2015-2017 et la feuille de

route Priorités pour l'année 2017, le Parc amazonien continue d'orienter ses efforts autour des quatre grands axes que sont : la charte, le développement adapté des territoires, la connaissance, la protection et la valorisation des patrimoines naturels et culturels et l'EEDD. À ces grands axes se sont ajoutés les chantiers clés transversaux en communication (comme la production de supports relayant les actions menées et valorisant les patrimoines et les initiatives d'acteurs des territoires), en systèmes d'informations (comme la production et la diffusion de données) ainsi qu'en soutien et management (construction, formations..).

L'effort du Parc amazonien a été maintenu concernant la surveillance de l'orpaillage illégal avec deux campagnes de survol aérien ainsi que des missions de surveillance terrestre et fluviale.

## Les actions phares ont été notamment :

- Les 10 ans du Parc amazonien au siège et sur les territoires (Maripa-Soula, Taluen, Papaïchton, Saül et Camopi) ;
- La contribution à la professionnalisation des acteurs locaux (soutien du dispositif mis en place à Maripa-Soula par l'EPLFPA) ;
- La contribution à l'amélioration de l'offre touristique du territoire (Tourisme et handicap à Saül, poursuite de l'aménagement du sentier des cascades de Gobaya Soula, trail de Saül..) ;
- La contribution à l'amélioration du cadre de vie des habitants (gestion et réduction des déchets..) ;
- La contribution à la connaissance (Programme des ressources halieutiques, inventaire de la toponymie..).

## RÉALISATION DU COMPTE FINANCIER

<b>CHARGES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 643 276,92 €</b>
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>5 424 152,53 €</b>
<b>CHARGES D'INTERVENTION</b>	<b>168 424,88 €</b>
<b>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS</b>	<b>395 470,99 €</b>
Dotation aux amortissements	309 354,76 €
Dotation aux provisions (interventions, allocations chômage, passifs sociaux)	86 116,23 €
<b>EMPLOIS (investissement)</b>	<b>709 551,92 €</b>
Construction (immobilisations en cours)	694 691,94 €
Logiciels, matériel de transport, de bureau, informatique et divers	14 859,98 €
Cautionnement	
<b>TOTAL DÉPENSES</b>	<b>8 340 877,24 €</b>
<b>Produits (fonctionnement)</b>	<b>8 073 137,62 €</b>
<b>Ressources (investissement)</b>	<b>496 792,69 €</b>
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>8 569 930,31 €</b>

### L'exécution budgétaire de l'année fait apparaître :

Résultat de l'exercice 2017 (bénéfice)	441 812,30 €
Capacité d'autofinancement	496 792,69 €
Variation du fonds de roulement pendant l'exercice 2017	-212 759,23 €
Fonds de roulement cumulé à la fin de l'exercice 2017	2 538 940,97 €
Trésorerie au 31 décembre 2017	2 033 701,46 €
Variation de la trésorerie pendant l'exercice 2017	641 268,74 €

Le fonds de roulement brut de l'établissement constaté au 31/12/17 est de 2 538 940,97 €. Hormis les restes à payer des engagements en fonctionnement et en intervention, il est déjà fléché sur le fonds de roulement de l'établissement la continuité des constructions des Maisons du parc : Maripa-Soula (chantier démarré en 2016, arrêté en juin 2017, reprise prévue au 1<sup>er</sup> semestre 2018) et Camopi (chantier démarré en août 2017).

## BILAN FINANCIER - COMPTABILITÉ BUDGÉTAIRE - EXERCICE 2017

Les réalisations budgétaires en Crédits de paiement (CP) de l'exercice en dépenses se sont établies à 7 955 678,19 € et se sont décomposées de la façon suivante :

- dépenses de personnel : 5 428 234,41 € dont 390 879,41 € de charges de pensions civiles ;
- dépenses de fonctionnement : 1 565 818,03 €
- dépenses d'intervention : 194 584,78 €
- dépenses d'investissement : 767 040,97 €

Soit un taux d'exécution global en dépenses de 80,82 % (réalisation en personnel : 98%, fonctionnement : 84 %, en intervention : 64 % et en investissement : 36 %).

## RECETTES

Les produits de l'Etablissement sont en augmentation par rapport aux dernières années. La subvention pour charges de services publics a été maintenue dans son intégralité.

Au final, les réalisations budgétaires de l'exercice en recettes se sont établies à 8 514 259,78 € et se sont décomposées de la façon suivante :

- recettes globalisées (dont SCS) = 7 568 094 €
- recettes fléchées = 946 166 €

Soit un taux d'exécution global en recettes de 95,21 %.

Compte tenu des réalisations en recettes et en dépenses, on constatera pour l'exercice 2017 un solde budgétaire excédentaire de 558 581,59 €

## DÉPENSES

### \* Fonctionnement

Les charges de personnel représentent 71% du budget de fonctionnement de l'Etablissement. Les charges de fonctionnement représentent 27 % du budget de fonctionnement de l'Etablissement. Les charges d'intervention représentent 2% du budget de fonctionnement.

### \* Investissement

L'investissement d'un montant de 709 551,92 € comprend notamment l'acquisition :

- de matériels de transports (pirogues, moteurs, véhicules, embases...) pour 59 457,76 €
- de mobiliers pour 7 443,54 € (dont aménagement DT)
- de matériels de bureau et informatique pour 33 524,26 €
- des travaux d'installations et d'aménagements divers (aménagement de bureaux, réhabilitation bureaux...) pour 8 320 €
- d'outillages et de matériels techniques (tronçonneuse, débroussailleuse, tondeuse,...) pour 12 222,01 €
- de matériels divers (matériel photo, matériel télécommunication, panneaux solaires, station météo, matériel sécurité...) pour 10 824,46 €
- l'acquisition de logiciels pour 8 560 € et droits au bail 390,56 €

Mais aussi la réalisation d'infrastructures (568 809,33 €) avec :

- la construction de la tranche 1 de la Maison du parc de Maripa-Soula (OPC et MOE inclus) pour 242 961 €
- les constructions à Camopi pour 288 576,57 € (Maison du parc et aménagement accès)
- la réhabilitation d'un bâtiment dédié à la Maison du parc de Saül (fermeture atelier) pour 5 460 €
- la réhabilitation d'un bâtiment dédié à une maison de passage à Papaïchton pour 2 440 €
- la construction de bungalows de passage à Taluen pour 23 481,76 €
- l'aménagement au siège (cloisonnement bureau, installation douche...) pour 8 330 €

Frais de déplacement, mission et réception	268 419,05 €	13%
Achats non stockés (petit matériel, carburant...)	281 672,36 €	14%
Locations	140 670,34 €	7%
Communication et filmographie	116 241,97 €	6%
Frais postaux et de télécommunication	108 487,61 €	5%
Etudes et recherches	106 985,93 €	5%
Entretiens, Mainténances et réparations	46 341,46 €	2%
Formation du personnel (dont coût pédagogique : 28 914 €)	39 932,00 €	2%
Conseils et assemblées	62 313,91 €	3%
Transport collectifs de biens et de personnes	134 044,21 €	7%
Assurances	54 190,31 €	3%
Subventions accordées	189 044,39 €	9%
Dotations aux amortissements	309 354,76 €	15%
Dotations aux provisions (dont allocations ARE)	86 116,23 €	4%
Autres (sous traitance, documentation, autres prestations extérieures...)	94 933,38 €	5%

# Contrat d'objectifs

## ENTRE L'ÉTAT ET LE PARC NATIONAL

La politique des parcs nationaux français fait l'objet d'un pilotage stratégique, budgétaire et technique par le ministère de la Transition écologique et solidaire. À ce titre, chacun des dix parcs nationaux met en œuvre un contrat d'objectif (COB) et poursuit des objectifs chiffrés spécifiques. À l'issue de chaque année d'activité, un bilan de la réalisation de ces objectifs est dressé à l'aide d'indicateurs communs à tous les parcs nationaux. Dans ce cadre, le bilan de réalisation du COB pour l'année 2017 est présenté ici. Les indicateurs de l'année 2016 sont indiqués à titre de comparaison.

### SYNTHÈSE

**Les éléments de contexte, défis et orientations** n'ont pas varié en 2017, mais ont été marqués par une évolution à la hausse du nombre de sites d'orpaillage illégal (177 en août, un record), engendrant de ce fait une aggravation des impacts environnementaux et sociaux sur les territoires. Consécutivement à la visite présidentielle en Guyane ainsi qu'à l'arrivée d'une nouvelle équipe préfectorale, ce dossier de la lutte contre l'orpaillage illégal, à caractère hautement interministériel, a fait l'objet en fin d'année d'une analyse en profondeur, devant se traduire par des adaptations tangibles à partir de 2018. Dans ce contexte, les agents du Parc amazonien concernés par les actions de lutte restent plus que jamais exposés sur le plan sécuritaire. Un travail de prospective a été engagé avec la préfecture pour la mise en place d'un possible dispositif conjoint d'appui à maîtrise d'ouvrage des quatre communes du sud de la Guyane. La constatation des besoins importants des communes, les priorisations nécessaires dans le cadre d'une dotation de l'établissement public fléché prioritairement sur des métiers de parc national, et les opportunités de financements thématiques d'autres ministères ont conduit à cette perspective, qui permettrait de démultiplier les missions « développement local » du Parc amazonien. Ces perspectives ont été explorées dans le cadre des Assises de l'Outre-mer et ont fait l'objet d'une fiche thématique (« cellule d'appui à maîtrise d'ouvrage des communes du Sud ») qui pourrait aboutir à une mise en œuvre en 2018 ou 2019.

**Les objectifs 2017** ont été tenus, dans un contexte incertain de fonds publics et de dotations en ETP/T lié à des notifications tardives. L'année a vu le Parc amazonien obtenir des moyens de rayonnement régional (actions internationales sur financement européen confirmé, pour mise en œuvre en 2018) et apporter une contribution importante (temps direction) au rattachement à l'AFB et au montage de projets commune AFB-PAG (appel à projets, soutien ARB-Observatoire de la Biodiversité amazonienne de Guyane). L'ensemble des projets et actions prévus a été conduit, malgré l'impact des mouvements sociaux de début d'année.

**Sur le plan de la communication**, l'année a été marquée par les 10 ans du Parc amazonien, qui ont donné lieu à de nombreux événements dans les territoires; cela a conduit notamment à confirmer l'intérêt grandissant du grand public pour les actions de l'EPPAG (forte médiatisation régionale et nombreux visiteurs du littoral).

**La réalisation des infrastructures** a pâti à Maripa-Soula d'un défaut d'approvisionnement en bois certifié, ce qui a bloqué le chantier pendant plus de six mois. Le chantier de Camopi a quant à lui été lancé et se déroule conformément au calendrier (achèvement prévu au 2<sup>nd</sup> semestre 2018).

**Sur le plan budgétaire et comptable**, les crédits alloués au PAG ont été utilisés comme prévu au maximum, en dehors de ceux

consacrés à la construction de la Maison du Parc de Maripa-Soula, chantier arrêté depuis juin 2017. Bien que tendue, la situation budgétaire du Parc amazonien est jugée comme « solide » par le ministère de tutelle, et soutenable par le Contrôle budgétaire régional. Le Parc amazonien continue à avancer les dépenses liées notamment à LEADER. Les dépenses de fonctionnement sont sous contrôle, en diminution.

**Sur le plan des ressources humaines**, le quasi-statut de l'AFB a bien été déployé au mois de janvier 2017, pour la totalité des agents. La qualité du dialogue social en 2017 a été bonne, et on note une densification des sujets et des investissements des organisations syndicales. L'élection nationale d'octobre a permis la création d'une cellule SNE-FSU, constituant la deuxième organisation syndicale active sur l'établissement en plus de la CGT. S'agissant de l'emploi des ETP/T, le Parc amazonien a mobilisé la quasi-totalité de sa dotation pour réaliser ses missions.

### Synthèse : taux de réalisation par domaine d'activité, en 2017, et pour la période 2015-2016

1.1 Acquisition de connaissances	2017	100 %
	2015-2016	81 % en 2015 et 102 % en 2016
1.2 Administration et diffusion des connaissances	2017	Plus de 100 %
	2015-2016	Plus de 100 %
1.3 Contribution à des programmes de recherche	2017	75 %
	2015-2016	Globalement atteint
2.1 Surveillance du territoire et des usages	2017	Plus de 100 %
	2015-2016	Plus de 100 %
2.2 Action de gestion et de restauration de population d'espèces et de milieu	2017	99 %
	2015-2016	100 %
2.3 Actions de gestion et de restauration du patrimoine culturel et paysager	2017	95 %
	2015-2016	Globalement atteint
3.0 Accompagner les acteurs du territoire dans une logique de DD, 3a à 3e	2017	99 %
	2015-2016	68 %, avec maîtrise des coûts afférente
4.1 Sensibilisation, animation, éducation aux enjeux de la préservation des patrimoines de ces territoires – publics scolaires	2017	Plus de 100 %
	2015-2016	Plus de 100 %
4.2 Sensibilisation, animation, accueil, éducation aux enjeux de la préservation des patrimoines de ces territoires. Tous publics hors milieu scolaire	2017	Globalement atteint
	2015-2016	82 %
4.3 Réalisation et gestion d'infrastructures d'accueil du public	2017	Plus de 100 %
	2015-2016	100 %
4.4 Outils de communication de l'EPPN. FOCUS : tourisme et handicap	2017	100 %
	2015-2016	Plus de 100 %
5.1 Animation et évaluation de la charte	2017	Plus de 100 %
	2015-2016	100 %
5.2 Contribution aux politiques régionales et nationales de développement durable et de protection des patrimoines	2017	atteint
	2015-2016	atteint
5.3 Contribution aux politiques européennes et internationales	2017	Plus de 100 %
	2015-2016	Globalement atteint
6.1 Management général	2017	100 %
	2015-2016	Adaptation CA 70 %, adaptation CVL 100 %
6.2 Gestion financière	2017	Globalement atteint
	2015-2016	Globalement atteint
6.3 Fonctionnement général de l'établissement	2017	Globalement atteint
	2015-2016	Charges en baisse ; 90 %/construction et 100 % sur la mutualisation
6.4 Gestion des ressources humaines	2017	Globalement atteint
	2015-2016	Globalement atteint



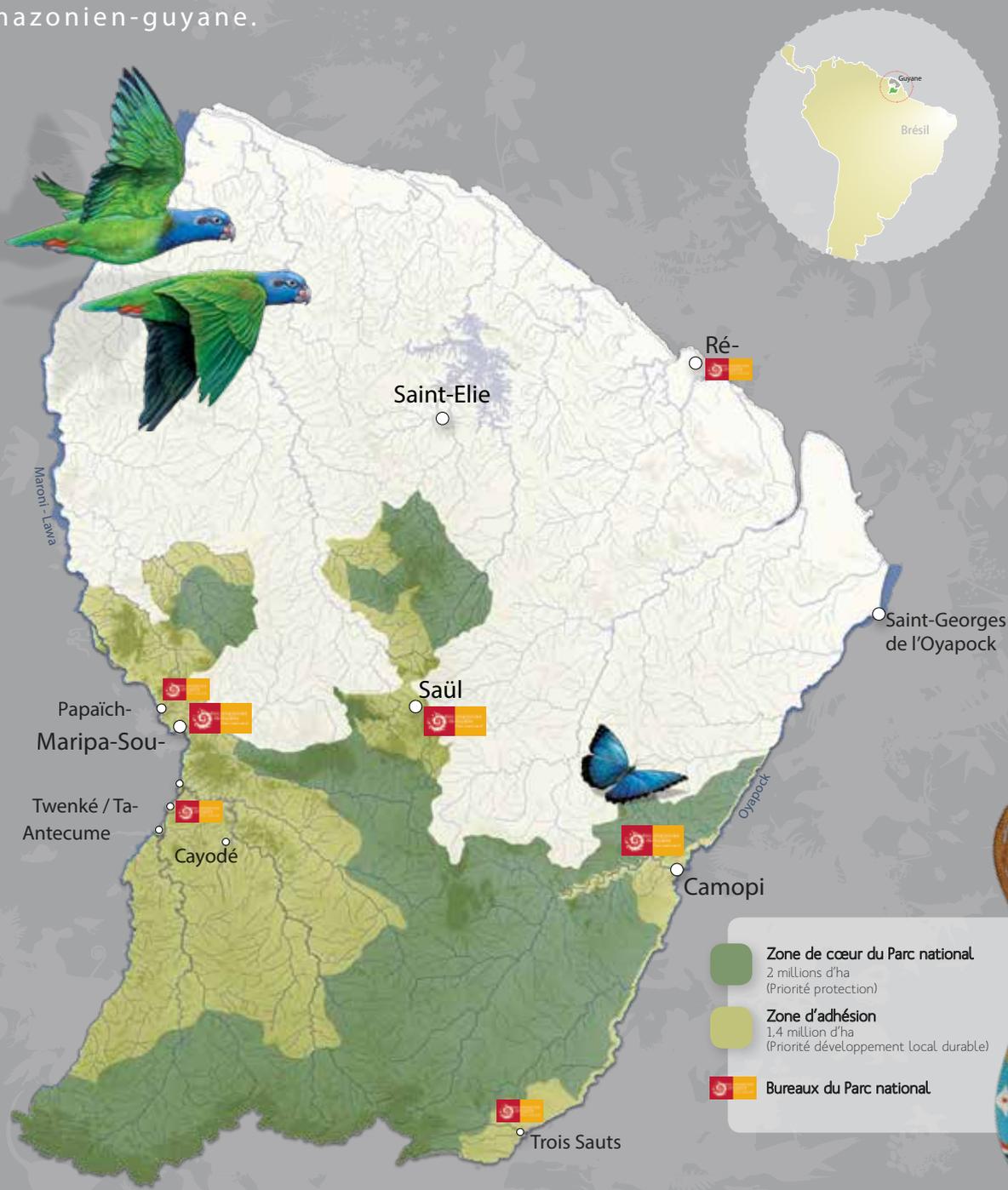


Parc amazonien  
de Guyane  
Parc national

# Les territoires du Parc national zonage



www.parc-amazonien-guyane.



-  **Zone de cœur du Parc national**  
2 millions d'ha  
(Priorité protection)
-  **Zone d'adhésion**  
1,4 million d'ha  
(Priorité développement local durable)
-  **Bureaux du Parc national**

**Siège**  
1, rue Lederson  
97354 Rémire-Montjoly  
tel : 05 94 29 12 52  
fax : 05 94 29 26 58  
infos@guyane-parcnational.fr  
www.parc-amazonien-guyane.fr

**Délégation territoriale  
du Maroni**  
Cité Djakarta - Maison Tobbie  
97370 Maripa-Soula  
tel : 05 94 37 10 07  
infos@guyane-parcnational.fr

**Délégation territoriale  
du Centre**  
Le Bourg  
97314 Saül  
tel : 06 94 16 81 48  
infos@guyane-parcnational.fr

**Délégation territoriale  
de l'Oyapock**  
Le Bourg  
97330 Camopi  
tel : 06 94 24 86 54  
infos@guyane-parcnational.fr



**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

---

**MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET SOLIDAIRE**

Photo couverture : Des enfants de Maripa-Soula âgés de 10 ans vont planter des arbres fruitiers dans leur école à l'occasion du Festi Maroni © Jody Armet - Conception graphique : service.com / PAG - Papier certifié PEFC.